

**Faculté des sciences économiques,  
sociales, politiques et de communication**

# **Y a-t-il une crise des élites politiques wallonnes ?**

Auteur : Lionel Graux  
Promoteur(s) : Pr. Pierre Vercauteren  
Lecteur(s) : Lev Lhommeau  
Année académique 2018-2019  
Master [120] en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée

## Code déontologique

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive initial followed by the name "GRAUX" written in a simpler, blocky font.

## Résumé

L'actualité récente regorge de multiples affaires et abus de la part de la classe politique, et les médias relayent également un mécontentement des citoyens envers leurs élus ; il est légitime de se poser des questions quant aux élus et la confiance que leur accordent encore les citoyens. L'apparent problème est-il avéré ? Les citoyens sont-ils réellement méfiants vis-à-vis de leurs élus et cela est-il dû à une crise interne au sein de la classe des élites politiques, ou bien s'agit-il de tout autre chose ?

Dans un premier temps, l'avis des citoyens sera sondé afin de vérifier s'il est avéré que ceux-ci sont effectivement en perte de confiance envers les hommes et femmes politiques et afin d'en identifier les raisons.

Ensuite, sur base de cette enquête quantitative ayant permis d'établir un lien de corrélation entre la perte de confiance des citoyens et la perception de ceux-ci concernant les revenus des élus, des entretiens avec certains élus permettront de confronter ceux-ci aux résultats de l'enquête, de vérifier s'ils sont bien conscients de la problématique de méfiance, de récolter leurs avis sur la question et de constater, au travers d'une analyse thématique, que leurs explications diffèrent de celles des citoyens.

Du croisement des différentes explications citoyennes et élitaires, une tentative de réponse au phénomène étudié sera formulée par une théorisation autour du concept de référentiel concernant l'hypothèse principale de ce travail de recherche postulant qu'il n'y a pas, à proprement parler, de crise des élites politiques, mais bien, un décalage entre le référentiel global façonné par les politiques publiques tendant à une rationalisation et les pratiques et avantages liés au référentiel sectoriel des élus.

## **Remerciements**

En premier lieu, je tiens tout particulièrement à remercier mon promoteur de mémoire, le Professeur Pierre Vercauteren, pour sa disponibilité, son implication, son engouement face au thème de ce travail ainsi que pour ses conseils avisés. Ensuite, je remercie Monsieur Demetrio Scagliola ainsi que Sudpresse d'avoir permis de diffuser mon enquête sur le site internet de Sudinfo. Je remercie tous ceux qui de près ou de loin, tant dans mes amis que dans ma famille, m'ont soutenu et aidé dans la réalisation de ce mémoire. A cet égard, je souhaiterais citer Hugo pour son aide précieuse. Je remercie aussi mes collègues et ma cheffe pour la souplesse dont ils ont fait preuve durant cette période. Je remercie également les députés qui ont accepté de m'accorder une interview. Enfin, je remercie mon lecteur pour l'attention qu'il portera à ce mémoire.

## Table des matières

Introduction générale.....	10
1. Question de recherche .....	13
1.1. Question de départ.....	13
1.2. Piste retenue .....	13
1.3. Reformulation de la question .....	13
2. Hypothèses .....	15
3. Cadre théorique .....	16
3.1. Introduction .....	16
3.2. Terme « élite ».....	16
3.3. Genèse de la théorie des élites.....	18
3.3.1. Les pères fondateurs.....	18
3.3.1.1. Vilfredo Pareto.....	18
3.3.1.2. Gaetano Mosca.....	21
3.3.1.3. Robert Michels.....	25
3.3.2. Apport d'autres auteurs .....	26
3.3.2.1. Karl Mannheim .....	27
3.3.2.2. Charles Wright Mills.....	28
3.3.2.3. Robert Dahl .....	29
3.4. Élite ou élites .....	31
3.5. Concept de référentiel .....	34
4. Cadre méthodologique .....	36
4.1. Démarche quantitative.....	36
4.1.1. Échantillon .....	36
4.1.2. Questionnaire .....	37
4.1.3. Mode d'observation.....	38

4.1.4.	Méthode d'analyse .....	40
4.2.	Méthode qualitative.....	41
4.2.1.	Choix des interlocuteurs.....	41
4.2.2.	Entretien .....	41
4.2.3.	Guide d'entretien.....	42
4.2.4.	Méthode d'analyse .....	42
5.	Crise des élites.....	45
5.1.	Crise de légitimité des élites politiques.....	45
5.1.1.	Compétence politique.....	46
5.1.2.	Confiance politique .....	48
5.1.2.1.	Perte de lien.....	48
5.1.2.2.	Perte de lien du citoyen.....	49
5.1.2.3.	Perte de lien du politique .....	50
5.1.3.	Complexification politique.....	51
6.	Analyse des données empiriques.....	53
6.1.	Analyse quantitative .....	53
6.1.1.	Principaux résultats .....	53
6.1.1.1.	Le profil des répondants.....	53
6.1.1.2.	Intérêt et implication politique.....	55
6.1.1.3.	Salaire des élus politiques.....	55
6.1.1.4.	Perceptions concernant les élites politiques.....	57
6.1.1.4.1.	Revenus des élites.....	57
6.1.1.4.2.	Cumul des élites.....	58
6.1.1.4.3.	Pouvoir.....	59
6.1.1.4.4.	Affaires .....	60
6.1.1.4.5.	Compétences.....	61
6.1.1.4.6.	Déconnexion.....	61

6.1.1.4.7. Sentiment de confiance.....	62
6.1.2. Lien de corrélation .....	63
6.1.2.1. Mesure de l'écart à l'indépendance .....	63
6.1.2.2. Effectifs théoriques .....	64
6.1.2.3. Khi-carré .....	64
6.1.2.4. Seuil de signification.....	65
6.1.2.5. Degré de liberté.....	65
6.1.2.6. Khi-carré critique .....	66
6.1.2.7. Test du Khi-carré .....	66
6.1.3. Conclusion.....	66
6.2. Analyse qualitative .....	67
6.2.1. Résultats de l'analyse .....	68
6.2.1.1. Confiance citoyenne.....	68
6.2.1.2. Poursuite de l'intérêt .....	70
6.2.1.3. Déconnexion des réalités sociales.....	72
6.2.1.4. Compétence politique .....	73
6.2.2. Conclusion.....	74
7. Décalage avec le « référentiel global » .....	77
Conclusion générale .....	81
Bibliographie.....	87
Annexes.....	92

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Situation professionnelle des répondants en % .....	54
Graphique 2 : Répartition par province et en % des répondants .....	54
Graphique 3 : Niveau d'intérêt en matière de politique en % des répondants.....	55
<i>Graphique 4</i> : Représentation des répondants concernant le salaire net d'un député wallon en % .....	56
Graphique 5 : Représentation des répondants concernant le salaire net d'un ministre wallon en %.....	57
Graphique 6 : Perception des citoyens par rapport aux revenus des élus politiques wallons en %.....	58
Graphique 7 : Perception des citoyens concernant le cumul des élus en unité et en % .....	59
Graphique 8 : Perception des citoyens concernant les élus politiques wallons profitant du pouvoir lié à la fonction en unité.....	59
Graphique 9 : Perception des citoyens concernant les "affaires financières" et les élus politiques wallons en % .....	60
Graphique 10 : Perception des citoyens concernant les compétences des élus politiques wallons en %.....	61
Graphique 11 : Perception des citoyens concernant la déconnexion des réalités des élus politiques wallons en %.....	62
Graphique 12 : Sentiment de confiance des citoyens envers leurs élus politiques wallons en % .....	62

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Perception concernant les revenus des représentants politiques selon que les citoyens ont un sentiment de confiance ou non exprimée en effectif (N) et en pourcentage par colonne .....	63
Tableau 2 : Perception concernant le salaire des représentants politiques selon que les citoyens ont un sentiment de confiance ou non exprimée en effectif théorique (T) .....	64
Tableau 3 : Perception concernant le salaire des représentants politiques selon que les citoyens ont un sentiment de confiance ou non (Khi-Carré) .....	65

## Liste des annexes

Annexe 1 : Questionnaire d'enquête quantitative .....	92
Annexe 2 : Convention de partenariat Sudpresse.....	97
Annexe 3 : Publication de l'enquête sur le site Sudinfo .....	99
Annexe 4 : Guide d'entretien.....	100
Annexe 5 : Arbre thématique .....	101
Annexe 6 : Retranscription des entretiens.....	103

## Introduction générale

L'actualité récente regorge de multiples affaires et abus de la part de la classe politique, mais s'agit-il pour autant de la majorité des représentants politiques ? C'est en tout cas de cette manière que le relaient les médias, qui diffusent également un certain mécontentement des citoyens envers leurs élus. Il n'est pas non plus rare d'être confronté à des discours fort critiques envers les élus avec des arguments tels que « tous des pourris » ou, « ils ne font que profiter et s'enrichir ». En tant que chercheur, tout cela pose question quant aux comportements des élus et à la confiance que leur accordent encore les citoyens.

Est-il avéré que les citoyens sont majoritairement méfiants vis-à-vis de leurs élus et cela est-il dû à la classe des élites politiques, comme certains les appellent, ou bien s'agit-il de tout autre chose ? C'est à partir de ce questionnement initial, en réduisant le spectre à la Wallonie et en prenant comme angle d'attaque le fait élitaire que la question de départ de ce travail a été formulée de la manière suivante : « *Y a-t-il une crise des élites politiques wallonnes ?* ».

Afin d'opérationnaliser la recherche, la démonstration sera décomposée en 3 parties : l'une se centrera sur les citoyens, l'autre sur les élites, la troisième tentant de formuler une réponse à la question de départ. Les deux premières parties comprennent des hypothèses secondaires permettant d'obtenir des éléments pour l'hypothèse principale de ce mémoire, qui sera quant à elle développée dans la dernière partie.

Dans un premier temps, la question de départ sera reformulée dans le chapitre 1 en une question de recherche plus précise et permettant de focaliser la recherche sur l'une des pistes explicatives de la crise des élites. Dans un second temps, les contours des trois hypothèses de ce travail de recherche seront développés à savoir, pour la première, qu'il existe un lien de corrélation entre la perception des citoyens concernant les revenus de leurs représentants politiques et la perte de confiance envers ces représentants. La deuxième, quant à elle, part du principe que les élites politiques considèrent davantage que la perte de confiance des citoyens est due au désintérêt et à la méconnaissance de la politique par les électeurs.

Enfin, la troisième et principale hypothèse de ce mémoire est qu'il n'y a pas, à proprement parler, de crise des élites politiques, mais bien un décalage entre le référentiel global de rationalisation façonné par les politiques publiques au sein des différents secteurs et les pratiques et avantages des élus découlant du référentiel sectoriel politique.

Avant de pouvoir avancer dans le travail de recherche, un retour vers le cadre théorique mobilisé sera nécessaire. Dans le chapitre 3, tout d'abord : étant donné que l'élitisme politique est un concept s'inscrivant dans le courant des théories sociopolitiques du paradigme élitiste<sup>1</sup>, celui-ci fera l'objet d'un long développement afin d'en définir les contours. Le concept de *référentiel*<sup>2</sup> de Muller utilisé pour la théorisation de ce mémoire et permettant d'émettre l'hypothèse principale de ce mémoire sera également explicité.

Le chapitre 4 permettra d'exposer la méthodologie utilisée et plus particulièrement la double démarche. La démarche quantitative sera d'abord abordée, menée par questionnaire auprès d'un échantillon de citoyens et l'analyse statistique qui en découle concernant les perceptions des citoyens vis-à-vis de leurs représentants politiques. La démarche qualitative arrivera ensuite, par le biais d'entretiens avec 5 députés wallons et d'une analyse thématique permettant de confronter les élites aux résultats obtenus dans la première démarche, avec pour objet de récolter leurs avis et explications sur la problématique de confiance et d'ainsi vérifier la deuxième hypothèse.

Le chapitre suivant portera sur les éléments choisis pouvant être constitutifs d'une crise des élites. C'est entre-autres grâce à cette focale que le questionnaire d'enquête a pu être élaboré.

Le chapitre 6 sera consacré à l'analyse et aux résultats de la double démarche méthodologique. Dans la première partie, grâce à l'analyse quantitative, un profil-type pourra être établi à partir de l'échantillon de 1.743 personnes interrogées. Ensuite seront exposées leurs perceptions concernant les élites politiques. Au moyen de la mesure de l'écart à l'indépendance, il sera tenté de vérifier s'il existe un lien de corrélation entre la perception des citoyens concernant le revenu des représentants politiques (au sens large) et le sentiment de confiance des citoyens envers leurs élus. Dans la deuxième partie seront explicitées les quatre grandes rubriques que l'analyse thématique aura permis d'identifier et qui coïncident avec des critères retenus comme pouvant être constitutifs d'une éventuelle crise des élites politiques. Cette analyse qualitative permettra également de formuler la deuxième hypothèse secondaire de ce travail.

Enfin, le dernier chapitre tentera, au travers d'une théorisation autour du concept de *référentiel* expliqué dans le chapitre 3, d'apporter une réponse à la question de l'existence d'une crise des

---

<sup>1</sup> GENIEYS W., 2011, *Sociologie politique des élites*, Paris, Armand Colin, Coll. « U »

<sup>2</sup> MULLER P., 2000, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, 50<sup>e</sup> année, n°2

élites politiques mais également d'explicitier l'hypothèse principale de ce mémoire qui, pour rappel, part du postulat qu'il n'existe pas de réelle crise des élites politiques, mais plutôt un décalage entre le référentiel global de rationalisation façonné par les politiques publiques et les pratiques et avantages des élus.

# 1. Question de recherche

## 1.1. Question de départ

La première étape de la démarche scientifique est la question de départ. Le choix s'est arrêté à la question suivante : y a-t-il une crise des élites politiques wallonnes ?

## 1.2. Piste retenue

La phase exploratoire, menée au travers de différents ouvrages et articles, a fait transparaître que de nombreux facteurs explicatifs peuvent être à l'origine de cette problématique mais également que l'objet de celle-ci, la notion de « crise des élites », peut être sujette à différentes interprétations. Cette notion fera l'objet d'une explicitation dans un chapitre de ce travail.

La « crise des élites » peut être abordée sous deux angles différents : soit du point de vue purement intra-élitaires, soit du point de vue extra-élitaires. En effet, selon que l'on se situe dans ou en dehors de l'élite, la problématique est autre.

Un point commun ressort néanmoins des différents ouvrages et articles de presse lus ainsi que des discussions menées dans le cadre de ce travail : il s'agit de la perte de confiance des citoyens envers leurs représentants, cette confiance étant pourtant le socle de la légitimité de ces derniers.

## 1.3. Reformulation de la question

Comme l'énoncent Van Campenhoudt et Quivy : « *Il conviendra de formuler une question précise dont le sens ne prête pas à confusion* »<sup>3</sup>, principe jusqu'ici non respecté par la question de départ. Il est donc nécessaire de restreindre l'analyse à l'un des deux angles envisagés et de reformuler la question afin qu'elle soit plus précise et moins confuse.

Dans le cadre de cette analyse, c'est celui de la confiance des citoyens envers leurs élus, une des pistes qui expliqueraient la « crise des élites », qui sera retenu.

Comme évoqué précédemment, il apparaît que le facteur confiance, nécessaire à la relation entre les citoyens et leurs représentants politiques, est régulièrement mis en exergue. Les indicateurs « déconnecté de la réalité » et « trop rémunéré » sont prépondérants parmi les

---

<sup>3</sup> VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R., 2011, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 4<sup>e</sup> édition entièrement revue et augmentée, p.28

réponses de l'enquête réalisée auprès de l'échantillon de citoyens. En effet, selon une partie des citoyens, le fait que nos représentants politiques gagnent « trop » engendrerait une déconnexion de ceux-ci face aux réalités sociales.

C'est donc en tenant compte de ces aspects que la question de recherche a été reformulée de la manière suivante :

Y a-t-il un lien entre la perception des citoyens concernant les revenus des représentants politiques et la perte de confiance qu'ils éprouvent envers ces derniers ?

## 2. Hypothèses

L'hypothèse principale de ce travail de recherche est qu'il n'y a pas, à proprement parlé, de crise des élites politiques, mais bien un décalage entre le référentiel global façonné par les politiques d'austérité et les pratiques et avantages des élus. Afin d'opérationnaliser cette problématique, la démonstration sera décomposée en 3 parties.

La première consistera, au travers de l'analyse quantitative, en la vérification de l'hypothèse qu'il existe un lien de corrélation entre la perception des citoyens concernant les revenus de leurs représentants politiques et la perte de confiance envers ces derniers. Comme indiqué précédemment, il apparaît que le facteur « confiance », nécessaire à la relation entre les citoyens et leurs représentants politiques, ressort régulièrement. Les indicateurs « trop rémunéré » et « déconnecté de la réalité » sont également prépondérants. En effet, selon une partie des citoyens, le fait que nos représentants politiques gagnent « trop » engendre une déconnexion de ceux-ci face aux réalités sociales, laissant à penser aux citoyens que leurs élus se préoccupent plus de leurs intérêts personnels que de l'intérêt général. Dans le cadre des perceptions des citoyens, ce qui est entendu par le terme « revenu » des élites est à voir dans son acception large, à savoir la situation financière globale de ceux-ci (multiples mandats, revenus, avantages, etc.).

La seconde partie interviendra à la suite de l'établissement (ou non) de ce lien. Par le biais d'une analyse cette fois qualitative, il sera tenté de vérifier si effectivement les élites ont dévié de leur but général et ce pour leurs intérêts propres. Lors d'entretiens semi-directifs, leurs perceptions ou explications aux reproches citoyens constituant les fondements de leur méfiance seront sondés. L'analyse thématique devrait dégager une vue d'ensemble du corpus discursif et permettre de vérifier notre deuxième hypothèse, qui veut que les élus politiques considèrent davantage que la perte de confiance des citoyens est due à leur désintérêt et méconnaissance de la politique, avec comme point focal la complexité politique actuelle.

Enfin, la troisième partie consistera en une tentative d'explication du fait social observé autour du concept de référentiel global de Muller, ce qui permettra d'engager la théorisation de l'hypothèse principale de ce travail.

### 3. Cadre théorique

#### 3.1. Introduction

Dans ce chapitre sera présenté le cadre théorique, qui s'inscrit dans le courant des théories sociopolitiques du paradigme élitiste<sup>4</sup>.

Dans un premier temps, la genèse de ce paradigme sera décrite, notamment au travers d'auteurs considérés comme les pères fondateurs du mouvement. Ensuite seront abordées les visions monistes et pluralistes de la notion d'élite, ainsi que le positionnement vers cette deuxième conception et les raisons de celui-ci. Enfin sera développé le concept de *référentiel*<sup>5</sup> de Muller, qui sera mobilisé dans le travail de théorisation.

Cette approche théorique générale permettra, pour la partie empirique, de cibler et analyser les éléments permettant de valider ou invalider le questionnement initial.

#### 3.2. Terme « élite »

L'acception du terme « élite » a d'abord été perçue comme positive. Ce n'est que par la suite qu'il est devenu péjoratif. Il convient donc de faire un détour par la définition de ce mot afin de comprendre ce glissement paradoxal de sens.

*« Le terme « élite » s'est construit à partir d'élit, le féminin de l'ancien participe passé d'élire [...] Il vient du latin classique legere renvoyant à l'action d'élire »<sup>6</sup>. D'après Busino, c'est à partir du XIV<sup>e</sup> siècle que le mot prend le sens d'élu, de choisi, éminent, distingué, qualifiant donc ce qu'il y a de meilleur dans un ensemble d'être ou de choses, dans une communauté ou parmi divers individus<sup>7</sup>. Comme le montre la définition du Dictionnaire de la conversation et de la lecture : « Élite. Ce mot fait du latin electus, choisi, indique ce qu'il y a de mieux, de plus parfait dans chaque espèce d'individus ou de choses, et désigne aussi cette opération mentale ou physique par laquelle on sépare d'un tout ce qui est de nature à en former l'élite [...]. Ce*

---

<sup>4</sup> GENIEYS W., 2011, *op.cit.*

<sup>5</sup> MULLER P., 2000, *op. cit.*, pp. 189-208

<sup>6</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.15

<sup>7</sup> BUSINO G., 1992, *Élite(s) et élitisme*, Paris, Presse Universitaire de France, « Que sais-je ? », 1<sup>e</sup> édition, p.3

*n'est pas toujours chose facile qu'on pourrait croire, que de faire l'élite de ce qu'il y a de mieux dans un objet ou dans un sujet quelconque* »<sup>8</sup>, on parle progressivement de « faire élite ».

Vient ensuite, sous la III<sup>e</sup> République française, la notion de *Mandarinisme*, associée aux notions de prestige et de privilège d'une minorité et dont le parallèle sera fait avec l'élitisme.

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, le terme va faire l'objet de multitudes de retranscriptions auprès des grandes puissances européennes et le sens qui lui sera donné va progressivement opérer un glissement et conférer au mot élite une charge négative, désignant une minorité omnipotente. Cette acception plus récente fait des élites les responsables de tous les dysfonctionnements de nos régimes politiques. Un retour sera fait ultérieurement sur cet aspect.

Le problème de l'objet même du concept est sa multitude de définitions opératoires possibles. En effet, une définition générale ne peut être établie car « *la dimension composite des élites [...] rend complexe la recherche d'une définition opératoire pour toutes les situations empiriques observables* »<sup>9</sup>.

Une approche globale de la réalité élitaire pose des problèmes épistémologiques, comme le montre la définition hybride de Hanz Dreitzel<sup>10</sup> : « *une élite est formée de ceux qui – occupant les positions les plus élevées dans un groupe, une organisation ou une institution – ont atteint ces positions principalement grâce à une sélection de capacités personnelles. Ils ont du pouvoir ou de l'influence en raison du rôle lié à leurs positions. Au-delà de leurs intérêts de groupe, ils contribuent directement au maintien ou au changement de la structure sociale et des normes qui la sous-tendent. Leur prestige leur permet de jouer un rôle de modèle contribuant, à partir de leur groupe, à influencer normativement le comportement d'autres* »<sup>11</sup>.

Afin de contrer cette difficulté, il convient donc de formuler une définition opératoire en regard des besoins de son contexte. Celle-ci fera l'objet d'un développement dans la partie méthodologique de ce travail.

---

<sup>8</sup> DUCKETT W. (dir.), 1832-1851, *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, Tome 24, Paris, Belin-Mandar, p. 109 consulté le 10/10/2016 sur le site <http://gallica.bnf.fr>

<sup>9</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.19

<sup>10</sup> Cité par COENEN-HUTHER J., 2004, *Sociologie des élites*, Paris, Armand Colin, Coll. « Cursus sociologie »

<sup>11</sup> COENEN-HUTHER J., 2004, *op. cit.*, p. 101

### 3.3. Genèse de la théorie des élites

La théorie des élites voit poindre ses prémisses dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, en réaction à la pensée marxiste, et est liée au développement des sciences sociales à cette époque. En effet, c'est durant cette période que les notions de masse et de classes font leur apparition sur la scène politique.

Des auteurs comme Mosca<sup>12</sup> et Pareto<sup>13</sup>, qui feront chacun l'objet d'un sous-chapitre, ont participé à la mise en lumière du paradigme selon lequel c'est toujours une minorité qui gouverne, et ce, quelle que soit la forme du régime politique en place.

Le contexte historique et sociopolitique durant lequel cette théorie est développée est tout à fait particulier car il « *correspond à un double mouvement caractérisant la modernisation des sociétés occidentales. D'un côté, celui de la fin des « autoritarismes classiques » [...] et de la mutation des régimes censitaires en démocraties représentatives et libérales. De l'autre côté, c'est la révolution bolchévique de 1917 ouvrant la voie aux régimes communistes et l'ère des « démocraties populaires », et son pendant l'avènement du fascisme* »<sup>14</sup>.

#### 3.3.1. Les pères fondateurs

Les pères fondateurs de la théorie ont chacun apporté un développement particulier. Pour Pareto, l'élite est un fait sociologique à partir duquel on peut analyser la manière dont le pouvoir se transmet et se transforme. Mosca, quant à lui, voit la classe politique comme un concept qui permet de vérifier l'efficacité ou l'inefficacité des régimes politiques représentatifs. Quant à Michels, pour lui « *le constat d'une loi d'airain de l'oligarchie à l'intérieur même des organisations partisans altère les mécanismes de la représentation politique* »<sup>15</sup>.

##### 3.3.1.1. Vilfredo Pareto

Même si une polémique existe, entre Pareto et Mosca, concernant la paternité de la mise en lumière du paradigme élitiste, le premier à avoir introduit le terme *élite* est Pareto. Le but n'est

---

<sup>12</sup> MOSCA G., 1884, *Sulla Teoria dei governi e sul governo rappresentativo*. Studi storici e sociali, Torino, Loescher

<sup>13</sup> PARETO V., 1917, *Traité de sociologie générale*, Paris-Genève, Librairie Droz, 3<sup>e</sup> tirage français (1968), consulté le 2/09/2016 sur le site <http://classiques.uqac.ca/>

<sup>14</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p. 48

<sup>15</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.47

cependant pas ici de contribuer ou non à cette discussion d'autant que les écrits de ces deux auteurs peuvent être considérés comme complémentaires et traitant en leurs termes de la même problématique.

Selon Samuel Finer<sup>16</sup>, la démarche de Pareto dépasse largement le cadre théorique politique pour affecter l'ensemble de la sociologie. Le sociologue de Lausanne donne deux dimensions à la notion d'élite. La première dimension, qui ne fut pas suivie par d'autres, considère les élites comme un fait social indiscutable<sup>17</sup>. L'ambition de l'auteur était de créer « *une catégorie d'analyse plus neutre et plus sociologique que celle d'aristocratie, pour expliquer le phénomène de dégénérescence historique des oligarchies* »<sup>18</sup>. La deuxième dimension qu'il met en avant est l'hétérogénéité des élites.

Dans un premier temps, il s'attache à affiner la notion d'élite et à démontrer les critères et indicateurs qui caractérisent cette classe supérieure. Dans un second temps, il se consacre à une réflexion sur la dégénérescence des élites qui donnera naissance à son concept de circulation des élites.

C'est dans son *Traité de sociologie générale*<sup>19</sup> que Pareto synthétise et rend opératoire sa double approche indiquée précédemment.

Bien qu'ayant une portée psychologique par ses indicateurs, sa grille de lecture de la réalité des capacités élitaires est résolument sociologique. Busino<sup>20</sup> donne deux précisions concernant cette tentative de classification : premièrement, les capacités sont, selon Pareto, la disposition naturelle de l'individu à exceller dans une activité déterminée ; deuxièmement, ce n'est pas l'existence de certaines capacités qui détermine la supériorité, mais bien le fait qu'un groupe social décide de valoriser celles-ci.

Suite à ces constats – d'une part, le fait que les capacités valorisées d'une branche sociale supérieure ne sont pas forcément utiles pour l'exercice du pouvoir, d'autre part la dégénérescence inéluctable des aristocraties dont il compare l'histoire à un cimetière pour

---

<sup>16</sup> FINER S. E., 1966, "Introduction", pp.86-87 in Vilfredo Pareto: Sociological Writings. Selected and introduced by S.E. Finer. Translated by D. Mirfin, Londres, Pall Mall Press

<sup>17</sup> BUSINO G., 1992, *op. cit.*, p.16

<sup>18</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.51

<sup>19</sup> PARETO V., 1917, *op.cit.*, pp. 1296-1297

<sup>20</sup> BUSINO G., 1988, *Élitisme et bureaucratie*, Genève, Librairie Droz, p.56

celles-ci<sup>21</sup> – Pareto va affiner son approche élitaire et marquer une différenciation entre les élites gouvernementale et non gouvernementale.

« *Les classes supérieures sont aussi généralement les plus riches. Ces classes représentent une élite, une aristocratie (dans le sens étymologique grec : meilleur). Tant que l'équilibre social est stable, la majorité des individus qui les composent apparaît éminemment douée de certaines qualités, bonnes ou mauvaises d'ailleurs, qui assurent le pouvoir* »<sup>22</sup>.

Comme indiqué précédemment, Pareto va affiner son approche en centrant son « *intérêt sur l'étude d'un sous-ensemble plus étroit : l'élite gouvernementale entendue comme un groupe composé d'un petit nombre d'individus qui exerce des fonctions politiquement ou socialement dirigeantes* »<sup>23</sup>.

Une fois de plus, pour lui l'élite gouvernementale est hétérogène et Zuckerman<sup>24</sup> ajoutera qu'elle l'est car les sociétés le sont aussi.

Le sociologue de Lausanne aborde ensuite la question du rapport entre élites et régimes politiques. Quel que soit le régime politique, il veut en comprendre leur dynamique et, par là, les interdépendances entre l'élite gouvernementale et le régime. En d'autres termes, « *la façon dont l'élite gouvernante se régénère ou dégénère. Dès lors, c'est l'ordre social, la société et le jeu élitaire qui déterminent la nature du régime et surtout qui permettent de penser son devenir* »<sup>25</sup>.

Au final, il n'accordera pas beaucoup d'importance aux régimes politiques mais axera essentiellement sa réflexion sur la question du renouvellement de l'élite dirigeante. Dans l'optique de « *dépasser le mode d'interprétation marxiste du matérialisme historique et de la lutte des classes, [il] avance un nouveau modèle sociologique : celui de la circulation des élites* »<sup>26</sup>.

---

<sup>21</sup> PARETO V., 1917, *op. cit.*, p. 1297

<sup>22</sup> PARETO V., 1978, *Les systèmes socialistes*, Genève, Librairie Droz, p. 8

<sup>23</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.60

<sup>24</sup> ZUCKERMAN A., 1977, "The concept Political Elite: Lessons from Mosca and Pareto", *Journal of Politics*, vol. 39, no 2 may, p.334

<sup>25</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.65

<sup>26</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.68

En mobilisant à nouveau une démarche lexico-expérimentale, il va formuler son modèle en plusieurs étapes<sup>27</sup>. Celui-ci sera qualifié de dualiste par Bottomore<sup>28</sup> car il aborde, d'une part, la circulation entre l'élite gouvernementale et l'élite non gouvernementale et, d'autre part, celle entre de l'élite et le reste de la société. La circulation n'est donc pas qu'horizontale, elle est aussi verticale.

Pareto, en penseur des inégalités, affirme « *que le peuple ne gouvernera jamais. [...] le peuple peut être alternativement le lieu d'où va s'extraire une nouvelle élite qui viendra contester le pouvoir de l'ancienne [...] ou encore de servir de force d'appoint pour une nouvelle élite qui souhaite remplacer la précédente* »<sup>29</sup>.

Dans sa conception, ce sont donc des types d'élites qui se succèdent, mais jamais la classe des gouvernés en tant que telle qui accède au pouvoir, renforçant ainsi sa vision intangible d'une minorité dirigeante. Ainsi, la théorie parétienne de la circulation est une tentative d'explication du changement des élites mais aussi des stratégies de la minorité dirigeante visant à conserver ou conquérir le pouvoir.

Là où « *son modèle de circulation des élites constitue une innovation* »<sup>30</sup>, c'est qu'il va « *montrer que le déclin « forcé » des élites traditionnelles s'accompagne de mécanismes d'ascension de nouvelles élites [...] générant ainsi un mouvement perpétuel de rénovation des élites gouvernementales* »<sup>31</sup>. La circulation des élites n'est donc pas seulement liée à la dégénérescence des élites en place mais elle se doit également de considérer les luttes des groupes de contre-élites capables de les contester<sup>32</sup>.

### **3.3.1.2. Gaetano Mosca**

Mosca a également étudié les minorités au pouvoir, bien que ses écrits soient légèrement antérieurs à ceux de Pareto, il parle de *classe politica* et non d'*élite*. Cela peut s'expliquer par le fait que les deux auteurs relèvent de disciplines différentes, sociologie pour Pareto et sciences politiques pour Mosca. Sans vouloir une fois de plus rentrer dans le débat de paternité, Mosca

---

<sup>27</sup> Par étape, est entendu les différentes publications successives étalées dans le temps

<sup>28</sup> BOTTOMORE T., 1967, *Elites et société*, Paris, Stock, p. 48

<sup>29</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.71

<sup>30</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.73

<sup>31</sup> *Ibidem*

<sup>32</sup> *Ibidem*

peut être considéré comme un des premiers contributeurs au concept élitaire. De plus, bien que sémantiquement la « classe politique » et l' « élite » soient différentes, elles traitent toutes deux idéologiquement de la problématique de la minorité dirigeante. Les deux auteurs partagent donc la même volonté de faire ressortir les capacités et caractéristiques propres aux élites<sup>33</sup>.

Arthur Livingston, qui dirigea la traduction des ouvrages de ces auteurs, mentionne dans la préface à *The Ruling Class* « *qu'ils partagent une même vision critique de l'historicisme et du marxisme* »<sup>34</sup>.

Contrairement à Pareto qui s'en intéresse peu, Mosca va faire des régimes politiques le *core business* de son analyse. Son intérêt pourrait être expliqué par le fait qu'en plus d'être professeur d'université, il exerça des fonctions politiques de député puis de sénateur. Ce double profil, à la fois savant et politique (au sens wébérien du terme), lui a permis d'observer « empiriquement » le fonctionnement des institutions politiques italiennes.

Considéré également en Italie comme l'un des initiateurs d'une nouvelle méthode d'analyse : la science politique. Il soutient que la finalité de celle-ci « *réside dans la découverte des caractéristiques et des mécanismes essentiels des modes de gouvernement dans toutes les sociétés politiques* »<sup>35</sup>. C'est dans cette optique que ses travaux le dirigeront vers sa théorie des minorités gouvernantes qui seront qualifiées de *Ruling Class*. Il s'agit donc, pour le palermitain, de montrer qui gouverne réellement dans les régimes politiques.

D'une mouvance plutôt machiavélienne, il se montre logiquement assez critique envers le marxisme alors fortement répandu. S'il concède que les forces sociales font les sociétés, il privilégie quant à lui l'importance de la variable politique<sup>36</sup>.

Il s'oppose aux idées de disparition des classes sociales et « *pense que le système politique idéal est celui qui est capable de maintenir un équilibre juste entre les forces sociales. [...] (il) avance l'hypothèse selon laquelle on ne peut comprendre la problématique de l'équilibre des pouvoirs que si l'on se donne les outils intellectuels de saisir la compétition qui opposent certains groupes dominants dans la conquête du pouvoir* »<sup>37</sup>.

---

<sup>33</sup> MEISEL J. H., 1958, *The Myth of the Ruling Class. Gaetano Mosca and the Elite*, Michigan, Ann Arbor, The University of Michigan Press, p.173

<sup>34</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.82

<sup>35</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.85

<sup>36</sup> BURNHAM J., 1949, *Les Machiavéliens, défenseurs de la liberté*, Paris, Calman-Lévy, pp.95-96

<sup>37</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.87

Le politologue italien critique également la classification d'Aristote<sup>38</sup>, selon laquelle l'autorité dépend du peuple pour la démocratie, d'une classe restreinte pour l'aristocratie et d'une seule personne pour la monarchie. Il veut montrer que « *le roi comme l'aristocratie ne gouvernent jamais seuls, et que le peuple ne gouverne jamais directement* »<sup>39</sup>, et tient pour étayer sa vision, un raisonnement en trois points. Premièrement, la masse ne participe jamais réellement au gouvernement. Deuxièmement, il s'agit d'un préjugé que de croire que les gouvernements représentent la volonté du peuple et que ce sont les majorités qui gouvernent. Troisièmement, quel que soit le pays ou le régime, il faut « *une machine gouvernementale, une organisation se composant naturellement d'une minorité numérique, à travers laquelle toute activité gouvernementale se déploie* »<sup>40</sup>.

En faisant le lien entre « machine gouvernementale » et minorité dirigeante, il affirme que « *tout ce qui dans le gouvernement fait partie du dispositif et de l'exercice de l'autorité, ou encore implique le commandement et responsabilité, est toujours l'attribution d'une classe spéciale, dont les éléments de formation, selon le siècle et le pays, peuvent énormément varier, il est vrai, mais qui, quelle que soit sa formation, constitue toujours face à la masse des gouvernés auxquels elle s'impose, une minorité restreinte* »<sup>41</sup>.

Autrement dit, cette minorité restreinte - qu'il appelle *classe politique* - contrôle le gouvernement et impose sa volonté à la masse qui n'a « *ni volonté, ni impulsion, ni action commune* »<sup>42</sup>. Il indique également que l'avantage qu'a la minorité face à la masse est sa capacité à être organisée, facilitée par le nombre restreint d'acteurs.

Dans son ouvrage sur la théorie des gouvernements, il esquisse les critères de « valeur militaire », « richesse », « naissance » et « mérite personnel », qui permettent de faire partie de la classe politique<sup>43</sup>. Cependant, et contrairement à la vision parétienne, Mosca indique que bien qu'ayant des qualités supérieures, c'est surtout la capacité de légitimation de son pouvoir auprès

---

<sup>38</sup> ARISTOTE, 325-323 av. J.-C., *Politique*, Livre III, chap. 7, 1279 à 25, trad. PELLERIN P., 1990, Paris, Coll. « GF », Éd. Flammarion, pp.229-230

<sup>39</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.89

<sup>40</sup> MOSCA G., 1884, *Sulla Teorica dei governi e sul governo rappresentativo. Studi storici e sociali*, Torino, Loescher, p. 23 in ALBERTONI E. A., 1987, *Doctrines de la classe politique et théorie des élites*, Paris, Méridiens Klincksieck, p.53

<sup>41</sup> ALBERTONI E. A., 1987, *op. cit.*, p.54

<sup>42</sup> MOSCA G., 1884, *op. cit.*, pp.206-207 in PUPPO A., 2005, « Gaetano Mosca et la théorie de la classe politique. Une pensée antidémocratique au service de la liberté », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 2005/2, n°22, p. 247

<sup>43</sup> ALBERTONI E. A., 1987, *op. cit.*, pp.55-57

des gouvernés qui caractérise la minorité gouvernante. Il qualifiera cette capacité de *formule politique* et celle-ci permet de « *faire accepter un mode de domination et d'exercice de pouvoir en faisant croire que l'orientation de la politique du gouvernement défend les intérêts des gouvernés. [...] elle permet également de structurer la classe politique dans la mesure où elle contribue non seulement à l'unifier, mais aussi à hiérarchiser la société* »<sup>44</sup>.

Suite aux changements sociopolitiques qu'a connus l'Europe dans la première moitié du XXe siècle (démocratisation), Mosca va modifier légèrement son approche du paradigme élitaire dans sa deuxième édition d'*Elementi di scienza politica* (1923). Il va dépasser son concept de *classe politique* par celui de *classe dirigeante (Ruling class)*.

En s'appuyant sur les travaux d'auteurs comme Saint-Simon, Auguste Comte, Hyppolyte Taine et Ludwik Gumplowicz annonçant une société où la vie sociale sera dominée par le caractère industriel ou scientifique, il montre que le pouvoir passera aux mains de dirigeants susceptibles de porter ce changement politique<sup>45</sup>.

Ce qui est intéressant dans sa nouvelle approche, c'est qu'elle participe au questionnement du pluralisme de l'élite, d'autant que l'auteur s'attelle à regarder de plus près ce qui se passe derrière les élites gouvernantes. Il introduit ainsi dans son analyse un principe de dualité de la classe dirigeante qui se traduit par une sous-couche, non moins importante, grâce à laquelle la couche supérieure arrive à diriger. « *Cette intuition sociologique provient de l'observation comparée de l'augmentation continue du rôle des bureaucraties, sorte de deuxième strate de la classe dirigeante dans les sociétés développées* »<sup>46</sup>.

Selon lui, ce « *principe des deux niveaux de gouvernement, les tenants de l'autorité formelle du pouvoir et les entourages (conseillers, etc.), est valable pour tous les types de régime, autocratique ou démocratique* »<sup>47</sup>. Le mode d'intégration élitaire horizontal est de plus en plus dépassé au profit de l'intégration verticale caractérisant les régimes pluralistes. Mosca voit ce nouveau mode d'intégration verticale, basé sur deux principes - électif et de concours - comme ayant une dimension positive et une négative : positive, car le recrutement par la réussite d'un concours prouve une certaine reconnaissance objective des compétences et aptitudes des lauréats ; négative pour le principe électif car ce sont les élus qui font l'élection et non les

---

<sup>44</sup> GENIEYS W., 2011, op. cit., p.95

<sup>45</sup> GENIEYS W., 2011, op. cit., p. 98

<sup>46</sup> MEISEL J. H., 1958, op. cit., pp.202-203

<sup>47</sup> GENIEYS W., 2011, op. cit., p.100

électeurs. Ces élus peuvent user d'artifices comme la propagande ou le clientélisme afin de s'assurer d'être réélus : ces artifices du principe électif conduisent à ce que Meisel qualifie d'« élite de la médiocrité »<sup>48</sup>.

L'élite bureaucratique de technocrates constituée par l'entrée dans l'État via concours, est ainsi considérée comme un contre-pouvoir s'opposant aux dérives des élus. Mosca établit une corrélation entre l'augmentation de la classe moyenne et celle de l'élite bureaucratique. En effet, par sa position sociale et conjointement son éducation, celle-ci intègre rapidement, grâce au système de concours, la deuxième strate de la classe dirigeante. « *Ces élites ainsi sélectionnées peuvent avoir un rôle centripète dans la mesure où elles occupent une position élitaire à partir de laquelle elles peuvent contester, voire prendre, le pouvoir détenu par la strate supérieure* »<sup>49</sup>.

Le politologue italien en vient naturellement à constater l'interdépendance des différentes strates de la société. Comme indiqué précédemment, la strate supérieure dépend de la seconde et cette dernière dépend également de la masse dont elle est initialement issue. Outre le rôle de contrôle de la strate supérieure, cette classe moyenne aurait aussi « *une capacité à établir un pont avec la société* »<sup>50</sup>, ce qui démontrerait pour lui une diminution de la distance entre la masse et la minorité dirigeante.

« *La théorie de la classe politique de Mosca nous permet de dire que là où prévaut le principe aristocratique, la classe dirigeante est stable, désintéressée, mais dépourvue de représentativité. Par contre, lorsque le principe démocratique est prédominant, la classe dirigeante est représentative des forces sociales en présence, en mesure de réaliser davantage de projets collectifs, mais instable, très avide et très attachée à ses intérêts propres* »<sup>51</sup>.

### **3.3.1.3. Robert Michels**

Robert Michels, dans son étude sur le fonctionnement démocratique des partis politiques, met en évidence ce qu'il appelle la *loi d'airain de l'oligarchie*<sup>52</sup>, qui veut que quelle que soit la forme d'organisation politique, il existe une polarisation entre une minorité dirigeante et une

---

<sup>48</sup> MEISEL J. H., 1958, *op. cit.*, p.111

<sup>49</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p.101

<sup>50</sup> *Ibid.*, p.106

<sup>51</sup> BUSINO G., 1992, *op. cit.*, pp.12-13

<sup>52</sup> MICHELS R., 2009, *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, pp. 247-260

majorité dirigée. De plus, toute organisation engendre des relations de pouvoir et de domination ; l' « *organisation est la source d'où naît la domination des élus sur les électeurs, des mandataires sur les mandants, des délégués sur ceux qui délèguent. Qui dit organisation, dit oligarchie* »<sup>53</sup>.

Au fur et à mesure que l'organisation (parti) grandit, il émerge une plus grande nécessité d'une direction des affaires et le pouvoir de décision est peu à peu concentré uniquement aux mains des chefs au détriment des masses. Cet état de fait entraîne donc l'émergence de dirigeants de plus en plus professionnalisés et spécialisés techniquement. Ceux-ci, grâce aux ressources de l'organisation, développent des compétences spécifiques et un certain savoir-faire, ce qui tend à muter ces dirigeants en « *chefs stables et inamovibles* »<sup>54</sup> plutôt que serviteurs délégués des masses. En d'autres termes, Michels prend en compte les effets de la bureaucratisation des partis et les lie à la professionnalisation des carrières politiques ainsi que la nécessité d'une direction permanente au sein de ces organisations partisans ce qui accentue l'effet de distanciation entre les élites dirigeantes et la masse représentée.

Outre cet aspect institutionnel, Michels aborde également un aspect psychologique des chefs et de la masse. D'une part, les premiers ayant acquis cette position ne sont pas prêts à l'abandonner (pouvoir, renommée,...) ; d'autre part, la masse a une propension à vouloir s'incliner devant des chefs qui les représentent, ce phénomène ayant un effet renforçant quant à l'attachement de position des dirigeants. Ceux qui « *n'étaient au début que les organes exécutifs de la volonté collective, ne tardent pas à devenir indépendants de la masse, en se soustrayant à son contrôle* »<sup>55</sup>.

### **3.3.2. Apport d'autres auteurs**

D'autres auteurs se sont intéressés directement ou indirectement au concept d'élite politique. Evidemment, en faire un recensement exhaustif n'est pas l'objectif de ce travail, et engendrerait une dissolution du sujet. Néanmoins, quelques-uns ont fait l'objet d'une attention particulière car ils peuvent permettre d'avancer dans la compréhension de ce phénomène, ou du moins d'en apporter des nuances.

---

<sup>53</sup> MICHELS R., 2009, *op. cit.*, p.262

<sup>54</sup> MICHELS R., 2009, *op. cit.*, p.262

<sup>55</sup> *Ibid.*, p.16

### 3.3.2.1. Karl Mannheim

Mannheim, dans *Man and Society in an age of reconstruction* (1940) et *Freedom, Power and Democratic Planning* (1951), traite du concept élitaire. Pour lui, il n'y a pas de relation dominant-dominé pure mais plutôt une réciprocité asymétrique. Il « *est de l'avis qu'une démocratie intégrale, conforme au principe de la théorie [démocratique classique], est irréalisable. À la limite, elle aboutirait au chaos social* »<sup>56</sup>. Afin de rendre possible les choix collectifs, le système représentatif a été mis en place ; même si son application délègue le pouvoir à une minorité, la possibilité de revendiquer l'égalité et de rappeler aux gouvernants qu'ils détiennent le pouvoir par délégation permet de garantir une certaine circonscription de la minorité. Donc, pour Mannheim, « *les élites sont compatibles avec la vie démocratique, pour autant, toutefois, qu'elles se soumettent inconditionnellement aux règles de la représentation et qu'elles soient régulièrement sélectionnées et contrôlées par les électeurs* »<sup>57</sup>.

Selon lui, à cause du manque de créativité des élites, leur élaboration n'est pas adéquate : sa résultante serait un accroissement des conflits entre elles notamment concernant leurs sphères d'influence. Ce phénomène provoquerait une perte d'influence des élites, ce qui modifierait les modes de production de celles-ci. Il ne résulterait plus qu'un jeu de contre-balancier entre les élites pour leurs influences. « *Les groupes dégagent de plus en plus d'élites, mais celles-ci ont de moins en moins de poids [...] leur influence diminue au fur et à mesure que s'accroît leur nombre* »<sup>58</sup>.

Mannheim s'attarde sur les élites intellectuelles qui, selon lui, ont pour tâche de créer les conditions propices à la coexistence sociale, car elles seraient capables de s'extérioriser d'un groupe social ainsi que des influences d'appartenance de classe sociale. Ce détachement leur permettrait de voir les choses d'en haut et donc de pouvoir proposer des valeurs nouvelles ou de dégager/expérimenter des solutions aux problèmes des différents groupes.

« *Mannheim a vu le poids de l'intelligentsia dans le fonctionnement des élites* »<sup>59</sup>.

---

<sup>56</sup> BUSINO G., 1992, *op. cit.*, p.8 (version numérique)

<sup>57</sup> BUSINO G., 1992, *op. cit.*, p. 8

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 9

<sup>59</sup> *Ibidem.*

### 3.3.2.2. Charles Wright Mills

Dans *L'élite au pouvoir*<sup>60</sup>, Mills étudie les personnes qui constituent les hautes sphères du pouvoir aux États-Unis. Étant donné que ses écrits sur le sujet surviennent juste après la Seconde Guerre mondiale, son regard se porte sur les trois grands ordres qui ont une place prépondérante à l'époque : le politique, l'économique et le militaire.

Le professeur de Columbia juge insuffisantes les conceptions élitistes de Pareto et Mosca. Il reproche au premier « *l'idée statique qui consiste à choisir une valeur et à appeler élite ceux qui en ont le plus* »<sup>61</sup> car selon lui, ce procédé ne permet pas de trouver l'élite mais bien un nombre d'hommes correspondant au nombre de valeurs choisies. Quant au deuxième, « *Il [lui] reproche sa philosophie de l'histoire qui érige les élites en véritables acteurs de l'histoire et revient donc à raisonner de manière tautologique* »<sup>62</sup>. En effet, même si pour lui les élites font bien l'histoire, elles ne l'ont pas toujours faite et la font actuellement surtout par la concentration de pouvoir, qui leur permet de prendre des décisions impactant le monde.

Mills voit un problème dans le système politique et son fonctionnement. Selon lui, la centralisation du pouvoir nuit à l'intérêt porté à la vie locale étasunienne : la bureaucratie l'affaiblit et l'imbrication de pouvoir de ce qu'il appelle le triangle du pouvoir (économique, politique et militaire) a vidé la démocratie de sa substance. « *L'état de guerre permanente favorise la collusion des intérêts économiques, politiques et militaires. Parallèlement, les médias contribuent à transformer le public en une masse manipulée. Et ces différents éléments font système* »<sup>63</sup>.

Le sociologue s'appuie sur Weber et Schumpeter pour construire sa propre définition de l'élite au pouvoir : « L'élite forme davantage un « groupe de statut » qu'une classe. Ses membres ont avant tout en commun leur prestige. Et le prestige vient au chef parce qu'il commande. [...] C'est la position qui confère le statut et non l'inverse »<sup>64</sup>. Ce sont donc les personnes qui occupent les plus hauts postes au sein des institutions dominantes qui constituent l'élite au

---

<sup>60</sup> WRIGHT MILLS C., 2012, *L'élite au pouvoir*, Marseille, Éditions Agone, coll. « L'ordre des choses »

<sup>61</sup> *Ibid.*, préface, p. XX

<sup>62</sup> *Ibidem.*

<sup>63</sup> DENORD F., RÉAU B., 2014, *La sociologie de Charles Wright Mills*, Paris, Éditions La Découverte, coll. « Repères », p. 71

<sup>64</sup> WRIGHT MILLS C., 2012, *op. cit.*, préface pp. XX-XXI

pouvoir. Et ce sont les institutions qui sont la base du pouvoir, de la richesse et du prestige de cette élite.

Pour Mills, « *le processus de cooptation s'effectue avant tout sur la base de l'adéquation des personnalités aux valeurs des institutions plutôt que sur des savoir-faire techniques* »<sup>65</sup>. Cependant, cette conception ne permet toujours pas de circonscrire de façon pertinente l'élite au pouvoir. Mills utilise alors la notion de clique pour définir les caractéristiques communes de celle-ci et définir ainsi plus précisément les limites de ce petit groupe qui constitue l'élite au pouvoir<sup>66</sup>. Parmi ses caractéristiques, Mills en fit ressortir plusieurs qui lui paraissaient flagrantes. La première est la circulation des membres d'une institution à une autre : les élites militaires se reconvertissent dans les grandes entreprises ou dans le directoire politique, les hommes d'affaires sont étroitement liés aux politiques par le financement des campagnes et par l'interpénétration et les passages d'un univers à l'autre. Ensuite vient la conjonction des intérêts, notamment concernant les trois grands ordres traités dans son ouvrage, qui engendre une intégration de plus en plus importante de l'élite. Enfin, la socialisation des individus au sein du groupe cimente celui-ci. Tous ces éléments font qu'il se crée un « *ethos similaire chez les membres de la clique (un ensemble de normes, de valeurs et de comportements similaires produits par des instances de socialisation identiques)*. Ils contribuent à rendre les puissants interchangeables et capables d'occuper des positions de pouvoir dans tous les domaines »<sup>67</sup>.

### 3.3.2.3. Robert Dahl

Dans son étude sur le pouvoir décisionnel au sein de la ville américaine de New Haven (Connecticut), Dahl entend réfuter l'argumentation moniste de Mills et démontrer son intuition sur le modèle polyarchique<sup>68</sup> et donc de la démocratie pluraliste.

Il va tenter de répondre à plusieurs questions comme : « *does the way in which political resources are distributed encourage oligarchy or pluralism ? How are important political decisions actually made ? What kind of people have the greatest influence on decisions ? Are different kinds of decisions all made by the same people ? [...] Do leaders tend to cohere in their policies*

---

<sup>65</sup> DENORD F., RÉAU B., 2014, *op. cit.*, p. 73

<sup>66</sup> WRIGHT MILLS C., 2012, *op. cit.*, pp. 53-54

<sup>67</sup> DENORD F., RÉAU B., 2014, *op. cit.*, p. 75

<sup>68</sup> DAHL R. A., 2016, *Polyarchie : participation et opposition*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 21

*and form a sort of ruling group, or they tend to divide, conflict, and bargain ? Is the pattern of leadership, in short, oligarchical or pluralistic ? »<sup>69</sup>.*

Le but n'est pas d'identifier qui a la réputation suffisante pour détenir de l'influence mais de définir quels sont les acteurs qui interviennent dans la prise de décision, de quelle manière et avec quel poids, ce qui permettra au final d'identifier concrètement qui décide.

*« Dahl renverse radicalement la perspective de Mills en montrant que l'élite oligarchique identifiée initialement n'a cessé de se différencier. De plus, la modernisation économique et politique de la société locale de New Haven favorise l'éclatement en une multitude de groupe d'élites rivales et concurrentes »<sup>70</sup>. Le suffrage universel et l'arrivée dans la compétition politique d'acteurs issus d'autres couches sociales ont également favorisé le pluralisme démocratique, la polyarchie. « An elite no longer rules New Haven »<sup>71</sup> : c'est par ces mots que Dahl conclut la première partie de son ouvrage car, pour lui, aucun groupe d'élite ne peut prétendre au monopole du pouvoir du fait que sa structure elle-même est devenue pluraliste<sup>72</sup>.*

Dahl s'attèle principalement à mesurer les liens entre élites politiques et économiques car la prédominance des unes ou des autres dans la prise de décisions mettrait à mal le caractère pluraliste cher à l'auteur. Il démontre que, bien qu'elle soit présente, l'influence de l'élite économique ne s'exerce qu'à certains moments. De plus, elle est en permanence en concurrence avec d'autres groupes d'élites dotés de moins de ressources, mais capables de mobiliser des acteurs à leurs causes. Il constate également que, lors de décisions prises d'initiative par le maire, les élites économiques se divisent souvent afin de garantir les intérêts de leurs secteurs. Seul le maire serait multi-domaines et, par conséquent, lui seul gouverne New Haven sous le contrôle indirect du peuple votant.

*« Dès lors, plus rien ne prouve l'existence d'une mainmise « cachée » d'une élite économique, consciente, cohérente, et parfois conspirante, faisant des édiles politiques locaux des subalternes du gouvernement local. Bien au contraire, l'étude Qui Gouverne ? montre comment opère empiriquement le pluralisme démocratique à partir d'un ensemble d'élites*

---

<sup>69</sup> DAHL R. A., 2005, *Who Governs? Democracy and Power in an American City*, New Haven, Yale University Press, Second edition, p. 7

<sup>70</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p. 235

<sup>71</sup> DAHL R. A., 2005, *op. cit.*, p. 86

<sup>72</sup> GENIEYS W., 2011, *op. cit.*, p. 235

*différenciées poursuivant des buts propres et s'efforçant de mobiliser des « ressources » pour les faire triompher »<sup>73</sup>.*

### **3.4. Élite ou élites**

La notion d'élite renvoie donc à une minorité dirigeante, mais les personnes qualifiées d'élites sont-elles homogènes pour autant ?

Pareto a opéré une différenciation entre l'élite gouvernementale et non gouvernementale, et Mosca a introduit la vision d'une sous-couche grâce à laquelle la couche supérieure (élites gouvernantes) arrive à diriger. La conception « classique » du phénomène élitair, qui veut que seule une minorité décide pour l'ensemble de la société, participe à l'approche moniste. De nombreux partisans de celle-ci (i.e. Burnham, Mills, Hunter, Domhoff, Bourdieu, etc.) vont mener des recherches afin de prouver l'existence de cette minorité omnipotente.

*« Charles Wright Mills démontre que le développement des liens entre élites politiques, économiques et militaires dans la société américaine a entraîné la formation d'une élite du pouvoir. Au processus d'unification de ce groupe social correspond le désengagement progressif de l'ensemble de la population vis-à-vis du pouvoir décisionnel. Fort de cette solidarité, l'élite du pouvoir s'infiltré dans tous les domaines de la vie sociale moderne. Mills innove en montrant que l'homogénéité et la cohésion culturelle et politique de cette élite du pouvoir se constituent à partir du vivier des écoles et des prestigieuses universités (Ivy League) »<sup>74</sup>.*

Georges W. Domhoff<sup>75</sup>, au travers de son étude sur l'élite économique américaine, démontre que celle-ci est étroitement liée avec l'élite du pouvoir (étatique) de par leurs origines sociales (richesse), leurs formations universitaires (Ivy League) et « leurs rapports privilégiés entretenus avec les grandes entreprises »<sup>76</sup>.

---

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 238

<sup>74</sup> GENIEYS W., 2000, « De la théorie à la sociologie des élites en interaction. Vers un néo-élitisme ? », dans CURAPP, *La méthode au concret*, Paris, PUF, p.87

<sup>75</sup> DOMHOFF G. W., 1967, *Who Rules America? Power, Politics and Social change*, New Haven, Yale University Press

<sup>76</sup> GENIEYS W., 2006, « Nouveaux regards sur les élites du politique », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°1, p.126

Bourdieu se place également dans la mouvance moniste mais sa notion du pouvoir est toutefois nuancée : il l'élargit « *au-delà de sa sphère traditionnelle – politique, financière, administrative – pour englober tous les effets de domination* »<sup>77</sup> comme la culture ou le diplôme par exemple.

Les partisans du pluralisme critiquent le courant moniste qui selon eux « *tend à survaloriser le rôle des origines sociales, de la formation et du recrutement des élites* »<sup>78</sup>. Les pluralistes, eux, « *insistent sur le comportement des élites en configuration de pouvoir en privilégiant les initiateurs de propositions et les actions qui sont entreprises afin de promouvoir leurs projets ou de bloquer ceux des autres* »<sup>79</sup>.

Pour Mannheim, les élites ne sont pas forcément unies vers un même but, mais plutôt variées et disparates. Il distingue les élites politiques, organisationnelles, intellectuelles, artistiques, morales et religieuses, les deux premières se chargeant de l'aspect politique et gestion de l'état tandis que les autres « *contribuent à sublimer les énergies psychiques que la société mobilise dans la lutte quotidienne pour l'existence* »<sup>80</sup>. Pour lui, tant que les élites accomplissent leurs tâches en coopération et dans les limites de leurs attributions, il y a équilibre. Si pas, c'est la crise.

Robert Dahl<sup>81</sup> montre à partir d'une analyse de l'influence des notables traditionnels et des notables économiques dans les affaires publiques que le pouvoir se répartit de façon plurielle, ce qu'il qualifie de *polyarchie*. L'approche décisionnelle montre qu'aucun groupe n'a du pouvoir sur l'ensemble des problèmes, tous doivent conclure des alliances pour réaliser, au moins en partie, leurs finalités respectives. David Riesman<sup>82</sup> soutient pour sa part que dans une démocratie libérale, c'est une multitude de groupes de pression qui se partagent le pouvoir et non une seule classe dominante.

« *L'analyse des élites en interaction ouvre aujourd'hui la voie au néo-élitisme* »<sup>83</sup> et la recherche met alors l'accent sur les interactions entre les 'représentations du monde' dont sont porteuses les élites et la production d'un référentiel de politique publique. Un certain nombre

---

<sup>77</sup> HEINICH N., 2004, « Retour sur la notion d'élite », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2004/2, n°117, p.316

<sup>78</sup> GENIEYS W., 2000, *op. cit.*, p.89

<sup>79</sup> GENIEYS W., 2000, 2000, *op. cit.*, p.89

<sup>80</sup> BUSINO G., 1992, *op. cit.*, p.8 (version numérique)

<sup>81</sup> DAHL R. A., 2005, *op. cit.*

<sup>82</sup> RIESMAN D., 1964, *La foule solitaire : Anatomie de la société moderne*, Paris, Arthaud

<sup>83</sup> GENIEYS W., 2000, *op. cit.*, p.84

de recherches a montré que « *la transformation des propriétés sociales des élites ne modifie pas substantiellement les logiques de fonctionnement d'un régime politique* »<sup>84</sup>.

La sociologie des « *régimes à pluralisme limité* »<sup>85</sup> confirme que ce n'est pas principalement du côté du mode de recrutement des élites du pouvoir que se trouve la spécificité de l'ordre politique, mais plutôt du côté des formules de légitimité. D'autres chercheurs partent du postulat qu'aucune application pratique d'une politique démocratique n'est possible sans l'apport des élites.

« *Le néo-élitisme initié par Georges Lowell Field et John Higley met en relief l'existence d'élites coopérantes (consensus/dissensus), qui se traduit souvent par la réalisation d'accords constitutionnels et institutionnels conduisant à la stabilité politique et sociale des démocraties* »<sup>86</sup>. De plus, « *l'appartenance même à une élite suppose l'acceptation de stratégie de promotion et donc de compétition, qui structurent autant de sous-groupes aux intérêts parfois contradictoires. Les élites politiques, religieuses, intellectuelles, économiques appartiennent à des domaines de compétences qui se complètent parfois mais sont susceptibles de se poser comme concurrents* »<sup>87</sup>. Les élites sont donc, selon cette conception, forcément hétérogènes.

Le choix a été fait de privilégier cette approche pluraliste dans ce travail, car elle semble mieux adaptée à la pluralité de notre société belge actuelle. En effet, celle-ci est caractérisée par différents enchevêtrements, tant des niveaux de décision (fédéral, régional, communautaire et européen) que des secteurs économique et politique (ex : sauvetage des banques) sans pour autant qu'il y ait de congruence entre les différents acteurs concernés. Il paraît difficilement concevable que les « meilleurs » de chaque domaine (cf. chapitre 1.2) soient ralliés en une seule classe dominante autour d'un projet commun. Quelle meilleure illustration que sont les écrits critiques des élites intellectuelles, comme les académiques, concernant les élites politiques ou économiques.

---

<sup>84</sup> GENIEYS W., 2006, *op. cit.*, p.129

<sup>85</sup> HERMET G., 2004, « Un régime à pluralisme limité ? À propos de la gouvernance démocratique », *Revue française de science politique*, 2004/1, vol.54, p.159-178

<sup>86</sup> GENIEYS W., 2006, *op. cit.*, p.130

<sup>87</sup> LEFERME-FALGUIERES F., VAN RENTERGHEM V., « Le concept d'élite. Approches historiographie et méthodologiques », *Hypothèse*, 2001/1 (4), p.65

### 3.5. Concept de référentiel

En ce qui concerne la phase de théorisation, le choix s'est porté sur le concept de *référentiel* développé par Pierre Muller. La vision explicative que ce concept apporte par rapport à la problématique de ce travail de recherche est à trouver dans sa dimension purement théorique et non opérationnelle. Par conséquent, cette conception ne sera pas utilisée pour analyser les politiques publiques mises en œuvre en lien avec le référentiel abordé, ceci sortant du cadre du présent travail. Avant de le mobiliser, il est bon de cadrer le propos. Qu'entend Muller par référentiel ?

Muller s'intéresse aux politiques publiques car, selon lui, leur objectif n'est pas seulement de résoudre des problèmes mais surtout de construire un cadre interprétatif du monde<sup>88</sup>. Selon lui, les politiques publiques sont à voir sous une double vision – cognitive et normative. « *Les politiques publiques servent à la fois à construire des interprétations du réel [...] et à définir des modèles normatifs d'action* »<sup>89</sup>. Ce sont ces cadres d'interprétation qu'il qualifie de *référentiels*. Le référentiel peut être global ou sectoriel et c'est du décalage entre ces deux niveaux que naît la dynamique du changement<sup>90</sup>.

Le référentiel global « *constitue l'espace de sens qui va permettre de dépasser, jusqu'à un certain point, la situation d'hyperchoix dans la mesure où il délimite des valeurs, des normes et des relations causales qui s'imposent dans un cadre cognitif et normatif pour les acteurs engagés dans la confrontation des intérêts* »<sup>91</sup>. Muller le caractérise comme « *un ensemble de valeurs, de normes, d'algorithmes et d'images qui définissent un cadre général d'interprétation du monde (et des règles de l'action publique) dépassant les limites d'un secteur, d'un domaine ou d'une politique* »<sup>92</sup>.

Le référentiel sectoriel, quant à lui, représente l'image dominante d'un secteur. Elle est évolutive et varie en fonction des intérêts et nécessités. Le secteur étant défini par Muller comme étant « *une structuration verticale des rôles sociaux (en général, professionnels), qui incarnent des règles de fonctionnement, d'élaboration de normes et de valeurs spécifiques, de*

---

<sup>88</sup> MULLER P., 2000, *op.cit.*, p. 189

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 195

<sup>90</sup> MULLER P., 2005, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de science politique*, 2005/1, Vol. 55, p. 182

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 162

<sup>92</sup> MULLER P., 2005, *op. cit.*, p. 177

*sélection des élites et de délimitation de frontières, apparaît donc comme la vision de ces systèmes d'action du point de vue de l'action publique : il s'agit d'une configuration d'acteurs qui entretiennent des relations de conflit ou de coopération, ces relations se déployant dans un cadre cognitif et normatif délimitant l'objet et le contenu d'une politique publique »<sup>93</sup>.*

Comme indiqué précédemment, c'est lorsqu'il y a un décalage entre la vision imposée par le référentiel global et le mode de régulation du secteur que les changements éventuels s'amorcent. C'est dans le secteur que les individus vont constater le décalage et, afin de défendre leurs intérêts, vont tenter de définir ou redéfinir les objectifs des politiques publiques les concernant. Toute la difficulté de cette vision référentielle est donc de créer et maintenir le lien entre le global et le sectoriel. Cette mission est celle, selon Muller, d'acteurs – individuels ou collectifs – qui sont capables de se situer entre deux univers de sens et de définir les objectifs d'une politique ainsi que d'identifier les acteurs concernés par celle-ci, le tout dans le contexte de sens global. Il les appelle les *médiateurs* qui sont « *les agents qui vont incarner la relation complexe entre les contraintes du global et l'autonomie du sectoriel* »<sup>94</sup>. Il précise que ce ne sont pas les dirigeants, hauts fonctionnaires ou représentants politique qui ont forcément vocation à être ces médiateurs.

Les médiateurs sont distingués en deux catégories : les experts et les praticiens. Cette distinction ne doit pas être vue comme exclusive et il n'est pas rare que certains acteurs fassent partie des deux. Les premiers sont des universitaires, spécialistes ou encore lobbies qui, bien qu'ils ne soient pas directement responsables de la formulation des politiques, participent par leur expertise à la définition des politiques. Les praticiens, quant à eux, sont les acteurs politiques, hauts fonctionnaires, syndicats, mouvements sociaux, etc. qui ont plutôt pour but d'agir sur le changement, en harmonisant les visions sectorielles et globales. « *Leur action, la définition de leurs stratégies organisationnelles ou politiques consistent, pour une bonne part, à mobiliser des ressources cognitives et normatives définies ou popularisées par les experts* »<sup>95</sup>.

Dans le cadre de ce travail, c'est dans cette dernière catégorie que sont placées les élites politiques et le chapitre 7 expliquera leur rôle en tant que médiateurs (praticiens) dans le décalage de référentiel.

---

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 181

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 183

<sup>95</sup> MULLER P., 2005, *op. cit.*, p. 185

## 4. Cadre méthodologique

La finalité de ce chapitre est d'exposer la méthodologie utilisée dans ce travail de recherche. Le développement en 3 parties de cette recherche, expliqué dans le chapitre 2, a nécessité une double démarche méthodologique. Pour ce qui est de la partie relative aux perceptions des citoyens et la première hypothèse, afin d'obtenir des résultats probants, une démarche quantitative par questionnaire auprès d'un échantillon de citoyens et une analyse statistique seront mobilisées. Ensuite, une démarche qualitative - consistant en des entretiens de 5 députés wallons et en leur analyse - sera réalisée afin de confronter les résultats quantitatifs à la perception qu'en ont les élites politiques, et d'obtenir leur vision des raisons ayant mené à la problématique de confiance. Il sera ainsi tenté de formuler et vérifier la deuxième hypothèse de ce travail.

### 4.1. Démarche quantitative

Le but de cette démarche est de quantifier, donc de « *faire exister sous forme numérique ce qui, auparavant, était exprimé seulement par des mots et non par des nombres* »<sup>96</sup>.

Bien que les statistiques qui découlent de cette méthode décrivent avec moins de subtilité les faits sociaux, leur avantage est d'organiser les informations et « *d'en analyser la fréquence : de leur caractère habituel, ce qui se passe en moyenne, ou extraordinaire, ce qui s'en écarte. Il s'agit d'un formidable outil pour déconstruire nos a priori* »<sup>97</sup>.

Au travers d'une enquête par questionnaire administré auprès d'un échantillon de citoyens, l'objectif est de comparer, au travers de tableaux croisés, deux variables afin de mesurer l'écart à l'indépendance. Cette opération permettra de valider ou invalider la première hypothèse de ce travail de recherche développée dans le chapitre 2.

#### 4.1.1. Échantillon

Bien que la population sur laquelle porte la recherche semble évidente, pouvoir interroger l'intégralité des citoyens wallons est quasiment chose impossible pour un travail de cette ampleur. De plus, il n'est pas forcément utile de rassembler des informations sur chaque unité

---

<sup>96</sup> DESROSIERES A., KOTT S., 2005, « Quantifier », *Genèses* 2005/1, n°58, p. 2

<sup>97</sup> BUGEJA-BLOCH F., COUTO M.-P., 2015, *Les méthodes quantitatives*, Paris, Presse Universitaire de France, « Que sais-je ? », 1<sup>ère</sup> édition, p.34

qui compose la population. En effet, « *au-delà d'un certain seuil, il est probable que les nouvelles personnes interrogées ne nous en apprennent pas d'avantage sur le phénomène étudié* »<sup>98</sup> et le contenu des réponses arrivera à un moment de saturation<sup>99</sup>.

C'est pourquoi le recours à un échantillonnage est nécessaire. L'échantillon est une partie de la population de référence sur laquelle porte la recherche. La publication d'un questionnaire sur le site internet de Sudpresse, explicitée dans les chapitres suivants, a permis d'obtenir un échantillon de 1.743 personnes.

Afin d'arriver à ce chiffre, un premier tri a été effectué via un filtre par adresse I.P. (Internet Protocol) pour éviter au maximum les multi-participations susceptibles de fausser les chiffres. Un deuxième tri a été nécessaire pour écarter les personnes ayant indiqué un code postal ne faisant pas partie de la région wallonne, l'objet de l'enquête étant de sonder les citoyens wallons concernant leurs représentants politiques.

Enfin, les répondants de moins de 18 ans, pas encore actifs dans la vie politique, ainsi que ceux ayant introduit des données aberrantes de type « 1250 » pour l'âge ou bien encore « 502 enfants » ou encore des propos injurieux et déplacés à l'encontre du questionnaire dans les champs de réponse libre ont été également écartés.

#### **4.1.2. Questionnaire**

Le questionnaire est l'instrument d'observation indirecte qui permet de quantifier l'avis des sondés sur un ou plusieurs sujets. Contrairement aux entretiens, il doit être standardisé et ne peut plus être modifié une fois administré aux premiers sondés.

Les premiers éléments essentiels pour la construction du questionnaire sont l'identification de l'objet de recherche et des destinataires ainsi que la considération de ceux-ci.

L'élaboration du questionnaire n'a pas été affaire aisée. La difficulté a été de pouvoir l'établir en tentant de considérer les différents profils d'enquêtés faisant partie de l'échantillon. Il doit être compréhensible, concis et univoque pour ceux-ci, mais il est également important qu'il n'utilise pas de jargon technique et qu'il suscite l'intérêt afin qu'il soit complété entièrement.

---

<sup>98</sup> BUGEJA-BLOCH F., COUTO M.-P., 2015, *op. cit.*, p. 64

<sup>99</sup> VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R., 2011, *op.cit.*, p. 149

Bien que majoritairement composé de questions fermées, des questions ouvertes sont indispensables pour casser la monotonie du questionnaire grâce à l'alternance, mais également pour laisser la possibilité qu'émergent de nouvelles pistes ou opinions.

Une autre difficulté d'élaboration a été de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'effet de contagion entre les questions, surtout pour les questions d'opinions.

Afin de vérifier que ces écueils ont été évités, et pour améliorer la qualité du résultat, une phase de test a été réalisée auprès de différents profils de citoyens. À savoir : un médecin, plusieurs étudiants de différentes catégories, une secrétaire juridique, un travailleur social, un directeur d'ASBL, une infirmière, un fonctionnaire, un facteur, un journaliste, un informaticien, un banquier, un avocat, une pharmacienne, une retraitée, une psychologue et un couple de chômeurs. En plus de tester le fond du questionnaire, un test sur la forme a également été proposé à ces personnes. En effet, plusieurs mises en page ont été soumises afin de déterminer la plus agréable pour les enquêtés. Ces mises en page ont été inspirées de plusieurs exemples de questionnaires trouvés notamment dans la littérature. Comme le disait Grémy : « *l'art du questionnaire est un art du plagiat [...] on a tout intérêt à reprendre des énoncés qui ont fait leurs preuves* »<sup>100</sup>.

Une fois cette phase de test terminée et le questionnaire finalisé, celui-ci a été envoyé pour avis à un professeur d'université expert en méthodes de recherche en sciences sociales. Tout ceci a permis d'obtenir un questionnaire<sup>101</sup> sérieux prêt à être administré.

#### **4.1.3. Mode d'observation**

Afin de pouvoir sonder un nombre suffisant de citoyens wallons, ce qui permettra de garantir une certaine validité scientifique, choisir un mode d'observation est crucial.

Après un premier essai infructueux d'administration directe au sein d'un centre commercial, qui n'a permis de récolter que dix répondants sur une journée complète, un changement d'approche est apparu comme nécessaire : la première approche, hautement chronophage, semblait incompatible avec les délais impartis pour ce travail de recherche.

---

<sup>100</sup> GRÉMY J.-P., 1993, « Questions et réponses : quelques résultats sur les effets de la formulation des questions dans les sondages », *Société Contemporaines*, n°16, p.174

<sup>101</sup> Voir annexe 1

Une version numérique du questionnaire et donc un sondage en ligne, appelé aussi méthode CAWI (Computer Assisted Web Interview)<sup>102</sup>, est vite apparue comme une alternative intéressante.

Subsistait alors la question du choix d'une méthode offrant un panel de répondants le plus représentatif possible, donc le plus large et diversifié possible ; le cercle proche s'avérant majoritairement ancré dans des milieux socio-démographiques communs, il risquait de s'avérer trop homogène pour remplir ces critères.

Vu la place qu'ont progressivement pris les médias dans nos sociétés modernes, cela a semblé être une alternative intéressante. De plus, selon les chiffres du « *Baromètre citoyens 2017. Accès Internet et équipements numériques* »<sup>103</sup> de la plateforme Digital Wallonia, près de 8 ménages wallons sur 10 sont connectés à internet, que ce soit par une connexion internet à domicile ou par une connexion mobile via un opérateur téléphonique. Ces raisons ont justifié le choix d'un média numérique dont l'accès est gratuit.

Oui, mais lequel choisir ? Une fois de plus, des problèmes soit de représentativité, soit d'accessibilité, se sont posés. Les citoyens ne consomment pas tous les types de médias et l'accès à ceux-ci, tant à titre personnel en tant qu'étudiant que pour les citoyens n'est pas toujours évident.

Une étude presse réalisée par le Centre d'information sur les médias, publiée dans un article de presse<sup>104</sup>, aiguillera le choix. En effet, selon ces chiffres, Sudpresse est le média le plus lu en Belgique francophone tant en version imprimée que web. En faisant jouer le réseautage, et grâce à un contact au sein du groupe Rossel, propriétaire de Sudpresse, un premier contact a été pris afin d'expliquer la démarche et d'établir un possible partenariat. Au bout d'à peu près deux mois, une convention de partenariat<sup>105</sup> a été conclue avec monsieur Demetrio Scagliola, rédacteur en chef de Sudpresse. Par cette convention, Sudpresse reconnaît ne pas avoir la propriété intellectuelle du questionnaire, s'engage à mettre en ligne et promouvoir l'enquête à travers son site web gratuit et tout autre canal qu'il jugera utile, autorise l'utilisation sans

---

<sup>102</sup> THOMPSON M. E., et al., 2013, « Mesurer les effets de la méthode de collecte des données. Application à l'enquête *International Tobacco Control* des Pays-Bas », *Population*, vol. 68, no. 3, p. 516

<sup>103</sup> DIGITAL WALLONIA, *Baromètre citoyens 2017. Accès Internet et équipements numériques*, consulté le 15/03/2018 sur le site : <https://www.digitalwallonia.be/citoyens2017-internet-equipement/>

<sup>104</sup> RTBF, *Le Belge lit toujours la presse, mais de plus en plus souvent en version numérique*, RTBF [en ligne], article consulté le 13/10/2017 sur le site : [https://www.rtbf.be/info/medias/detail\\_le-belge-lit-toujours-la-presse-mais-de-plus-en-plus-souvent-en-version-numerique?id=9734283](https://www.rtbf.be/info/medias/detail_le-belge-lit-toujours-la-presse-mais-de-plus-en-plus-souvent-en-version-numerique?id=9734283)

<sup>105</sup> Voir annexe 2

restriction des données résultant de l'enquête ainsi qu'une liberté de traitement et d'interprétation.

Le questionnaire a été publié le 9 mars 2018 sous la forme d'une bannière<sup>106</sup> sur le site de Sudinfo, qui redirige vers le questionnaire à proprement parlé. Bien entendu, en plus de cela, du bouche-à-oreille ainsi que du partage via mail ou réseaux sociaux ont été réalisés afin d'étoffer l'observation. Pour des raisons pratiques de faisabilité via la plateforme du média, le questionnaire a été numérisé grâce au programme *JotForm*<sup>107</sup> qui est un créateur de formulaire en ligne. Les données brutes récoltées proviennent directement de cet outil et ont été exportées dans un fichier Excel permettant le traitement désiré.

Les données brutes ont été extraites le 12 avril 2018. Plusieurs tris ont été effectués afin d'éviter au maximum de fausser les chiffres, ces différents filtres portent le total de répondants à 1.743.

#### **4.1.4. Méthode d'analyse**

Il s'agit d'une méthode statistique qui, par le biais d'un tableau croisé, permet de comparer les effectifs observés aux effectifs théoriques afin de vérifier si une indépendance existe ou non entre deux variables.

Les effectifs observés sont ceux directement observés dans l'échantillon, tandis que les effectifs théoriques représentent la situation d'indépendance. Si l'on s'en rapproche, il est raisonnable de supposer que les deux variables n'ont pas de liaison entre elles et que ce qui paraît constituer sens n'est que le résultat du hasard. Pour ce faire, il y aura lieu de calculer ces effectifs théoriques, et d'appliquer les étapes du calcul du khi-carré, à savoir, calcul des khi-carré partiels, décision du nombre de fois où l'erreur est acceptée par le chercheur, calcul du degré de liberté, calcul du khi-carré critique et enfin le test de celui-ci.

Pour des raisons pratiques et afin d'éviter les redondances, l'explication de chacune des étapes sera faite directement dans la partie relative à l'analyse (chapitre 6).

---

<sup>106</sup> Voir annexe 3

<sup>107</sup> Voir <https://www.jotform.com/about/>

## 4.2. Méthode qualitative

Cette méthode consiste en plusieurs entretiens d'élus politiques wallons afin d'interroger la perception qu'ils ont de la problématique traitée dans ce travail de recherche.

D'un point de vue méthodologique, ces entretiens ont été réalisés pendant que l'enquête par questionnaire était en cours, donc avant l'analyse des résultats développée dans le chapitre 6.

### 4.2.1. Choix des interlocuteurs

Afin de ne pas souffrir d'un biais idéologique, le choix a été fait d'interviewer un député de chaque parti en présence au parlement. Pour ce faire, un premier contact a été pris auprès d'un collègue dont le frère est élu socialiste. Ayant reçu une brève explication quant à ma requête, celui-ci a accepté de servir d'entremetteur et m'a mis donc en relation avec le député. Soucieux d'une rentabilité en termes de temps, il a été convenu qu'il s'organise auprès de ses collègues députés afin d'en trouver un appartenant à chaque parti qui accepterait de me recevoir en entretien. Dans une optique de facilité d'agenda, le député a convenu qu'il serait optimal d'organiser les entrevues lors d'une journée de séance plénière, de sorte qu'un maximum de députés soient présents et que son rôle d'entremetteur soit facilité.

### 4.2.2. Entretien

L'entretien est une méthode de recueil d'information particulièrement riche permettant un échange direct avec la population étudiée et convenant particulièrement à l'analyse du sens que donnent les acteurs à leur pratique, ou bien encore des perceptions ou représentations qu'ils ont par rapport à une problématique. L'entretien a également l'avantage de permettre de « *concentrer davantage l'échange autour de ses hypothèses de travail sans exclure pour autant les développements parallèles susceptibles de les nuancer ou de les corriger* »<sup>108</sup>. Le choix s'est porté sur la méthode d'entretien semi-directif car celui-ci permet, tout en étant ouvert et souple, une certaine canalisation de l'enquêté. Étant données les capacités oratoires manifestes des députés, un certain pouvoir de recadrage est apparu nécessaire.

Les entretiens se sont donc déroulés le 13 juin 2018 au parlement de la fédération Wallonie-Bruxelles. Ce jour-là, il n'a été possible de rencontrer que 5 députés : un PS, un PTB, un MR,

---

<sup>108</sup> VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R., 2011, *op.cit.*, p.170

un Écolo et un indépendant. Malheureusement, aucun représentant du cdH n'a pu se rendre disponible. Les entrevues ont duré approximativement 30 minutes chacune et se sont déroulées dans un petit local mis à ma disposition à proximité de l'hémicycle, à l'exception du premier entretien. Il eut été intéressant d'obtenir plus de temps de leur part mais calendriers, séance plénière en court, disponibilités ou désidératas de chacun ne le permettaient pas.

Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone et les retranscriptions de ceux-ci figurent en annexe. Bien évidemment, l'anonymat des enquêtés est garanti et l'accord pour enregistrement a été demandé préalablement à chaque entretien.

#### **4.2.3. Guide d'entretien**

Afin d'éviter d'oublier de sonder certaines interrogations, un guide d'entretien<sup>109</sup> a été construit. Ce guide consiste en une « *trame souple de questions, qui traduit les questionnements de la problématique et les hypothèses en questions concrètes* »<sup>110</sup>.

Les questions de relance, recadrage ou clarification ne figurent pas dans le guide mais bien dans les retranscriptions.

#### **4.2.4. Méthode d'analyse**

Afin de pouvoir analyser le matériau ainsi recueilli par les entretiens, le choix s'est porté sur l'analyse thématique et plus particulièrement au travers de sa démarche en continu.

« *L'analyse thématique consiste [...] à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus* »<sup>111</sup> en lien avec la problématique. Ce type d'analyse a pour fonction principale de repérer les thèmes pertinents et de permettre de faire des parallèles ou oppositions ou regroupement au travers d'un schéma appelé l'arbre thématique.

---

<sup>109</sup> Annexe 4

<sup>110</sup> ALAMI S., DESJEUX D., GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2013, *Les méthodes qualitatives*, Presse Universitaire de France, « Que sais-je ? », 2<sup>e</sup> édition, p.85

<sup>111</sup> PAILLÉ P., MUCCHIELLI A., 2016, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, Coll. « U », 4<sup>e</sup> édition, p. 236

Par thème, cette méthode entend : « *un ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l'extrait du corpus correspondant, tout en fournissant des indications sur la teneur des propos* »<sup>112</sup>.

Ce travail de thématization a pour avantage d'offrir une certaine structure dans la recherche de sens des propos récoltés et dans une logique ascendante de créer des catégories à partir des thèmes. « *L'avantage de travailler selon une méthode ascendante est double : d'une part, le travail de thématization n'est pas reporté en fin de parcours [...], d'autre part, la validité est mieux assurée, puisque l'accent est mis d'emblée sur la dénomination plutôt que la classification* »<sup>113</sup>.

Comme mentionné, la démarche entreprise est dite en continu et elle « *consiste en une démarche ininterrompue d'attribution de thèmes et, simultanément, de construction de l'arbre thématique. Ainsi, les thèmes sont identifiés et notés au fur et à mesure de la lecture du texte, puis regroupés et fusionnés au besoin, et finalement hiérarchisés sous la forme de thèmes centraux regroupant des thèmes associés, complémentaires, divergents, etc.* »<sup>114</sup>.

Bien que cette démarche soit plus lourde dans sa réalisation, elle permet à un chercheur inexpérimenté d'éviter les écueils d'un regroupement hasardeux et de faire « *une analyse vraiment fine et riche du corpus* »<sup>115</sup> étant donné que tout le matériau est rigoureusement analysé.

Une imprégnation des retranscriptions des entretiens a semblé nécessaire avant de se lancer dans la tentative de thématization. Après de multiples lectures de ce corpus, une vue d'ensemble de celui-ci a été dégagée. D'un point de vue pratique, chaque retranscription a fait l'objet d'un surlignage et d'un numérotage de ce qui paraissait être des thèmes. Une relecture dans une posture de recherche est ensuite réalisée afin de vérifier si les thèmes identifiés sont en lien avec la problématique traitée ou non. « *Qu'ont voulu exprimer les interviewés dans ces passages retenus ?* », « *Y a-t-il une saillance dans les thèmes retenus ou au contraire une divergence ?* », « *Quels sont les propos hors sujet ?* » ou encore « *Que dois-je conserver ou rejeter ?* » sont les questions qui se sont posées. Cette deuxième étape a permis de retenir et de rejeter certains propos et de reprendre dans des relevés de thèmes ceux paraissant pertinents.

---

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 246

<sup>113</sup> PAILLÉ P., MUCCHIELLI A., 2016, *op.cit.*, p. 174

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 241

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 237

Un niveau d'inférence le plus faible possible a été choisi dans la dénomination des thèmes afin de rester au plus proche des propos tenus et donc du sens donné à ceux-ci.

C'est ensuite qu'intervient le travail de construction de l'arbre thématique en regroupant, catégorisant et hiérarchisant les thèmes retenus, le but final étant de pouvoir interpréter, donner du sens et rendre compte de la manière dont la problématique est vécue ou expliquée sur terrain.

*« L'analyse qualitative est un travail de mise en relation qui va bien au-delà de l'identification de répétitions d'éléments de témoignages ou encore l'établissement, en termes de pourcentages, de portions d'expériences partagées. L'analyse thématique, par ailleurs, est une méthode d'analyse principalement descriptive. Sa tâche première est ainsi de livrer le plus d'informations pertinentes possibles sur les phénomènes analysés. Elle vise à illustrer comment l'expérience se déploie et non seulement combien de fois elle se reproduit »<sup>116</sup>.*

Le choix des thèmes, l'arbre thématique et l'interprétation de cette analyse feront l'objet d'un chapitre propre ultérieurement (chapitre 6).

---

<sup>116</sup> PAILLÉ P., MUCCHIELLI A., 2016, *op. cit.*, p. 269

## 5. Crise des élites

L'objet de ce chapitre est de définir ce qui peut être considéré comme une crise des élites. Initialement utilisé dans le domaine médical depuis le XIXe siècle, « *le terme de crise désigne l'état de dysfonctionnement d'un système, devenu incapable d'assurer ses fonctions, que cette incapacité résulte du retournement de la conjoncture ou bien de ses caractéristiques intrinsèques* »<sup>117</sup>. Dans son versant politique, la crise des élites peut être caractérisée par deux approches : l'une relative aux caractéristiques intrinsèques des élites politiques avec une focale toute particulière à la légitimité de celle-ci, l'autre relative au système politique de représentation. L'objectif de ce mémoire n'est pas se pencher sur cette deuxième approche, qui nécessiterait un travail de recherche à part entière. Néanmoins, vu la proximité du sujet, certaines explications de ce phénomène de crise pourront probablement être rattachées à des éléments en lien avec ce système de représentation, mais ils ont semblé être intéressants dans le cadre de notre analyse des élites. Dans ce chapitre seront abordés la légitimité des élus, les caractéristiques intrinsèques de ceux-ci pouvant maintenir ou détériorer cette légitimité ainsi que les processus de délégitimation pouvant être en œuvre actuellement.

### 5.1. Crise de légitimité des élites politiques

Selon Lucian Pye, toutes les crises sont d'une certaine manière des crises de légitimité<sup>118</sup>.

La crise des élites pourrait être caractérisée par différents éléments dont un des premiers semble être la perte de légitimité. Bien que la première des légitimités soit accordée lors de l'élection, et donc le reflet du choix des citoyens, elle ne peut se résumer ou s'arrêter à cela. Ce socle est nécessaire mais pour garantir une continuité de la légitimité, des facteurs garantissant sa pérennité doivent être présents. Loin d'être exhaustifs, l'attention a été portée sur ceux qui font l'objet, dans l'enquête réalisée, de reproches citoyens et qui semblent accentuer la perte de lien entre citoyen et représentants politiques. Parmi ceux-ci, l'image sera retenue comme fondamentale, tant d'ailleurs celle véhiculée par les élites que celle apposée sur eux par d'autres

---

<sup>117</sup> ORDIONI N., 2011, « Le concept de crise : un paradigme explicatif obsolète ? Une approche sexospécifique », *Mondes en développement*, vol. 154, no. 2, pp. 138-139

<sup>118</sup> PYE L., 1971, « The Legitimacy Crisis », dans BINDER L. et al., *Crisis and Sequences in Political Development*, Princeton, Princeton University Press, pp. 136-137

acteurs. Comme l'indiquent les députés interviewés, le tableau dépeint à leur rencontre est négatif et il est particulièrement difficile de redorer une image ternie de cette façon.

Comme vu précédemment, Pareto va s'attarder sur ce qu'il appelle le problème du renouvellement des élites. Il part du principe qu'opère une décadence inéluctable des élites politiques et que le problème est qu'elles se recrutent entre elles par cooptation, similitudes ou hérédité.

Par conséquent, le renouvellement n'est pas représentatif de l'évolution sociétale et un « retard dans cette circulation peut avoir pour effet d'augmenter considérablement le nombre d'éléments dégénérés que renferment les classes qui possèdent encore le pouvoir et d'augmenter, d'autre part, le nombre d'éléments de qualité supérieure que renferment les classes sujettes »<sup>119</sup>. L'équilibre social devient alors instable, les citoyens se sentent de moins en moins représentés et les politiques sont de moins en moins au fait des réalités des citoyens, ou du moins des attentes de ces derniers.

*« S'il y a une faiblesse de la représentativité, une perte de la fonction représentative des partis politiques, on peut dire de la même manière que les forces sociales elles-mêmes ont une difficulté croissante à se définir et à s'organiser »*<sup>120</sup>.

Tout ceci participe au questionnement quant à la légitimité des élites politiques mais pour des raisons de cadrage méthodologique, ce travail se concentrera essentiellement sur les notions de compétence politique, de confiance et de complexification plutôt que sur le renouvellement bien que cela puisse également participer à une crise éventuelle des élites.

### **5.1.1. Compétence politique**

La notion de compétence politique est scientifiquement complexe. Ogien et Quéré définissent la compétence comme « certaine(s) capacité(s) à agir et à juger de façon autonome et avisée »<sup>121</sup> et Blondiaux au travers des définitions données par le Robert leur confère une dimension cognitive et une dimension politique. Selon cette dernière, c'est une « connaissance approfondie, reconnue, qui confère le droit de juger ou de décider en certaines matières ou

---

<sup>119</sup> PARETO V., 2011, "Renouvellement des élites", *Le Télémaque*, 2011/1(39), p. 8

<sup>120</sup> TOURRAINE A., 1983, "La crise de la représentation politique", *Sociologie et sociétés*, 15(1), p. 135

<sup>121</sup> OGIEN A., QUÉRÉ L., 2005, *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Paris, Ellipses, p.20

*l'aptitude légalement reconnue à une autorité publique de faire tel ou tel acte dans des conditions déterminées »<sup>122</sup>.*

La compétence politique est donc éminemment complexe à définir et surtout à juger. Premièrement, ce sont les citoyens qui, au travers de leurs votes, jugent de la compétence d'un élu. Ensuite, chaque individu dispose de compétences politiques variables et comme l'indiquent certains députés, il est impossible d'être expert dans tous les domaines, les principales compétences dont doit faire preuve un élu étant alors d'être à l'écoute et de savoir s'entourer.

*« Je pense que les politiques doivent être à l'écoute et ils doivent s'entourer. Ils doivent faire confiance ou en tout cas se baser sur les avis des experts, ils doivent mettre en place des procédures, des mécanismes de bonne gouvernance etc. Donc, c'est plutôt des compétences de capacité à organiser les choses finalement plus que d'avoir un avis d'expert sur tel ou tel point. Et des compétences d'écoute pour défendre l'intérêt général. » (Extrait entretien n°5)*

Enfin, le principe démocratique fait qu'il y a des élus avec plus ou moins de compétences politiques et il serait difficile d'imposer des critères de compétences pour accéder à ces fonctions.

*« Parce qu'on peut critiquer mais... On va commencer à revenir vers un système censitaire ou une forme de système censitaire où ne pourront accéder au parlement que les universitaires, que ceux qui ont une certaine qualification. Ça c'est nier le principe démocratique. » (Extrait entretien n°3).*

En se centrant sur la compétence du citoyen et en s'appuyant sur Baudelot et Establet<sup>123</sup>, qui partent du principe que le niveau d'instruction augmente, on peut constater que les citoyens jugent plus facilement aujourd'hui de la compétence politique des élus. En effet, le citoyen développe une meilleure compréhension des problématiques sociétales (politiques) et, dispose d'une plus grande facilité dans la recherche de solutions. Ceci a pour conséquence une plus grande critique de l'action des représentants et une relation *performances - exigences* accrue<sup>124</sup>.

---

<sup>122</sup> BLONDIAUX L., 2007, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique* 2007/6, Vol. 57, p.761

<sup>123</sup> BAUDELLOT C., ESTABLET R., 1989, *Le niveau monte : réfutation d'une vieille idée concernant la prétendue décadence de nos écoles*, Paris, Le Seuil

<sup>124</sup> BALME R. et al., 2003, « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », *Revue internationale de politique comparée*, 10(2003/3), pp. 433-461

Comme le disait Michels : « *c'est à la pédagogie sociale qu'incombe la grande mission d'élever le niveau (intellectuel) des masses, afin de les mettre à même de s'opposer, dans les limites du possible, aux tendances oligarchiques qui les menacent* »<sup>125</sup>

Toutes ces variables montrent donc que la compétence politique, et particulièrement la remise en question de celle-ci par les citoyens, font qu'elle peut être considérée comme l'un des éventuels éléments explicatifs de crise des élites.

### **5.1.2. Confiance politique**

La confiance politique, socle essentiel à la relation entre les élus et leurs mandants, constitue également l'un des facteurs principaux d'une éventuelle crise des élites. Elle est liée tant aux politiques menées - en adéquation ou non avec les valeurs collectivement partagées - qu'aux personnes qui les mènent (élites). Les discours et les actes des représentants politiques tendent à la renforcer ou à l'étioler, et vu l'actualité regorgeant de scandales et autres affaires ainsi que leur apparente impunité, les discours de la classe politique échouent à justifier ou même expliquer les actes de certains de leurs pairs ainsi que leur utilité. Tout ceci semble actuellement amoindrir la confiance des citoyens, et participe à une perte de lien entre les élus et les citoyens, voire même des élus envers la société, autorenforçant la perte de confiance.

#### **5.1.2.1. Perte de lien**

En plus de la problématique de la compétence concernant l'objet politique, une réflexion des plus intéressantes serait celle à développer sur la perte de lien entre les citoyens et leurs représentants.

Nos sociétés toujours plus 'globalisées' permettent de rendre compte d'une complexification des enjeux sociétaux et d'un enchevêtrement des acteurs concernés par le domaine politique, et également des niveaux de société comme le communal, le régional, le national et l'europpéen pour le cas belge. Notre identité politique n'est donc plus cantonnée aux limites de notre État.

C'est donc dans ce contexte confus que la réelle représentation de nos hommes et femmes politiques peut être interrogée, ou du moins que l'évidence du lien les unissant avec les citoyens peut être remise en question.

---

<sup>125</sup> MICHELS R., 2009, *op. cit.*, p.267

### 5.1.2.2. Perte de lien du citoyen

Les citoyens semblent être de plus en plus en inadéquation idéologique avec les politiques. Cette crise de confiance peut être expliquée par de multiples facteurs comme l'impression que les politiques ne se préoccupent que peu de ce que pense la masse, la peopolisation et les jeux de pouvoir des élus, le sentiment de corruption de la classe politique (ex : Kazakhgate<sup>126</sup>), les magouilles (ex : Publifin<sup>127</sup>), voire même les théories du complot les plus folles.

Les citoyens ont le sentiment que les politiques ne peuvent pas ou ne veulent pas intervenir dans certains domaines, notamment le domaine économique dans lequel ils sont confrontés à des impératifs inhérents au libéralisme. Cela serait constitutif d'un désengagement des politiques pour certains sujets et d'une soumission des pouvoirs politiques vis-à-vis de l'économie. « *Ainsi, les citoyens constatent l'impuissance du politique à agir sur les problèmes qui les touchent le plus, comme les licenciements, le chômage ou leurs conditions de travail* »<sup>128</sup>, ce qu'a aussi indiqué l'un des députés interrogés.

*« [...] des gens qui sont dans les difficultés, ils en voient. Ce n'est pas non plus que ces parlementaires-là sont sur une planète isolée. Ils en voient hein parce qu'ils en reçoivent à leurs permanences. Mais ils continuent à voter des lois et des textes qui rendent la vie plus difficile aux gens. »* (Extrait de l'entretien n°2).

Au contraire, les liens étroits qui existent entre le pouvoir politique et les autres formes de pouvoir (économique, médiatique, etc.), comme le démontre la présence de lobbies à la Commission européenne, tendent à se renforcer. Ce phénomène « *n'est pas nouveau, mais il revêt ces dernières années un caractère particulièrement visible, voire choquant, ce qui génère nécessairement le dépit d'une partie des citoyens* »<sup>129</sup>.

*« [...] on voit qu'en fait ce sont des systèmes qui sont mis en place et qu'on voit que le lien entre le politique et argent, politique et monde des affaires, ben évidemment les gens ne se sentent pas représentés du tout. »* (Extrait de l'entretien n°2).

---

<sup>126</sup> R.T.B.F., 2018, « Commission d'enquête Kazakhgate : le rôle d'Armand De Decker unanimement condamné », R.T.B.F. [en ligne], article consulté le 25/04/2018 sur le site :

[https://www.rtb.be/info/belgique/detail\\_kazakhgate-le-rapport-de-la-commission-debattu-aujourd-hui-a-la-chambre?id=9901590](https://www.rtb.be/info/belgique/detail_kazakhgate-le-rapport-de-la-commission-debattu-aujourd-hui-a-la-chambre?id=9901590)

<sup>127</sup> LE VIF, 2017, « Publifin : chronologie d'un scandale qui ébranle toute la Wallonie », Le Vif [en ligne], article consulté le 25/04/2018 sur le site : <https://www.levif.be/actualite/belgique/publifin-chronologie-d-un-scandale-qui-ébranle-toute-la-wallonie/article-normal-608601.html>

<sup>128</sup> COHENDET M.-A., 2004, « Une crise de la représentation politique ? », *Cités*, 2004/2 (18), p.48

<sup>129</sup> *Ibid.*, p.50

Contrairement à une certaine époque, les citoyens semblent demander de plus en plus de comptes à leurs représentants, exercice pour le moins difficile pour ces derniers, en raison de la complexité des choix à opérer ainsi que de celle des institutions politiques. Les représentants n'ont plus le temps - ou ne le prennent pas - d'exposer tous les tenants et aboutissants des politiques menées. Mais les élus sont-ils, comme le dit Leca<sup>130</sup>, *accountable* ? Cela sous-entend qu'ils prennent leurs décisions en connaissance de cause d'une part, et qu'ils connaissent les résultats de leurs actions d'autre part. Or, il est souvent très difficile, par exemple, de mesurer l'impact que peuvent avoir les politiques publiques.

« [...] c'est l'homme politique qui a tort car cela veut dire que nous ne parvenons pas à faire passer le message voulu. [...] je ne re rejette pas la faute aux gens. Si c'est comme ça, c'est parce que nous n'avons pas réussi à justifier notre travail. » (Extrait de l'entretien n°3).

Cette difficulté de rendre compte aux citoyens, et donc de justifier leur propre utilité, est également constitutive d'une perte de lien de la part des citoyens ainsi que d'un rejet de la classe politique.

« [...] le responsable politique quelque part avait une certaine autorité, une certaine aura, et que maintenant les gens, la politique ils en ont soupé et il n'y a plus le même respect en tout cas. » (Extrait de l'entretien n° 2).

### **5.1.2.3. Perte de lien du politique**

Outre cette perte de lien du citoyen, une perte de lien du politique envers la société peut également être observée. En effet, pour une partie de la population, beaucoup apparaissent comme déconnectés de la réalité sociétale. Pour prendre un exemple parlant, leurs revenus considérés comme trop élevé par certains (57,83%<sup>131</sup> des enquêtés), sujets à de vifs débats, participeraient au fait que les hommes et femmes politiques ne soient plus conscients des difficultés financières d'une large partie de la population qu'ils représentent. Louis Michel, à

---

<sup>130</sup> LECA J., 1997, « Le gouvernement en Europe, un gouvernement européen ? », *Politique et management public*, vol. 15, n° 1. L'europanisation des politiques publiques : politiques communautaires et management public. Actes du huitième colloque international organisé avec le concours de la Commission Européenne et du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DISTNB) Paris - 20-21 juin 1996 - Tome I - Acteurs et processus des politiques européennes. p. 28

<sup>131</sup> Voir chapitre 6.1.1.4.1

travers ses propos dans une interview pour le *Vif*<sup>132</sup> sur la diminution des salaires des députés, semble le démontrer.

Une autre explication de cette perte de lien du politique peut être mise en évidence par ce qui est perçu comme la *particratie*. En effet, nos hommes et femmes politiques sont de plus en plus encadrés par les conduites de partis, et se conforment à celles-ci. Dans les faits, il leur est difficile de s'opposer à l'avis du dirigeant de parti, au regard de l'influence parlementaire dont il dispose via son pouvoir décisionnel sur la composition des listes électorales<sup>133</sup>.

Si le caractère démocratique des élections n'est pas remis en cause, certains reprochent aux partis d'avoir tendance à former des coalitions afin d'accéder au pouvoir, ce qui donne à voir le système actuel comme étant plutôt une *particratie consociative*<sup>134</sup>. Cette *particratie* a un double effet : d'une part, une partie de la population peut considérer que ces coalitions ne sont pas assez représentatives (ex : socialistes sortis du gouvernement régional) et d'autre part, les partis politiques sont, comme le souligne la *loi d'airain de l'oligarchie*<sup>135</sup> de Michels, créateurs d'élitisme politique.

Tous ces éléments qui éclairent sur la perte de lien sont-ils pour autant révélateurs d'une crise de la démocratie représentative ? Dans tous les cas, un changement s'opère et, comme l'indique Muller, il existe une complexification de la société et une différenciation en sphères spécialisées qui « *permet[ent] de comprendre pourquoi les sociétés sont en quelque sorte condamnées à trouver des procédures pour faire face à cette complexité et que ces procédures apparaissent, avant tout, comme des mécanismes de gestion du changement à travers la production de sens* »

<sup>136</sup>.

### 5.1.3. Complexification politique

La complexification politique participe à ce qui peut être vu comme une crise des élites.

---

<sup>132</sup> LA LIBRE, 2017, « Louis Michel et les "salaires de misère" de 4.800 euros net/mois des parlementaires belges », La Libre [en ligne], consulté le 22 février 2019 sur le site : <https://www.lalibre.be/actu/politique-belge/louis-michel-et-les-salaires-de-misere-de-4-800-euros-netmois-des-parlementaires-belges-5898d42acd70ff671e07ee44>

<sup>133</sup> DE WINTER L., 1981, « L'évolution de la politisation en tant qu'instrument de la *particratie* dans le régime politique belge d'après-guerre », *Res Publica*, XXII/1, p. 49

<sup>134</sup> SINARDET D., 2011, « Le fédéralisme consociatif belge : vecteur d'instabilité ? », *Pouvoirs*, vol. 136, no. 1, pp. 21-35.

<sup>135</sup> MICHELS R., 2009, *op. cit.*, pp. 247-260

<sup>136</sup> MULLER P., 2005, *op. cit.*, p.159

*« La rapidité des changements, leur ampleur et leur amplitude, la diversité des champs où ils interviennent simultanément et en interdépendance croissante, tout conduit à placer la régulation politique de nos sociétés devant un défi inédit : celui du gouvernement de sociétés d'une complexité devenue inextricable et à l'avenir parfaitement imprévisible »<sup>137</sup>.*

En effet, cette complexification est multifactorielle : d'un côté, l'élargissement de l'électorat conduit à l'élaboration de technique permettant de toucher le plus grand nombre possible (communication et marketing politique) ; d'un autre côté, la politique touche de plus en plus de secteurs d'activité. Vu l'élargissement des domaines d'intervention de l'État, la quantité de politiques publiques explose ; tout cela est exacerbé par l'entremêlement de différents niveaux (communal, régional, national, européen,...). Cette complexification de la matière politique, et donc des choix à poser, a été mentionnée par l'ensemble des députés interrogés, et la majorité d'entre eux considère qu'il s'agit d'un des facteurs - soit direct, soit sous-jacent - de la rupture entre les citoyens et les élus.

*« [...] notre société devient de plus en plus complexe et donc inévitablement, la décision politique est de plus en plus difficile à comprendre par les citoyens. »* (Extrait entretien n°3).

Cet aspect sera explicité plus en détails dans l'analyse qualitative du chapitre suivant.

---

<sup>137</sup> WORMS J.-P., 2005, « Crise de légitimité des élites gouvernementales et politiques françaises, et conditions d'une refondation de la république », *Revue du MAUSS*, 2005/2, n°26, p.111

## **6. Analyse des données empiriques**

Dans ce chapitre seront exposés les résultats de l'analyse des deux démarches entreprises, quantitative et qualitative. Comme indiqué dans le cadre méthodologique (chapitre 4), les méthodes d'analyse mobilisées sont, pour la première démarche, la mesure de l'écart à l'indépendance et, pour la deuxième démarche, l'analyse thématique.

### **6.1. Analyse quantitative**

Avant de passer à l'analyse permettant d'établir le lien de corrélation entre variables, les principaux résultats obtenus grâce aux données empiriques primaires récoltées à l'aide de l'enquête par questionnaire seront exposés. Ci-après, les personnes interrogées et retenues selon les critères expliqués dans le chapitre 4, seront mentionnées par le terme « répondants ». Les tableaux statistiques utilisés sont des tableaux construits sur base de ces données à l'aide du programme Excel.

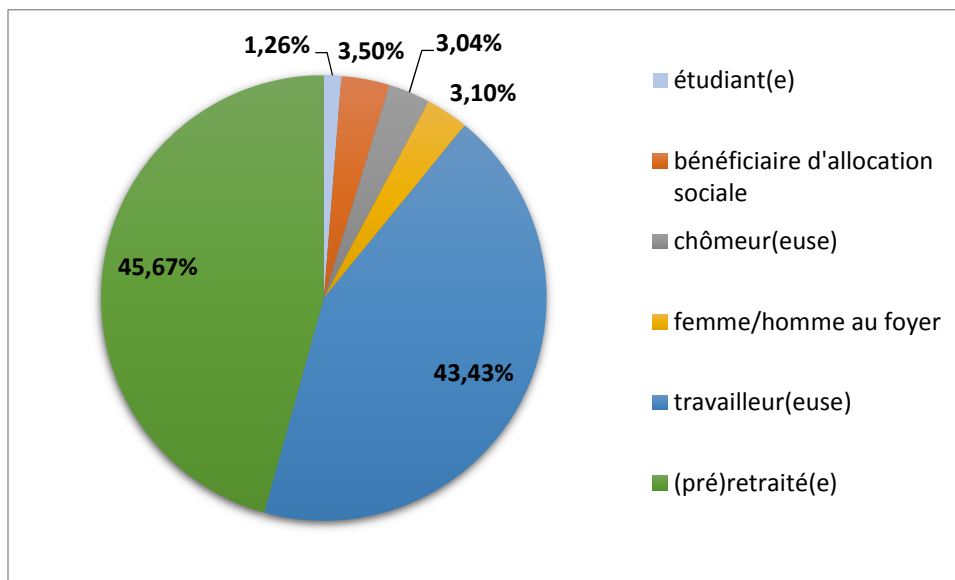
#### **6.1.1. Principaux résultats**

##### **6.1.1.1. Le profil des répondants**

Le traitement des données statistiques des 1.743 personnes sondées permet de dresser un profil type de répondant. Ces répondants sont majoritairement des hommes (72,81%) mariés (55,36%), de nationalité belge (98,11%), se situant dans une tranche d'âge supérieure à 56 ans (60,65%), retraités ou préretraités (45,67%), ayant un diplôme d'études supérieures (51,86%), dont les revenus du ménage de 2 personnes (44,98%) sont inférieurs à 2.500 euros (50,09%), n'étant pas ou n'ayant pas été élus politique (95,87%) et n'étant pas impliqués dans un parti politique (88,18%).

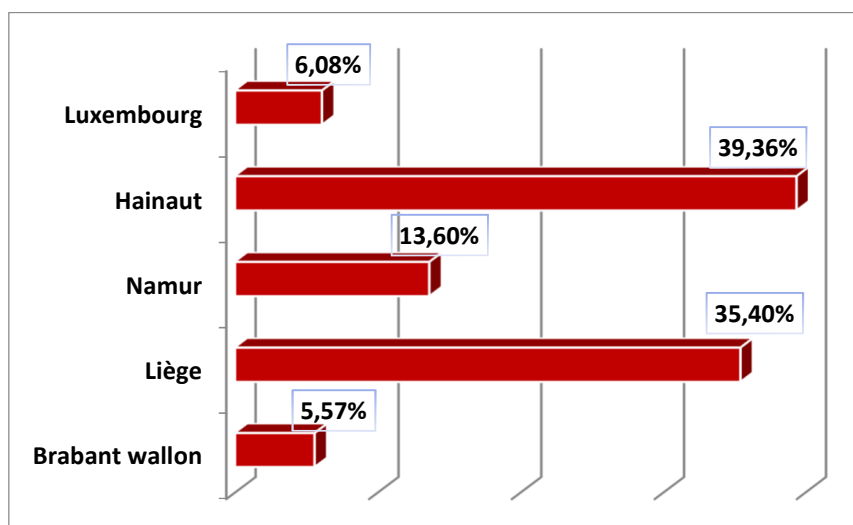
Concernant la situation professionnelle, l'autre grande catégorie professionnelle largement représentée est celle des personnes ayant mentionné être « travailleur (euse) » (43,43%) tandis que le reste des catégories n'est que très marginalement représentées.

Graphique 1: Situation professionnelle des répondants en %



Bien qu'ayant eu des répondants de chaque province wallonne, les hennuyers et les liégeois se sont le plus mobilisés avec, pour chacun de ces deux groupes, plus de six cents participants.

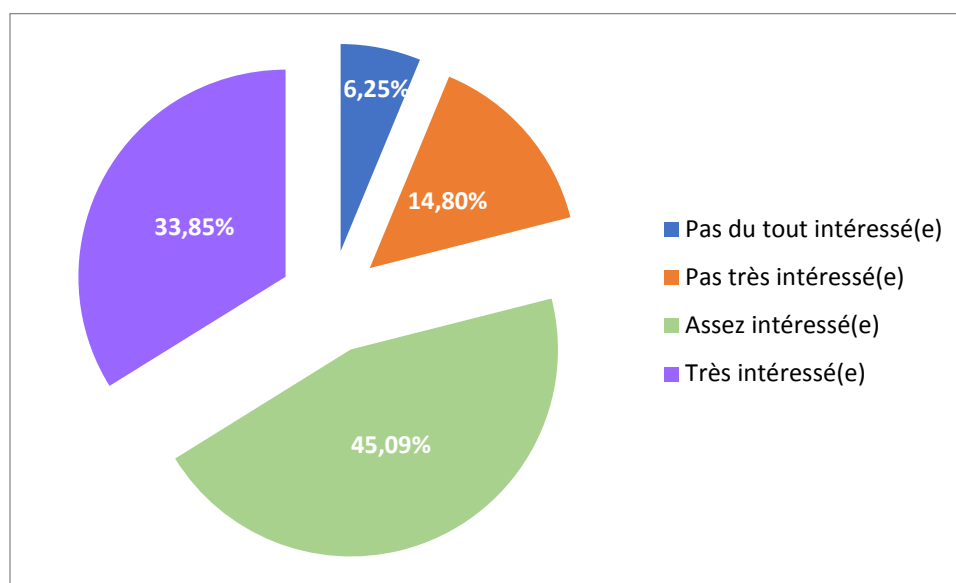
Graphique 2 : Répartition par province et en % des répondants



### 6.1.1.2. Intérêt et implication politique

Il n'est pas étonnant, vu que l'enquête a été publiée sur un site d'information et que celle-ci se faisait de manière volontaire, de constater qu'une large majorité des répondants est intéressée par la matière politique. D'ailleurs, ceux-ci ont indiqué à plus de 70% qu'ils s'informent sur le sujet plusieurs fois par semaine.

Graphique 3 : Niveau d'intérêt en matière de politique en % des répondants



### 6.1.1.3. Salaire des élus politiques

En se basant sur la méthode de calcul utilisée par Jean Faniel dans un article du Crisp<sup>138</sup>, et en adaptant les montants à l'index actuel<sup>139</sup>, aux adaptations de la quotité exemptée<sup>140</sup>, aux tranches d'imposition de 2017<sup>141</sup> et au montant maximum de frais professionnels forfaitaires<sup>142</sup>, le montant du revenu net d'un député wallon s'élèverait approximativement à 5.987,14 euros.

<sup>138</sup> FANIEL J., « La rémunération des parlementaires et des ministres », Courrier hebdomadaire du CRISP, 2009/9 (n° 2014-2015), pp. 15-16

<sup>139</sup> Index trouvé sur le site : <https://fedweb.belgium.be/>

<sup>140</sup> Quotité exemptée trouvée sur le site : <https://www.mytaxonweb.be/calculer-mes-impots/>

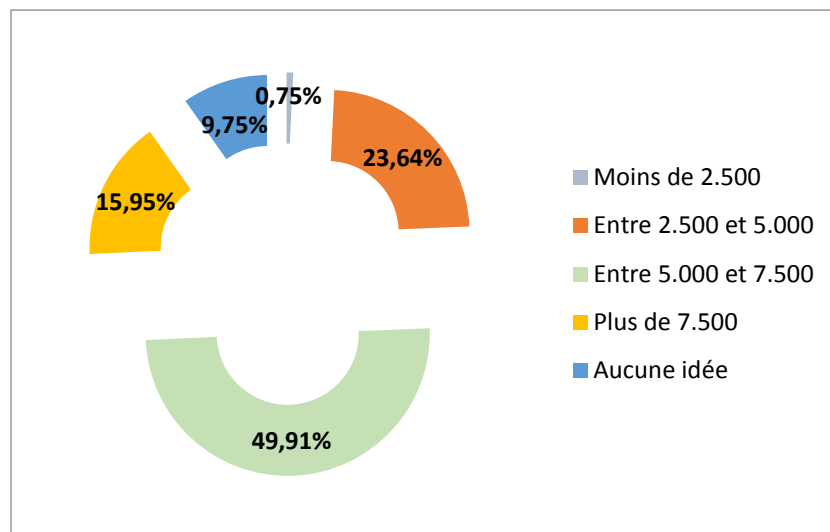
<sup>141</sup> Tranches trouvées sur le site : <https://www.mytaxonweb.be/calculer-mes-impots/>

<sup>142</sup> Frais forfaitaires trouvé sur le site : <https://finances.belgium.be/fr/particuliers>

870 personnes, soit 49,91% des répondants, ont indiqué que, selon eux, les revenus nets des députés wallons se trouvaient dans la tranche « entre 5.000 et 7.500 ».

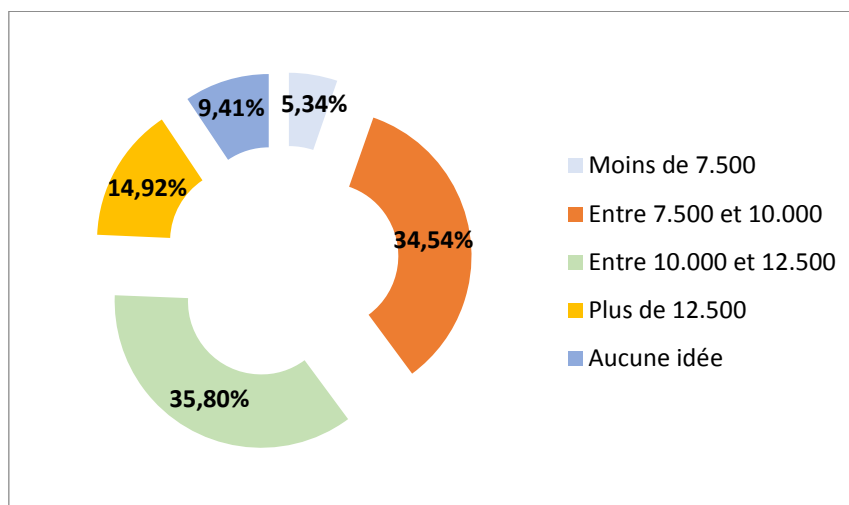
Ce qui semble démontrer que les citoyens ont une bonne représentation de ce que gagne un député. Seulement 15,95% des répondants pensent que les députés wallons gagnent plus, contre 24,39% qui les situent dans une tranche salariale inférieure.

Graphique 4 : Représentation des répondants concernant le salaire net d'un député wallon en %



En revanche, la proportion de bonnes représentations concernant le salaire des ministres wallons diminue. En effet, toujours selon la méthode empruntée à Jean Faniel et adaptée de la manière expliquée précédemment, le salaire net d'un ministre wallon s'élèverait approximativement à 11.982,86 euros. Cette fois, seuls 35,8 % des répondants, soit 624 personnes, semblent avoir une bonne vision du salaire de ces élus. Bien qu'étant la tranche salariale la plus choisie, elle est presque ex-aequo avec la tranche inférieure : 39,48% de l'échantillon pensent ainsi que les ministres wallons gagnent moins et, comme pour le cas des députés, seulement 14,92 % considèrent qu'ils gagnent plus.

Graphique 5 : Représentation des répondants concernant le salaire net d'un ministre wallon en %



Maintenant qu'il est avéré que la représentation des répondants concernant le salaire des députés et ministres wallons est majoritairement juste, qu'en est-il de leur perception par rapport à celui-ci ?

#### 6.1.1.4. Perceptions concernant les élites politiques

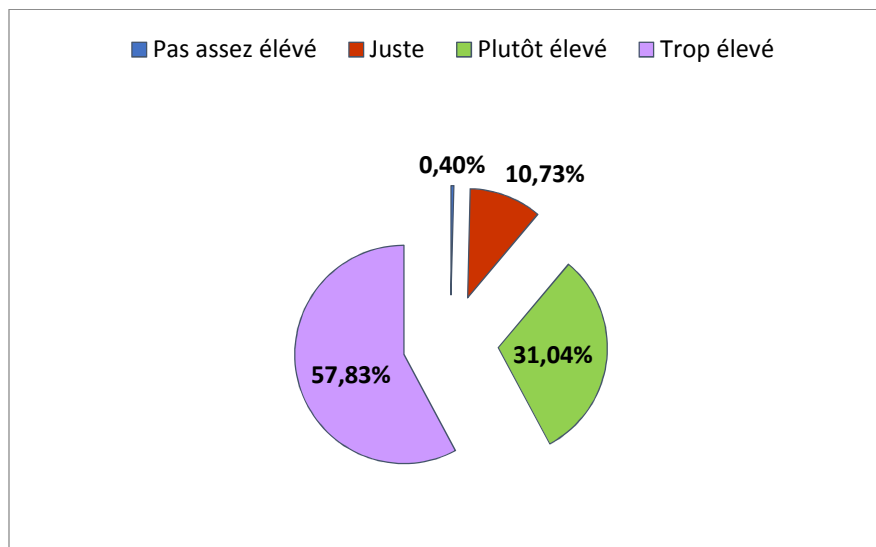
Lors de l'enquête par questionnaire, différentes perceptions des citoyens envers leurs élus ont été sondées. Cela permettra également de vérifier certains critères qui avaient été établis comme pouvant être constituants de ce qui avait été qualifié de « crise des élites » dans le chapitre s'y rapportant. Ne seront ici exposées que les perceptions citoyennes de ces critères ; le point de vue des élites sera abordé dans les entretiens et donc dans l'analyse qualitative.

##### 6.1.1.4.1. Revenus des élites

Une des plaintes ou revendications les plus souvent formulées et entendues est que les politiques sont beaucoup trop rémunérés. Est-ce la vision marginale de quelques mécontents, révoltés ou populistes ? Ou bien encore d'une classe sociale moins aisée ? Ce ressentiment est-il différent auprès des personnes dont les rémunérations sont importantes ?

La grande majorité des répondants considère que le salaire des élus wallons est plutôt élevé ou trop élevé.

Graphique 6 : Perception des citoyens par rapport aux revenus des élus politiques wallons en %

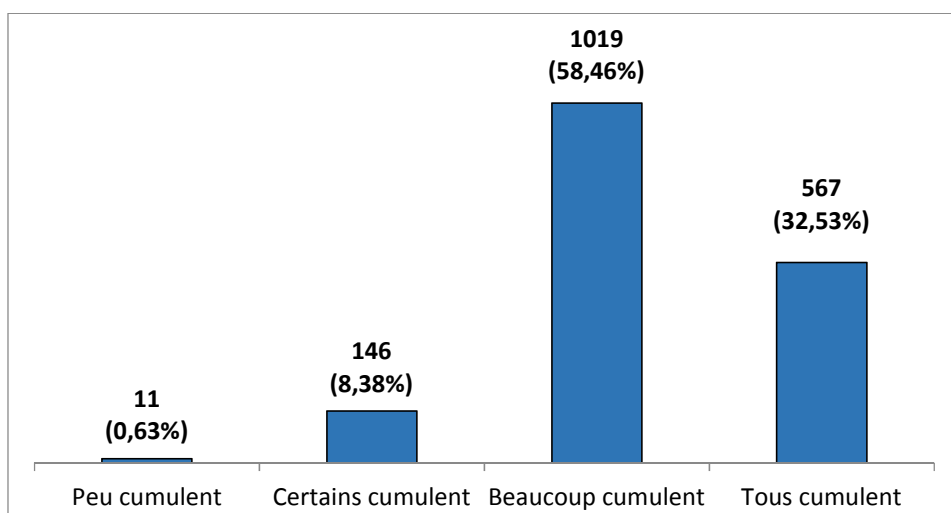


En se focalisant sur les 257 répondants ayant déclaré des revenus supérieurs à 4.000 euros, 112 (43,58%) de ceux-ci estiment aussi que les élus wallons perçoivent un revenu trop élevé et 86 (33,46%) qu'il est plutôt élevé. Ce qui semble démontrer que le rapport entre bas salaires et ceux des élus n'est pas le seul critère conditionnant la tendance des citoyens à considérer que les élus gagnent trop.

#### 6.1.1.4.2. Cumul des élites

L'un des critères sujets à ébranler la légitimité, très présent dans l'actualité récente, est le cumul des mandats des élus, notamment ceux rémunérés. Seulement un petit nombre de répondants considère que leurs représentants politiques cumulent peu. Bien qu'en lien avec l'aspect financier, certains mandats étant hautement rémunérés, il s'est avéré dans les réponses à la question à champ libre ad hoc du questionnaire que les notions de pouvoir et d'octroi de privilèges sont associées également à celui-ci. Toujours dans ces réponses libres, force est de constater que la majorité des répondants est critique dans ses propos. À de nombreuses reprises, ils semblent reprocher à leurs élus de profiter de l'argent public pour leurs intérêts propres et considèrent qu'ils devraient consacrer l'intégralité de leur temps aux fonctions pour lesquelles ils ont été élus, et non à d'autres.

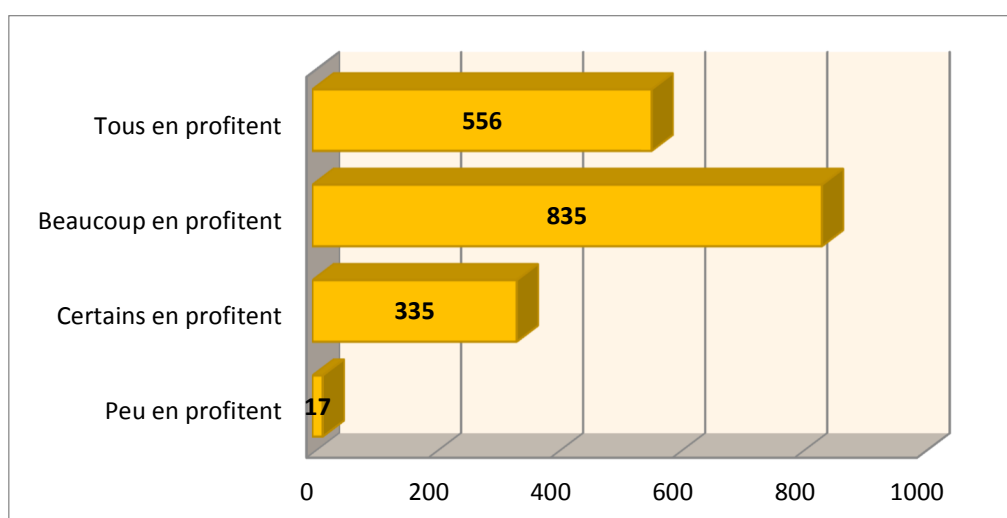
Graphique 7 : Perception des citoyens concernant le cumul des élus en unité et en %



#### 6.1.1.4.3. Pouvoir

Les élites politiques abusent-elle du pouvoir que leur donnent leurs positions ? À peine un peu plus de 20% des répondants pensent que non, ou que ce sont seulement quelques cas isolés. Par contre, près de 80% pensent que beaucoup, voire tous, en profitent. Dans les réponses à la question à champ libre sur les raisons de l'utilisation de ce pouvoir sont prépondérantes les notions d'argent, de pouvoir, de sentiment d'importance et d'octroi d'avantages, tant pour eux-mêmes que pour d'autres, le tout afin de maximiser soit leurs intérêts personnels, soit leurs chances de réélection éventuelle.

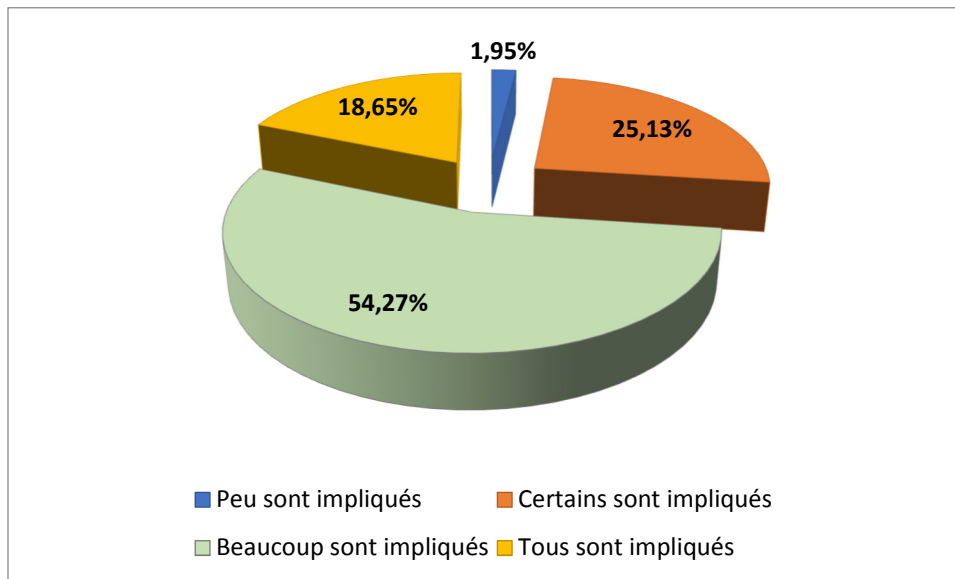
Graphique 8 : Perception des citoyens concernant les élus politiques wallons profitant du pouvoir lié à la fonction en unité



#### 6.1.1.4.4. Affaires

Ici aussi, les proportions concernant les « affaires financières » sont marquantes. Plus de 70% des enquêtés ont l'impression que beaucoup voire tous leurs élus sont impliqués dans ce genre d'affaires.

Graphique 9 : Perception des citoyens concernant les "affaires financières" et les élus politiques wallons en %

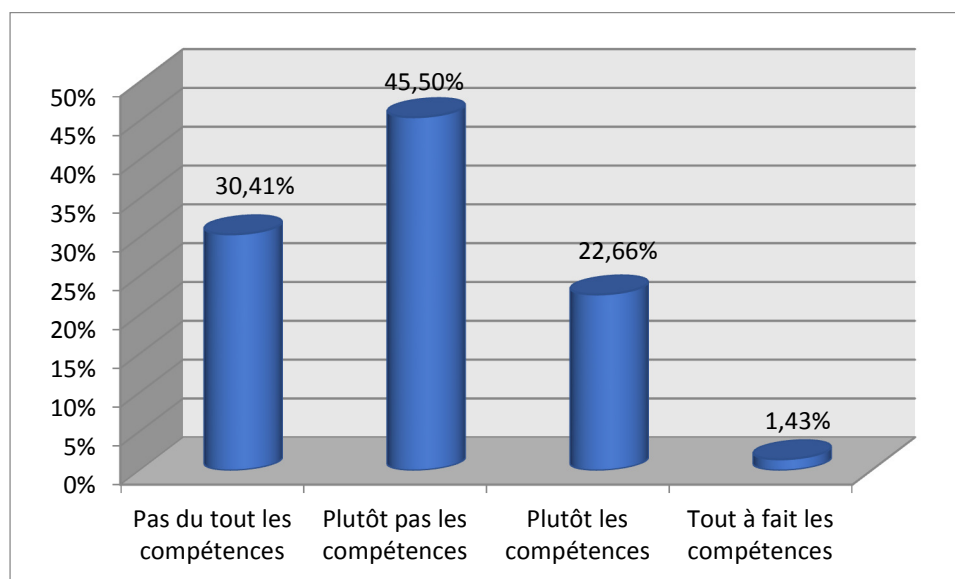


Étant donné que l'administration du questionnaire a eu lieu dans un contexte d'actualité riche en révélations (Vivaqua, Samusocial,...), cet indicateur se doit d'être tempéré. De plus, la question n'est pas apparue comme suffisamment explicite. En effet, le caractère volontairement polysémique donné à l'expression « affaires financières » peut malheureusement apporter une confusion avec la notion de cumul. Ce qui peut être retenu concernant cette variable, c'est qu'une fois de plus, en analysant les réponses de la question ouverte relative aux raisons, il est reproché aux élus une tendance à favoriser leurs intérêts personnels.

#### 6.1.1.4.5. Compétences

À l'affirmation « nos élus politiques wallons ont les compétences nécessaires pour exercer leurs fonctions », seul un peu moins d'un quart des répondants est de cet avis (24,09%). Sur 1743 répondants, 25 considèrent que leurs élus ont tout à fait les compétences.

Graphique 10 : Perception des citoyens concernant les compétences des élus politiques wallons en %

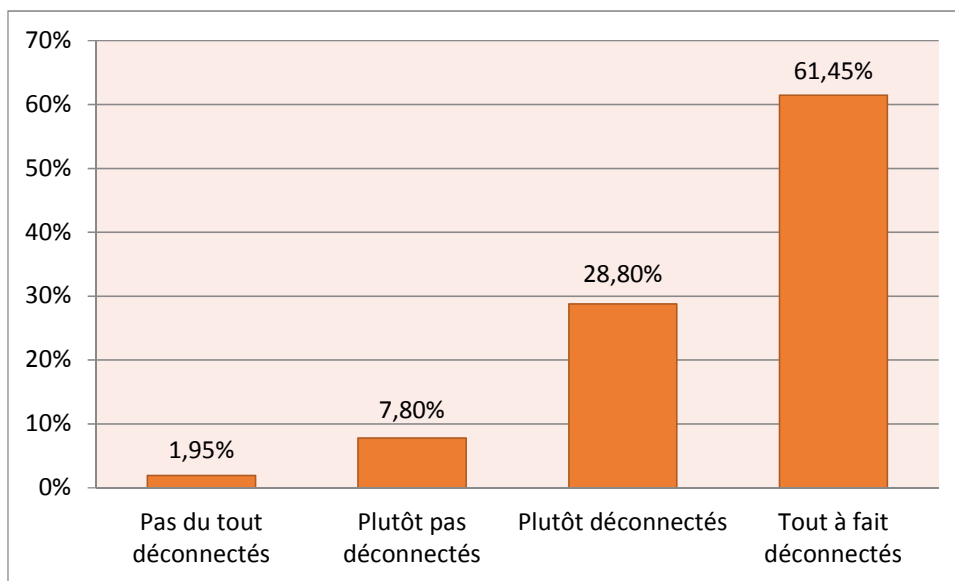


Même parmi les 72 personnes ayant mentionné qu'ils ont été ou sont élus, 31 d'entre elles pensent que les élites politiques wallonnes n'ont pas les compétences nécessaires.

#### 6.1.1.4.6. Déconnexion

Une déconnexion face aux réalités qui touchent les citoyens est souvent reprochée aux élites (ex : prix du pain au chocolat selon Coppé, salaire des députés selon Louis Michel,...). Cela est-il également le cas au niveau régional ? Une fois de plus, les répondants sont assez critiques envers leurs élus : en additionnant les pourcentages des catégories « plutôt déconnectés » et « tout à fait déconnectés », on obtient une proportion de plus de 90% des répondants, qui considèrent que leurs élus sont déconnectés des réalités sociales qu'ils traitent.

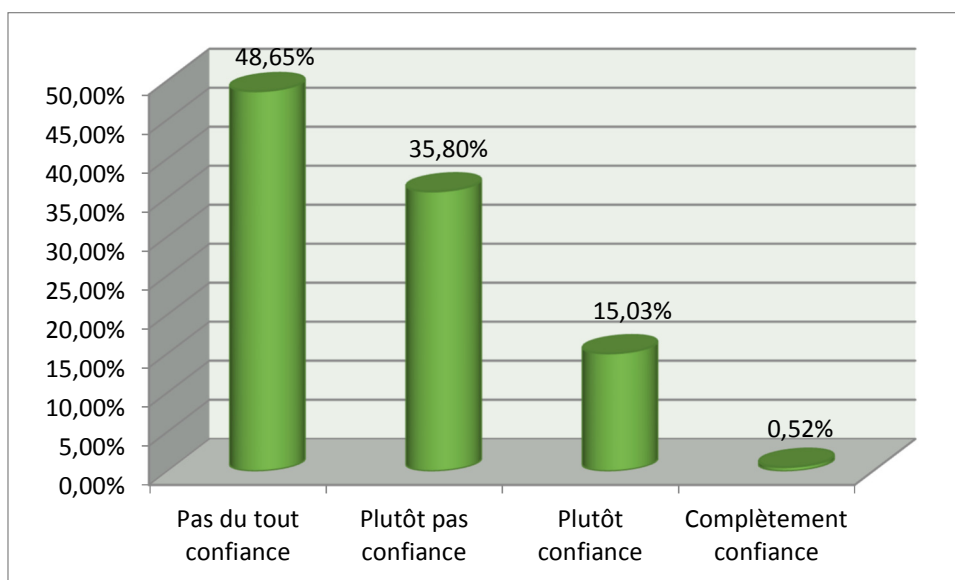
Graphique 11 : Perception des citoyens concernant la déconnexion des réalités des élus politiques wallons en %



#### 6.1.1.4.7. Sentiment de confiance

Finalement, la question du sentiment de confiance, vu que celle-ci est déterminante d'un point de vue de la légitimité, a été sondée. Les résultats sont criants, presque 85% des répondants ont indiqué n'avoir « *pas du tout confiance* » ou « *plutôt pas confiance* » envers les élites.

Graphique 12 : Sentiment de confiance des citoyens envers leurs élus politiques wallons en %



Cette proportion est très importante et semble révéler un souci, d'autant qu'à priori les citoyens ont voté pour leurs représentants.

## 6.1.2. Lien de corrélation

Étant donné que la population semble avoir de moins en moins confiance en ses politiques, que la confiance est l'un des critères déterminant dans la légitimité des élites et que l'argument principal revenant le plus régulièrement dans les critiques de la population envers les élites politiques est financier, l'analyse quantitative peut permettre de démontrer la présence éventuelle d'une dépendance entre ces variables. Pour ce faire, la méthode de la mesure de l'écart à l'indépendance est mobilisée.

### 6.1.2.1. Mesure de l'écart à l'indépendance

Le choix a été fait d'explorer le lien entre la perception des citoyens concernant le revenu des représentants politiques (au sens large) et le sentiment de confiance qu'ils éprouvent envers ces derniers. Cette méthode va permettre de confirmer ou d'infirmer la dépendance éventuelle entre ces facteurs.

Pour ce faire, un tableau croisé reprenant le sentiment de confiance de la population par rapport à leur perception concernant le salaire des représentants politiques a été réalisé. Pour des raisons pratiques et surtout de clarté, le sentiment de confiance a été différencié en deux catégories. Les personnes ayant répondu « *plutôt confiance* » et « *complètement confiance* » ont été regroupées dans la catégorie « *Oui* » et ceux ayant répondu « *plutôt pas confiance* » et « *pas du tout confiance* » dans la catégorie « *Non* ».

Tableau 1 : Perception concernant les revenus des représentants politiques selon que les citoyens ont un sentiment de confiance ou non exprimée en effectif (N) et en pourcentage par colonne

Sentiment de confiance	Oui		Non		Total	
	Effectif (N)	%	Effectif (N)	%	Effectif (N)	%
Perception revenus						
Plutôt élevé	128	23,66%	413	76,34%	541	31,04%
Trop élevé	53	5,26%	955	94,74%	1008	57,83%
Juste	86	45,99%	101	54,01%	187	10,73%
Pas assez élevé	4	57,14%	3	42,86%	7	0,40%
Total	271	15,55%	1472	84,45%	1743	100,00%

### 6.1.2.2. Effectifs théoriques

Les effectifs théoriques sont nécessaires à cette technique afin de les comparer aux effectifs réels (observés). « Les effectifs théoriques représentent la situation d'indépendance absolue. Ils sont donc la répartition d'une variable dans l'autre si seul le hasard présidait à la distribution »<sup>143</sup>. La situation attendue est représentée par la distribution marginale ; s'il y a indépendance, les deux catégories de sentiment de confiance doivent se répartir de manière identique à la population générale.

Tableau 2 : Perception concernant le salaire des représentants politiques selon que les citoyens ont un sentiment de confiance ou non exprimée en effectif théorique (T)

Sentiment de confiance	Oui	Non	Total
<b>Perception revenus</b>	Effectif Théorique (T)	Effectif théorique (T)	Effectif (N)
Plutôt élevé	84,114	456,886	541
Trop élevé	156,723	851,277	1008
Juste	29,075	157,925	187
Pas assez élevé	1,088	5,912	7
Total	271	1472	1743

### 6.1.2.3. Khi-carré

Le khi-carré calculé « s'effectue par l'écart entre les valeurs observées et théoriques (normalisé par la mise au carré) rapporté à l'effectif théorique. Ces khi-carré partiels s'additionnent pour obtenir une vue d'ensemble de l'ajustement entre les distributions observées et théoriques »<sup>144</sup>.

Pour calculer les khi-carré partiels, la formule est la suivante  $X^2 \text{ partiel} = (O - T)^2 / T$

---

<sup>143</sup> MOENS F., 2015, *Cours de recherche en sciences sociales*, Mons, UCL, p.116

<sup>144</sup> *Ibid.*, p.112

Tableau 3 : Perception concernant le salaire des représentants politiques selon que les citoyens ont un sentiment de confiance ou non (Khi-Carré)

Sentiment de confiance	Oui			Non			Khi2
	Effectif observé (O)	Effectif théorique (T)	Khi2 partiel	Effectif observé (O)	Effectif théorique (T)	Khi2 partiel	
<b>Perception revenus</b>							
Plutôt élevé	128	84,114	22,897	413	456,886	4,215	
Trop élevé	53	156,723	68,646	955	851,277	12,638	
Juste	86	29,075	111,455	101	157,925	20,519	
Pas assez élevé	4	1,088	7,789	3	5,912	1,434	
Total	271	271	210,788	1472	1472	38,807	249,594

Voici la formule du calcul du khi-carré :

$$X^2 = \sum (O - T)^2 / T$$

, ou simplement la somme des khi-carré partiels.

Le khi-carré calculé est 249,594.

#### 6.1.2.4. Seuil de signification

Afin de calculer le khi-carré critique, un seuil de signification, c'est à dire le nombre de fois que l'on est prêt à se tromper, doit être décidé. Le choix a été fait d'accepter de se tromper une fois sur mille ce qui porte le seuil de signification à 0,01% donc 0.001.

#### 6.1.2.5. Degré de liberté

Un degré de liberté (dl) est également nécessaire à la lecture du « tableau des khi-carré critiques »<sup>145</sup> et se calcule de la façon suivante :

$$\text{degrés de liberté} = (\text{nbre de colonnes} - 1) * (\text{nbre de lignes} - 1).$$

, soit dans notre cas dl = (2-1) \* (4-1)

Le degré de liberté est donc de 3.

<sup>145</sup> MOENS F., 2015, *op. cit.*, p.115

#### **6.1.2.6. Khi-carré critique**

Maintenant que le khi-carré, le seuil de signification et le degré de liberté sont identifiés, il est possible de retrouver le khi-carré critique dans le tableau mentionné précédemment.

Après lecture du tableau, le khi-carré critique est de 16.27.

Il faut maintenant faire des hypothèses, H0 ou hypothèse nulle qui suppose l'indépendance entre les variables et H1 ou hypothèse alternative qui imagine une dépendance entre les variables.

$249,594 > 16.27$  donc H0 est rejetée, H1 est conservée.

Une dépendance entre les deux variables est donc démontrée. La perception concernant les revenus des représentants politiques a une influence sur le sentiment de confiance envers ceux-ci.

#### **6.1.2.7. Test du Khi-carré**

Maintenant qu'une dépendance est démontrée, un test permet de donner le risque qu'il faut assumer pour affirmer cette dépendance. Il s'agit du test du khi-carré et son résultat s'obtient grâce à une manipulation dans Excel.

Dans ce cas, le test  $X^2$  fournit un résultat de  $7,9609^E-53$ . Il y a donc une probabilité de 0,00...079609 de se tromper.

Le niveau très faible de risque d'erreur confirme bien que la probabilité de se tromper est faible et donc, par la même occasion, entérine la dépendance entre les variables.

#### **6.1.3. Conclusion**

L'analyse quantitative a permis de démontrer certains points intéressants dans le chef des citoyens. Bien que le questionnaire introduise un biais, par sa base volontaire, il s'est avéré que les enquêtés font preuve d'un intérêt certain concernant la matière politique et s'informent sur celle-ci régulièrement.

Au travers des différentes questions de perception, un tableau plutôt critique a été peint concernant les élites : les impressions concernant le cumul, les affaires, les abus de pouvoir et

la compétence des élus ne sont pas à l'avantage de ces derniers. La population juge également que ses élus sont déconnectés des réalités qui les concernent.

Malgré le fait que les citoyens aient une représentation concernant les salaires des élites assez proche de la réalité, il convient de constater que leurs perceptions quant à ces salaires, indépendamment des revenus des ménages d'ailleurs, sont des plus critiques. Tous ces éléments participent à consolider la conclusion selon laquelle les citoyens wallons n'ont pas confiance en leurs représentants politiques.

L'un des éléments récurrents dans les raisons qui justifient la perte de confiance est donc l'aspect financier. Ils considèrent que les élites poursuivent davantage leurs intérêts personnels au détriment l'intérêt général. La méthode de la mesure de l'écart à l'indépendance a permis de démontrer qu'il y a bien une dépendance entre les variables « *sentiment de confiance* » et « *perception concernant les revenus des élus* » dans son acception large.

Étant donné que le choix a été fait de considérer que ce qui caractérise une crise des élites est leur perte de légitimité auprès de leurs mandants, que la légitimité passe par la confiance que ceux-ci apportent à leurs mandataires, et que comme l'analyse quantitative démontre que ce qui semble ébranler la confiance est la poursuite individuelle du profit des élites, il n'est pas impensable à ce stade de considérer qu'il y a, en tout cas au sein des perceptions citoyennes, une crise des élites.

Mais qu'en est-il du point de vue des élites ? Afin de sonder les perceptions de cette catégorie d'intervenants, une analyse qualitative portant sur des entretiens semi-directifs de députés wallons a été réalisée.

## **6.2. Analyse qualitative**

L'analyse thématique, expliquée dans le cadre méthodologique (chapitre 4), a permis de dégager un arbre thématique rendant compte d'une vue globale des propos tenus en lien avec la problématique de crise de légitimité des élites politiques.

L'arbre thématique ne représente pas le résultat de l'analyse, mais celui-ci a constitué un outil heuristique indispensable pour réaliser l'analyse. De ce fait, le choix a été fait de ne pas le présenter ici mais de le placer en annexe<sup>146</sup>. À la lecture de celui-ci, le constat est que les thèmes

---

<sup>146</sup> Annexe 5

retenus ainsi rassemblés ont permis l'émergence de rubriques. Une rubrique étant « une *manière de nommer un type de rapport (plus ou moins général, plus ou moins abstrait) entre une dénomination et l'extrait ainsi dénommé.* »<sup>147</sup>. Un des cas « où des rubriques vont intervenir au sein du processus d'analyse est [celui] relatif à la constitution du relevé de thèmes, alors que, pour classer les divers thèmes, l'analyste à recours à des rubriques »<sup>148</sup>. Quatre grandes rubriques qui sont en lien avec la crise de légitimité des élus ont été identifiées et sont la confiance citoyenne, la poursuite de l'intérêt, la déconnexion des réalités sociales et la compétence politique.

Ces rubriques coïncident également avec des critères retenus comme pouvant être constitutifs d'une éventuelle crise des élites politiques dans le chapitre s'y rapportant (chapitre 5).

## **6.2.1. Résultats de l'analyse**

### **6.2.1.1. Confiance citoyenne**

La confiance citoyenne, nécessaire à une éventuelle réélection et à un climat politique serein, semble selon les députés être essentiellement corrélée à l'image véhiculée des hommes et femmes politiques. Même s'il ne s'agit pas pour certains d'un phénomène nouveau, tous ont indiqué que l'image actuelle de la classe politique n'est pas des plus joyeuses.

*« Parce que l'image, elle est écornée donc pour la redresser ce n'est pas simple bien entendu ! »*

(Extrait entretien n°1).

L'analyse thématique a permis d'identifier dans les propos des facteurs dégradant et d'autres, favorisant, la confiance citoyenne. Ceux-ci peuvent découler du comportement des élites, des perceptions des citoyens, ou de diverses autres sources éparses. Quatre des cinq députés sondés s'accordent à imputer une part non négligeable de responsabilités aux différentes affaires, scandales, ou abus perpétrés par une frange des élus sur le fait qu'une certaine part de responsabilité incombe à une tranche d'élus ayant fait l'actualité au travers des différents scandales, affaires ou abus.

---

<sup>147</sup> PAILLÉ P., MUCCHIELLI A., 2016, *op. cit.*, pp. 249-250

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 251

*« [...] il y a évidemment les scandales qui ont donné cette image un peu scabreuse du monde politique. Même si ce ne sont jamais que quelques mandataires qui sont à l'origine de ces scandales, et évidemment pas toute la classe politique. »* (Extrait entretien n°1).

*« [...] vous savez on voit quand même que dans toutes les affaires qu'il y a eu. On pourrait dire : ben oui, c'est une brebis galeuse à Liège, une à Charleroi enfin une ou des. Mais on voit qu'en fait ce sont des systèmes qui sont mis en place et qu'on voit que le lien entre le politique et argent, politique et monde des affaires. »* (Extrait entretien n°2).

*« [...] on ne peut pas s'en cacher. On voit bien dans la presse ce qu'il s'est passé, surtout avec les histoires aujourd'hui qui sont sorties ces 2, 3 dernières années. »* (Extrait entretien n°4).

*« Alors après, il y a aussi d'autres raisons. Il y a aussi parfois des erreurs de certains politiques. »*  
(Extrait entretien n°5)

Les 5 députés interviewés ont pourtant des explications hétéroclites concernant le problème de confiance envers la classe politique, et 4 des 5 explications établissent un lien avec la complexité politique.

L'un d'eux cite directement de la complexité du système politique, pointant que les citoyens ne s'y retrouvent plus, et se questionnent sur l'utilité des hommes et femmes politiques.

*« [...] la complexité politique est telle que le citoyen ne s'y retrouve pas du tout dans le système politique. Il ne comprend pas très bien à quoi nous servons et où est-ce que nous siégeons. »* (Extrait entretien n°1).

Un autre député estime, quant à lui, que les citoyens ne s'identifient pas à leurs élus et que ceux-ci ne représentent pas leurs intérêts. Il s'agit pour lui d'une classe d'hommes de loi qui perçoivent la complexité de façon différente.

*« Justement parce qu'ils ne sont pas représentatifs des gens qu'ils disent qu'ils prétendent défendre. Les gens ne les ressentent pas comme étant représentatifs d'eux-mêmes [...] je crois que beaucoup de parlementaires sont juristes, sont avocats [...] et que la complexité, eux, ils ne la reçoivent pas de la même manière qu'un travailleur électromécanicien. [...] ces hommes de loi ont phagocyté le gouvernement. »* (Extrait entretien n°2)

La montée du populisme est également pointée du doigt par l'un des députés comme facteur explicatif, notamment au travers du caractère simpliste des idées véhiculées, reçues par les citoyens, alors que les décisions politiques sont de plus en plus difficiles à prendre dans des sociétés en constante complexification.

*« Je pense qu'il y a malheureusement un phénomène qui dépasse la Belgique, qui est celui du développement au niveau européen et même international, d'une forme de populisme avec des partis qui surfent sur des concepts simples. Or, notre société devient de plus en plus complexe et donc inévitablement, la décision politique est de plus en plus difficile à comprendre par les citoyens. »*

(Extrait entretien n°3).

Un des députés identifie les différentes crises vécues par les citoyens comme fondamentales dans le sentiment de ceux-ci de ne plus être écoutés ; il ajoute à cela l'opacité politique comme facteur dégradant.

*« Je pense qu'on a eu trop de crises. On a eu la crise de 2008, on a eu des crises où le citoyen a quand même souffert. Il y avait déjà un sentiment [pause] moi je me suis engagé en politique parce que j'avais le sentiment qu'on était plus écouté. [...] personne ne sait voir le budget 2018. C'est quand même pas normal ! Et donc, ça crée un sentiment de méfiance de la part des gens. Pourquoi cacher ça ? Je ne comprends pas pourquoi cacher tout ce qu'on fait, les réunions etc. Tout ça doit être public. »* (Extrait entretien n°4).

La médiatisation, par son immédiateté et son sensationnalisme, ne permettrait pas de faire passer des messages nuancés, sous peine de n'intéresser qu'une faible proportion du lectorat, cantonnant du même coup ces publications à l'anecdote voire au symbole.

*« [...] il y a très certainement la médiatisation telle qu'elle fonctionne aujourd'hui. C'est-à-dire, très immédiate, très focalisée sur le spectaculaire ou l'anecdotique plutôt que sur la complexité. »* (Extrait entretien n°5).

### **6.2.1.2. Poursuite de l'intérêt**

L'enquête l'indique clairement : le citoyen reproche à ses élus d'œuvrer pour leurs intérêts personnels aux dépens de l'intérêt général, motivés par des revenus conséquents, un cumul de mandats. Les abus et scandales participent également à une impression d'impunité.

Les députés rencontrés nuancent toutefois ce reproche relatif à la recherche d'intérêt propre. L'un d'eux excepté, ils s'accordent à l'encontre de l'avis de ceux qui les considèrent comme trop rémunérés. S'ils sont bien conscients que leur rémunération est confortable, ils estiment cependant qu'elle est juste au regard de ses heures consacrées et des responsabilités afférentes.

*« [...] à titre personnel, je n'ai aucune autre vie. Parce que la vie politique me prend tellement de temps. Je pars de 8 heures du matin, je rentre chez moi il est 22 heures [...] bien sûr on est bien payés mais on a une vie qui est tout à fait particulière. »* (Extrait entretien n°1).

Pour certains, une part plus ou moins importante de leurs revenus est reversée directement au parti, ce qui pourrait aussi expliquer qu'ils considèrent leurs revenus comme raisonnables.

*« Je rends tout au parti, le mandat, et le parti me rend les 1.200 euros que je n'ai plus. Donc, je vis avec un salaire de travailleur quoi. »* (Extrait entretien n°2).

*« [...] on reverse une grosse partie de notre salaire, de l'ordre de 40%, au parti. Donc, je vais dire, j'ai un bon salaire par rapport à la moyenne de la population mais tout à fait raisonnable. »* (Extrait entretien n°5).

De plus, certains notent que, dans le secteur privé pour une fonction à responsabilités comparables, ils seraient autrement mieux payés.

*« Moi je viens du secteur privé et un bon directeur commercial, il a plus que ça hein. »* (Extrait entretien n°4).

*« Ce qui est vrai, c'est que si vous prenez par exemple des chefs d'entreprise ou le secteur privé on va dire, avec des responsabilités, le monde politique est beaucoup moins bien payé. »* (Extrait entretien n°5).

Quant au cumul, les députés interrogés indiquent soit ne pas cumuler du tout, soit avoir quelques mandats selon eux bénévoles.

Ils sont par contre bien conscients que le cumul existe en politique, et qu'une frange de la classe politique en use pour maximiser ses revenus, soit par avidité soit par anticipation d'une potentielle non-réélection.

La notion de décumul financier est abordée par plusieurs comme étant une solution à même d'éviter des motivations purement financières.

*« [...] si on dit aux députés-bourgmestres, et aux autres fonctions qu'ils peuvent occuper, qu'à un moment donné ils ne peuvent avoir qu'une seule rémunération pour toutes leurs fonctions, et bien d'office les gens qui sont moins motivés ou qui ne sont là que par la course au pognon, vont arrêter et ne feront plus qu'un seul boulot. »* (Extrait entretien n°1).

Même si le cumul des mandats pose la question de la disponibilité du mandataire dans chacune de ses fonctions, les députés interrogés indiquent tout de même que le cumul de fonction est indispensable à une représentation idéologique suffisante, et permet également d'éviter la déconnexion des réalités sociales par l'ancrage local qu'il offre.

« Et au moins, [le cumul] ça permet d'avoir cette réalité justement locale qui est fondamentale dans la fonction qu'on exerce. » (Extrait entretien n°1).

« Mais très souvent, ça se base aussi sur l'ancrage local. Et donc, dans les partis traditionnels, il y a une attention, il y a un besoin d'une certaine façon, d'être à la fois au niveau local et à un niveau parlementaire. Et les deux se renforcent, c'est l'ancrage, c'est vraiment le niveau électoral. » (Extrait entretien n°5).

Concernant les abus, affaires et scandales, tous les députés indiquent qu'il ne s'agit pas de pratiques généralisées chez les mandataires politiques, mais ne peuvent nier leur impact sur le paysage politique. La classe politique ne dérogeant pas aux réalités de la société, on y trouve également des personnes malhonnêtes et la fonction a cette particularité de faciliter une dérive vers les abus. Les députés interrogés s'accordent tous sur l'existence d'une forme d'impunité, avec pour conséquence d'étioler la confiance qu'ont les citoyens envers les élus.

« [...] je pense que notre système n'est pas assez dur. Je pense que lorsqu'un politicien est pris avec son doigt dans le pot de confiture, il devrait être interdit à vie de faire de la politique. Peut-être qu'ils réfléchiraient davantage avant de faire leurs bêtises. » (Extrait entretien n°1).

### **6.2.1.3. Déconnexion des réalités sociales**

Autre élément ressortant de l'enquête réalisée auprès des citoyens, qui serait une conséquence négative de la poursuite d'intérêts propres, est l'impression de déconnexion des élites. 90,25 %<sup>149</sup> des citoyens sondés dans l'enquête estiment que leurs élus ne sont plus conscients des réalités touchant la population. Cet argument semble néanmoins partiellement réfuté par les députés car, même s'ils sont conscients que certains doivent être déconnectés, ils indiquent être bien au fait des réalités sociales qui les entourent, notamment grâce à leurs assises locales et aux rencontres citoyennes.

« Cela veut dire qu'avec une fonction locale on est obligés d'être sur le terrain. On est obligés de rencontrer les gens, on est obligés d'être au cœur des préoccupations de la population en permanence. » (Extrait entretien n°1).

L'un d'entre eux concède tout de même que, selon lui, les élus éprouvent peut-être parfois des difficultés à s'identifier à certaines catégories marginales de la population.

---

<sup>149</sup> Voir chapitre 6.1.1.4.6

*« [...] ce qui est vrai, c'est que c'est sans doute difficile de relayer les préoccupations [...] d'] une population plus marginale. [...] c'est plus difficile pour les hommes politiques de se mettre dans la peau de ce public-là [...] parce que ce sont des réalités sociales qu'on ne vit pas directement. »*

(Extrait entretien n°5).

Un autre député, quant à lui, s'avère plus critique et indique que les députés sont bien au fait des réalités sociales, mais ne s'en soucient pas.

*« [...] c'est pas qu'ils sont pas [...] connectés mais quelque part, ils s'en foutent. [...] tous ont une permanence. [...] Ça veut dire que des gens qui sont dans les difficultés, ils en voient. [...] Mais ils continuent à voter des lois et des textes qui rendent la vie plus difficile aux gens. Moi je ne sais dire que cette conclusion-là, c'est qu'ils s'en foutent [...] »* (Extrait entretien n°2).

Un des députés considère que le reproche de déconnexion est fondé. Il l'explique par le fait que certains élus sont en politique depuis leur plus jeune âge, ont des parents hommes et femmes politiques, et évoluent dans une sphère privée dont les membres sont également fils ou filles d'hommes et femmes politiques. Pour lui, ceux-là ont une vision particulière des réalités sociales auxquelles ils ne sont pas confrontés, au même titre que certains élus ayant construit et maintenu une carrière entière dans les plus hautes fonctions, comme c'est le cas de certains ministres.

*« Je pense que beaucoup de personnes ici, et ce n'est pas un reproche, depuis qu'ils savent marcher, vont avec papa/maman au parti et donc ils ont que des amis autour et ont une vision très 'contenancée' de la société et gagnent relativement bien leur vie. Ils sont placés. [...] Donc, je trouve qu'ils sont un peu déconnectés effectivement. »* (Extrait entretien n°4).

#### **6.2.1.4. Compétence politique**

La compétence des élus semble également être remise en cause par les citoyens (75,91%<sup>150</sup>) mais les députés s'en défendent de plusieurs manières. Premièrement, ce sont les citoyens qui, au travers des élections, sont les premiers juges de leurs compétences :

*« Je pars d'abord du principe démocratique. Les gens qui sont élus, ils ont eu le suffrage pour l'être et donc, si la population, donc moi-même y compris, avons élu des gens incompétents, et bien, il faut rectifier le tir aux élections suivantes. »* (Extrait entretien n°3).

---

<sup>150</sup> Voir chapitre 6.1.1.4.5

Deuxièmement, les demandes des citoyens sont multiples et peuvent être dichotomiques, entraînant *de facto* des reproches quant aux décisions prises :

« [...] les attentes individuelles de la population sont souvent vraiment contradictoire en fait [...] ces contradictions-là, elles sont au cœur de la population et la population elle a des attentes qu'elle formule à des moments. Qui ne sont pas toujours cohérentes, même avec elles-mêmes, ou certainement avec d'autres parties de la population et elles ne doivent pas assumer les décisions. Donc, les décisions sont toujours très souvent critiquées quoi. C'est très difficile d'amener une solution qui va être bien reçue par la majorité de la population. » (Extrait entretien n°5).

Troisièmement, il est impossible d'être spécialisé dans tous les domaines, d'où l'importance pour un représentant politique de s'entourer intelligemment.

« [...] vous ne pouvez pas être spécialiste en tout hein, c'est impossible. Et donc, l'essentiel c'est vraiment d'être entouré correctement et d'avoir un secrétariat qui fonctionne bien pour justement répondre aux sollicitations et pouvoir réagir rapidement. » (Extrait entretien n°1).

Enfin, et surtout, la complexité politique actuelle, déjà abordée dans le chapitre relatif à la confiance des citoyens, engendre une complexification des décisions, avec une marge de manœuvre limitée.

« Les décisions politiques sont très compliquées à prendre. Je veux dire, d'abord les niveaux de pouvoir sont multiples donc la marge n'est pas toujours évidente. » (Extrait entretien n°5).

### **6.2.2. Conclusion**

Les députés interviewés sont conscients, et regrettent, qu'une mauvaise image de la classe politique soit répandue. Ils accordent que les différentes affaires, abus et autres scandales exacerbent le phénomène, mais estiment tous qu'ils ne justifient pas à eux seuls la perte de confiance des citoyens envers eux.

Hormis pour l'un d'eux, tous réfutent une rémunération trop élevée et ont, *de facto*, rejeté sa corrélation avec la perte de confiance dont ils sont victimes. Le cumul, bien qu'ils l'avouent motivé par l'appât du gain pour certains, est considéré comme un ancrage local, et permettrait ainsi d'assurer une continuité politique et surtout d'éviter une déconnexion des réalités sociales.

Bien qu'ils soient d'accord avec le fait que les compétences puissent varier d'une personne à l'autre, ils estiment que, tout d'abord, ce sont les citoyens qui jugent des compétences de leurs élus via le principe démocratique. Ensuite, étant donné que les demandes des citoyens sont

multiples et contradictoires, les choix opérés peuvent entraîner un part de mécontentement et d'incompréhension, donnant à certains l'impression d'une forme d'incompétence des élus. Enfin, étant donnée l'impossibilité d'être un expert dans tous les domaines, il est primordial de savoir s'entourer de collaborateurs performants, ou encore de consulter les experts adéquats. Ces raisons poussent les députés rencontrés à estimer que la plupart des élus disposent des compétences nécessaires.

La perte de confiance des citoyens trouverait donc sa source, selon eux, soit d'un problème de représentativité (les citoyens ne s'identifiant pas à ceux qui les représentent), soit d'une conséquence de la montée du populisme et des discours simplistes qu'il véhicule, soit de l'évolution des médias vers l'immédiateté faisant du citoyen un consommateur de sensationnel et de superficiel, soit du harcèlement des citoyens face aux multiples crises vécues et la sensation d'immobilisme des hommes et femmes politiques dans ce contexte, soit enfin de la complexité politique et institutionnelle actuelle qui provoquerait une incompréhension des tenants et aboutissants dans le chef des citoyens envers le système, les poussant à questionner l'utilité de leurs représentants.

L'analyse thématique a permis de constater que 4 des arguments indiqués ci-dessus ont une caractéristique commune : la complexité politique. Il semblerait donc qu'ils considèrent majoritairement celle-ci comme un élément fondamental de la perte de confiance des citoyens.

L'analyse a également permis de mettre en évidence que les députés interrogés considèrent que les citoyens ne sont pas ou pas assez impliqués dans les choix politiques. Ils voient cette implication, bien que peu aisée, comme l'une des pistes possibles de solution, et estiment qu'elle permettrait au moins aux citoyens de mieux se rendre compte des difficultés que rencontrent les élus.

*« [...] si on travaille davantage justement sur cette participation citoyenne, en mettant des commissions à thème qui peuvent décider ou en tout cas donner des avis contraignants, on va pouvoir réintéresser les gens à la politique. Parce que finalement, c'est aussi une manière de leur faire se rendre compte de l'intérêt des choix politiques que l'on va poser à un moment et de la complexité de ceux-ci bien sûr. »* (Extrait entretien n°1).

*« [...] cette implication citoyenne-là, ça je pense que c'est une piste de solution. Mais c'est beaucoup plus difficile que de juste prendre une décision bien évidemment. C'est tout un processus quoi. »*

(Extrait entretien n°5).

En conclusion, les députés interrogés estiment que les principaux facteurs de la perte de confiance des citoyens sont la complexité politique et le manque d'implication des citoyens, plutôt que les considérations relatives aux revenus, aux compétences des élus, à la déconnexion des réalités sociales et autres différents scandales, affaires ou abus.

## 7. Décalage avec le « référentiel global »

Un lien de corrélation a pu être établi entre la méfiance des citoyens envers leurs élus politiques et la perception qu'ont les citoyens par rapport aux revenus des élus ; parallèlement, les représentants politiques interrogés, bien que conscient de la perte de confiance, ne semblent pas voir leurs revenus comme facteur causal mais l'imputent plutôt à la complexité politique et au manque de participation ou implication des citoyens envers la matière politique. S'agit-il pour autant d'une crise des élites politiques ? Les élus ne perçoivent-ils pas depuis un certain temps des revenus pouvant être considérés comme conséquents par une partie des citoyens ?

Les affaires dans le monde politique ne sont-elles pas non plus anciennes. Sans vouloir établir une liste exhaustive, et en se limitant à quelques exemples belges, les affaires de la Smap<sup>151</sup>, les hélicoptères Agusta<sup>152</sup>, la caisse noire de l'Intercommunale des Œuvres Sociales<sup>153</sup> ou encore la Carolorégienne<sup>154</sup> viennent rapidement à l'esprit pour avoir également défrayé la chronique à l'époque. Mais alors, qu'est-ce qui a changé aujourd'hui pour ouvrir le débat sur la question d'une éventuelle crise des élites ?

Fort probablement, les affaires, abus et cumuls divers ont exacerbé le sentiment négatif des citoyens. Toutefois, et sans prendre le parti des députés rencontrés, la complexification tant politique que sociétale semble également y avoir un rôle à jouer. Le contexte européen, et notamment le modèle capitaliste social<sup>155</sup> qu'il porte, bouleverse les gestions étatiques. Ce modèle politique a pour impact de façonner un nouveau référentiel global européen qui pourrait être qualifié de *référentiel de capitalisme social*.

La conception d'État-Nation a tendance à s'étioler et les frontières politiques entre les niveaux européen et national s'effacent graduellement : en Belgique par exemple, beaucoup de lois sont

---

<sup>151</sup> YERNAUX S., 2004, « Scandale: les politiciens qui ont reçu des fortunes de la Smap », La DH [en ligne], article consulté le 20/04/2019 sur le site : <https://www.dhnet.be/actu/faits/scandale-les-politiciens-qui-ont-recu-des-fortunes-de-la-smap-51b7cb29e4b0de6db98e87c8>

<sup>152</sup> MAGOS P., 2014, « Janvier 1994 : le PS touché par l'affaire Agusta », R.T.B.F. [en ligne], article consulté le 20/04/2019 sur le site : [https://www.rtbef.be/info/belgique/detail\\_janvier-1994-le-ps-touche-par-l-affaire-agusta?id=8169833](https://www.rtbef.be/info/belgique/detail_janvier-1994-le-ps-touche-par-l-affaire-agusta?id=8169833)

<sup>153</sup> ADNET J.-C., 2010, « Affaire IOS : Richard Carlier accepte de rembourser », R.T.B.F. [en ligne], article consulté le 20/04/2019 sur le site : [https://www.rtbef.be/info/regions/detail\\_affaire-ios-richard-carlier-accepte-de-rembourser?id=5031243](https://www.rtbef.be/info/regions/detail_affaire-ios-richard-carlier-accepte-de-rembourser?id=5031243)

<sup>154</sup> BOROWIAK C., 2015, « Les affaires carolorégiennes : rappel des faits », R.T.B.F. [en ligne], article consulté le 20/04/2019 sur le site : [https://www.rtbef.be/info/dossier/les-affaires-carolorégiennes-dix-ans-apres/detail\\_les-affaires-carolorégiennes-rappel-des-faits?id=9070086](https://www.rtbef.be/info/dossier/les-affaires-carolorégiennes-dix-ans-apres/detail_les-affaires-carolorégiennes-rappel-des-faits?id=9070086)

<sup>155</sup> AMABLE B., 2006, « Innovation et compétitivité en Europe », *Reflets et perspectives de la vie économique*, vol. tome xlv, no. 1, p. 19

des retranscriptions presque intégrales de directives ou autres législations européennes. Le référentiel tend donc également à s'imposer également au niveau national.

*« Le processus d'émergence, puis de montée en puissance d'un référentiel [...] est très loin de prendre la forme d'un débat d'idée consensuel. Au contraire, ce processus se caractérise souvent par des formes de violence économique, sociale voir physique. [...] le processus de formulation et d'imposition des cadres d'interprétation du monde ne se fait jamais sans toucher plus ou moins brutalement aux identités collectives des acteurs impliqués »<sup>156</sup>.*

C'est ce basculement vers un nouveau référentiel global et la transformation de certaines politiques publiques qu'induit ce basculement qui peuvent être vus comme le déclencheur du phénomène observé dans ce travail de recherche. Comme le dit Muller, « le référentiel d'une politique publique « doit » se transformer lorsque apparaît une dissonance (cognitive) dans le « rapport global-sectoriel » (RGS), un décalage avec le cadre d'interprétation globale d'une société »<sup>157</sup>.

Le référentiel global européen de capitalisme social a donc comme impact de transformer toute une série de politiques publiques en une forme de rationalisation financière. Quelques exemples, au niveau belge, peuvent être cités : la diminution des coûts des soins de santé<sup>158</sup>, la diminution des coûts des allocations de chômage<sup>159</sup>, l'allongement de l'âge légal de la pension<sup>160</sup> ou encore la diminution des allocations familiales pour les familles nombreuses<sup>161</sup>. Ceux-ci participent à l'imposition d'un référentiel de rationalisation des coûts visant, entre autres, à atteindre les objectifs européens de minimisation de la dette publique nationale.

Au fil des années, cette rationalisation des dépenses dans les différentes politiques publiques semble s'être instituée dans la pensée collective. Il n'est globalement pas remis en cause qu'il

---

<sup>156</sup> MULLER P., 2000, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, 50<sup>e</sup> année, n°2, p. 196

<sup>157</sup> *Ibidem*.

<sup>158</sup> LE VIF, 2019, « La diminution du remboursement sans effet sur la surconsommation d'antibiotiques », *Le Vif* [en ligne], article consulté le 20/04/2019 sur le site : <https://www.levif.be/actualite/sante/la-diminution-du-remboursement-sans-effet-sur-la-surconsommation-d-antibiotiques/article-news-1116963.html>

<sup>159</sup> R.T.B.F., 2018, « Dégressivité des allocations de chômage : pousser les chômeurs vers la pauvreté ? Non, assure Peeters », R.T.B.F. [en ligne], article consulté le 20/04/2019 sur le site : [https://www.rtbef.be/info/belgique/detail\\_degressivite-des-allocations-de-chomage-pousser-les-chomeurs-vers-la-pauvrete-non-assure-peeters?id=9976594](https://www.rtbef.be/info/belgique/detail_degressivite-des-allocations-de-chomage-pousser-les-chomeurs-vers-la-pauvrete-non-assure-peeters?id=9976594)

<sup>160</sup> MICHEL M., 2018, « Où en est la réforme des pensions ? », *L'Echo* [en ligne], article consulté le 20/04/2019 sur le site : <https://www.lecho.be/monargent/pension/ou-en-est-la-reforme-des-pensions/10070099.html>

<sup>161</sup> GORET C., 2019, « La réforme des allocations familiales ne fait pas que des heureux en Wallonie », *METRO* [en ligne], article consulté le 01/05/2019 sur le site : <https://fr.metrotime.be/2019/05/02/actualite/reforme-allocations-familiales-ne-fait-pas-que-des-heureux/>

faillie faire des économies, même si les acteurs concernés ne sont pas toujours d'accord avec le sens de ces politiques publiques. « *La matrice cognitive et normative qui structure le sens de la politique et l'action des acteurs concernés n'exprime plus, ou mal, la place, le rôle et le statut des groupes concernés par le domaine en changement* »<sup>162</sup>. Cela peut s'expliquer par le fait que « *l'acteur est à la fois contraint par le global tout en étant acteur de ce global* »<sup>163</sup>.

C'est à ce titre que la rationalisation portée par les politiques publiques peut être considérée comme un référentiel global au niveau belge. Le changement de référentiel est un processus long et non exempt de conflits.

La tentative de théorie explicative de ce travail de recherche est que c'est de ce basculement vers un référentiel global de rationalisation, au niveau national, qu'apparaît un décalage avec le référentiel sectoriel des représentants politiques et toutes leurs pratiques qu'il porte.

Plus clairement, les élites politiques, bien que n'étant pas les seules, jouent le rôle de *médiateurs*<sup>164</sup> et portent le message de la rationalisation au travers des différentes politiques publiques, donc des différents secteurs. « *La difficulté à laquelle les responsables politiques sont confrontés est alors liée à la contradiction entre cette logique de sectorisation de l'expertise publique et le caractère non sectoriel de la plupart des problèmes. C'est ce qui explique cette tentative constante des gouvernements pour dépasser la sectorialité en mettant en place des stratégies intersectorielles [...] ou transectorielles, en définissant des politiques qui ne s'identifient pas à un secteur, mais qui doivent s'intégrer dans l'ensemble des secteurs existants* ».

Cette rationalisation semble cependant ne pas avoir touché leur secteur politique, ou peu. En effet, la classe politique ne semble pas être impactée par une quelconque diminution du nombre de représentants, de leurs revenus, de leurs frais ou indemnités, du montant de leurs pensions ni du coût de leurs cabinets. Elle ne subit pas non plus d'augmentation de l'âge auquel ses membres peuvent prendre leur retraite, ni de suppression de l'indemnité de départ des parlementaires. En ajoutant à cela les cumuls possibles et les places dans certaines organismes privés-publics dont les limites ainsi les rémunérations peuvent être floues, cela donne l'impression aux citoyens, alors que la société doit se serrer la ceinture, que le secteur politique

---

<sup>162</sup> MULLER P., 2000, *op. cit.*, p. 196

<sup>163</sup> *Ibid.*, p 193

<sup>164</sup> Voir chapitre 3.5

n'est pas concerné par la rationalisation financière et que les élites façonnent le référentiel de rationalisation au sein des autres secteurs afin de conserver leurs avantages.

L'idée n'est pas ici d'insinuer une volition particulière, car au moment où ces acteurs prennent des décisions, même si le changement est considéré comme inéluctable dans la vision déterministe, ils sont incapables de prévoir avec exactitude les effets de ce changement.

*« Le concept de référentiel rejoint celui de paradigme<sup>165</sup> dans la mesure où, dans les deux cas, on peut identifier des phases « normale », c'est-à-dire des périodes où un certain cadre d'interprétation du monde est à peu près accepté, reconnu comme « vrai » par une majorité d'acteurs, et des phases de crise au cours desquelles apparaissent un certain nombre « d'anomalies » qui témoignent de l'incapacité croissante du paradigme ou du référentiel à rendre compte du réel »<sup>166</sup>.*

La conception de la problématique étudiée dans ce travail se situe dans une phase normale, où le référentiel de rationalisation est à peu près accepté par une majorité d'acteurs alors que le secteur politique ne semble pas avoir des pratiques en adéquation avec ce référentiel.

Ceci a pour conséquence de donner l'impression au citoyen qu'alors que la société doit se serrer la ceinture, les élites politiques ne se sentent pas concernées par ces restrictions, voire que ceux-ci enjoignent leur population à minimiser les dépenses afin de préserver leurs avantages sectoriels.

Ce qui explique également que les élites politiques éprouvent des difficultés à justifier le fait que le secteur politique ne semble pas vouloir se conformer à l'imposition transectorielle du référentiel global de rationalisation.

*« Si c'est comme ça, c'est parce que nous n'avons pas réussi à justifier notre travail. »* (Extrait entretien n°3).

---

<sup>165</sup> HALL P., 1993, « Policy Paradigms, Social Learning and the State », *Comparative politics*, 25 (3), p. 275-296

<sup>166</sup> MULLER P., 2000, op. cit., p. 194

## Conclusion générale

L'objectif central de ce travail de recherche était de répondre à la question principale, qui est de savoir si nous sommes face ou non à une crise des élites politiques wallonnes. Pour ce faire, du point de vue méthodologique, quatre démarches ont été entreprises : tout d'abord, une démarche purement théorique, ensuite une démarche déductive suivie d'une démarche inductive, et finalement une démarche de théorisation explicative.

La démarche théorique a permis de délimiter les contours du concept d'élites politiques et de poser le cadre du travail de recherche à réaliser. Ce cadrage théorique a mis en exergue qu'une crise des élites touche inmanquablement deux groupes : les citoyens et les élites politiques. Ce qui a *de facto* orienté l'analyse en deux approches différentes : l'une auprès des citoyens wallons et l'autre auprès de représentants de la classe des élites politiques wallonnes.

Pour la première approche, le travail de recherche s'est dirigé vers une démarche déductive car « *dans une démarche déductive, une construction théorique élaborée précède toute observation. Le particulier est déduit du général* »<sup>167</sup>. Le cadre théorique a permis d'émettre une première hypothèse en lien avec les perceptions des citoyens, qui a été soumise à la réalité du terrain au travers d'une méthode quantitative par le biais d'un questionnaire administré à un panel de citoyens. Cette méthode a permis de générer des statistiques et de les analyser, avec comme objectif d'établir, éventuellement, la corrélation nécessaire à la vérification de la première hypothèse. Ensuite, sur base de cette analyse quantitative, il est apparu comme pertinent de confronter les élites aux résultats afin d'obtenir leurs points de vue et/ou leurs explications par rapport au phénomène observé. Cette fois, c'est une démarche inductive qui a été mobilisée car pour celle-ci « *les concepts et hypothèses continuent d'être élaborés en cours d'observation, dans un processus de généralisation progressive. Le général est induit du particulier* »<sup>168</sup>. Cette démarche s'est traduite en des entretiens semi-directifs et, afin de pouvoir dégager une hypothèse explicative sur base des propos recueillis, une analyse qualitative dans sa variante thématique a été réalisée. Enfin, sur base des différents résultats obtenus par les démarches quantitative et qualitative, une hypothèse principale de réponse à la question initiale

---

<sup>167</sup> VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R., 2011, *op. cit.*, p.20

<sup>168</sup> *Ibidem*

a pu être formulée par le biais d'un exercice de théorisation explicative autour du concept de référentiel de Muller.

Étant donné le nombre important de citoyens à sonder pour que l'échantillon puisse être considéré comme représentatif, la méthode quantitative a permis de respecter les délais impartis à ce travail en maintenant un haut niveau de représentation, comparativement à ce qu'aurait permis une méthode basée sur des entretiens individuels de citoyens. La principale difficulté rencontrée dans cette méthode a été l'étape analytique, et plus précisément la quantité d'information récoltées à traiter. Ses limites ont été qu'il est impossible d'approfondir certains questionnements et de rebondir sur des propos pouvant mettre en lumière certaines pistes explicatives de la problématique. De plus, au moment de la publication de l'enquête, l'actualité médiatique portant sur le thème des abus politiques était abondante, et sa publication sur un site d'information peut avoir influencé les réponses des sondés, lecteurs de ce médium. Les résultats de ce questionnaire ne sont donc qu'une représentation à un moment précis et il aurait été utile de pouvoir soumettre cette enquête à différents moments.

Les entretiens ont eu comme avantages qu'ils ont permis de nuancer le propos, et également d'élargir le spectre d'explications possibles à la problématique étudiée. Il a en revanche été assez délicat de cadrer les élus politiques dans leurs propos pour éviter qu'ils éludent ou s'éloignent des questions posées. Déceler la pertinence des propos et ce qui relève du politiquement correct s'est également avéré être une gageure.

L'analyse thématique a été plus fastidieuse que prévu, notamment par les nombreuses lectures nécessaires du corpus, par le choix des thèmes à conserver et par la distinction à opérer entre thème et catégorie, pas toujours évidente. De plus lors de la thématisation, une attention particulière a dû être mobilisée afin de s'en tenir à une retranscription descriptive sans basculer dans l'interprétation.

Enfin, pour l'exercice de théorisation, il a été particulièrement délicat de s'imprégner du concept choisi, de se l'approprier et de l'appliquer au phénomène observé sans pour autant le dénaturer. Cependant, celui-ci a permis d'exprimer plus clairement et concrètement l'hypothèse explicative de ce travail. La principale limite rencontrée est qu'il ne s'agit, bien évidemment, que d'une seule vision possible, alors qu'il en existe bien d'autres.

A posteriori donc, chacune des démarches mobilisées comprenait ses propres avantages et limitations, , mais cette approche séquencée a permis d'une part de poser une certaine structure

à ce travail de recherche et d'autre part d'obtenir un cheminement cohérent pour l'obtention de résultats et pour la formulation ou vérification d'hypothèse.

L'analyse quantitative a permis de démontrer, au travers des différentes questions de perception, que les citoyens ont plutôt un avis critique concernant les élites politiques wallonnes. Les impressions concernant les revenus, les cumuls, les affaires, les abus de pouvoir et la compétence des élus ne sont pas à l'avantage de ces derniers, et tous ces éléments participent à un étiolement de la confiance que ressentent les citoyens wallons envers leurs représentants politiques. L'un des éléments saillants dans les raisons de leur méfiance est l'aspect financier ; ils considèrent que les élites marquent une préférence pour leurs intérêts personnels, au détriment de l'intérêt général.

La méthode de la mesure de l'écart à l'indépendance a permis de démontrer qu'il y avait bien une dépendance entre les variables « *sentiment de confiance* » et « *perception concernant les revenus des élus* », considérant le terme revenus dans son acception large. C'est notamment pour cette raison que la population juge que ses élus sont déconnectés des réalités qui les concernent.

La légitimité des élites passe par la confiance que les citoyens octroient à leurs mandataires, et comme l'analyse quantitative démontre que ce qui semble ébranler la confiance est la poursuite individuelle du profit des élites, force est de constater qu'il y a, en tout cas au sein des perceptions citoyennes, une perte de confiance envers les élites politiques se traduisant par une perte ressentie de légitimité.

Les députés interviewés en sont conscients, et le regrettent. S'ils accordent que les différentes affaires, abus et scandales exacerbent le phénomène, ils restent tous convaincus que l'aspect financier n'est pas la raison principale de la perte de confiance des citoyens envers eux, et ne se considèrent d'ailleurs pas trop rémunérés. Le cumul est considéré comme une possibilité d'asseoir une présence au niveau local, d'assurer une continuité politique et surtout d'éviter une déconnexion des réalités sociales.

Bien que les élus s'accordent à dire que les compétences peuvent varier d'une personne à l'autre, ils estiment que, tout d'abord, ce sont les citoyens qui jugent des compétences de leurs élus via le principe démocratique et qu'ensuite, étant données les demandes des citoyens multiples et contradictoires, les choix opérés peuvent entraîner un mécontentement et une incompréhension interprétée par certains comme une forme d'incompétence des élus.

Enfin, étant donnée l'impossibilité d'être un expert dans tous les domaines, il est primordial de s'entourer de collaborateurs performants ou de consulter les experts adéquats. Ces raisons amènent les députés rencontrés à estimer que la majorité des élus est en possession des compétences nécessaires.

L'analyse thématique des entretiens a permis de constater que, pour les élus, la perte de confiance des citoyens proviendrait de la complexité politique et institutionnelle actuelle, qui provoquerait subséquemment une incompréhension du système, voire de l'utilité des représentants, dans le chef des citoyens.

L'analyse a également permis de constater qu'un des éléments saillants est le fait qu'ils considèrent que les citoyens ne sont pas ou pas assez impliqués dans les choix politiques. Ils voient cette implication, bien que peu aisée, comme l'une des pistes possibles de solution et selon eux permettrait aux citoyens de mieux apprécier les difficultés rencontrées par les élus.

Par conséquent, les députés interrogés estiment que les principaux facteurs de la perte de confiance des citoyens sont la complexité politique et le manque d'implication des citoyens plutôt que les considérations relatives aux revenus, aux compétences des élus, à la déconnexion des réalités sociales et aux scandales, affaires ou abus.

Bien que les critiques envers les représentants politiques soient généralisées, force est de constater que ce n'est pas l'intégralité des mandataires qui sont impliqués dans les diverses dérives reprochées. De plus, les revenus de ceux-ci ont toujours semblé élevés pour une partie de la population, sans générer jusqu'ici un tel débat.

Ces éléments laissent à penser que le phénomène observé ne doit pas être vu comme une crise des élites politiques, mais plutôt comme une perception citoyenne décalée. Mais quelle est la cause de ce décalage ? L'angle explicatif de ce mémoire veut que le décalage soit né à la suite de politiques publiques, instituées par les représentants politiques, qui œuvrent pour une certaine vision sociétale. Afin de l'expliquer, le choix a été fait de mobiliser dans une phase de théorisation la vision conceptuelle de référentiel de Muller. Celle-ci part du principe que les « *politiques publiques servent à la fois à construire des interprétations du réel [...] et à définir des modèles normatifs d'action* »<sup>169</sup>. Découlant de la vision capitaliste sociale européenne actuelle, le référentiel global belge porté par les politiques publiques peut être considéré comme

---

<sup>169</sup> MULLER P., 2000, *op.cit.*, p. 195

un référentiel de rationalisation. Celui-ci induit une forme de rationalisation des coûts et semble s'imposer dans les différents référentiels sectoriels ; la rationalisation suffisamment instituée au niveau transectoriel amène les citoyens à estimer qu'elle doit également être appliquée non seulement dans les politiques publiques mais aussi au niveau de leurs représentants politiques. Pourtant, il semble y avoir une différence entre le référentiel global de rationalisation porté avec un certain succès par les élites politiques et les pratiques sectorielles induites par le référentiel sectoriel politique.

Comme indiqué dans le chapitre relatif au concept de référentiel, c'est lorsqu'il y a un décalage entre la vision imposée par le référentiel global et le mode de régulation du secteur que les changements éventuels s'amorcent. Or, le secteur politique semble vouloir défendre ses intérêts, ou du moins se refuse à redéfinir les objectifs des politiques publiques le concernant.

Ceci explique que les autres secteurs ont l'impression que le secteur politique n'est pas ou peu impacté par la rationalisation globale et qu'au contraire, il l'institue dans d'autres secteurs afin de conserver ses avantages.

Ce sont donc toutes ces raisons qui font qu'il n'est pas inconsideré de penser qu'il n'y a pas une crise des élites politiques mais plutôt une manœuvre d'imposition transectorielle du référentiel global de rationalisation. Les acteurs des autres secteurs tentent de forcer le secteur politique à opérer le changement de référentiel également. Ce n'est pas pour autant qu'il faut penser que le maintien d'avantages, au niveau sectoriel et non personnel, est délibéré car « *si le changement de référentiel fait l'objet [...] d'une forme de détermination « structurelle », il est en même temps sujet à une très forte indétermination sur les modalités concrètes de construction des nouvelles matrices cognitives et normatives et sur le rythme du changement [d'où] l'importance du rôle des acteurs [...] puisque ce sont eux qui mettent en sens, qui « disent » les « nécessités » issues de la transformation du rapport global-sectoriel. L'acteur n'est pas libre au sens où il ne serait pas contraint, mais la contrainte s'exerce (est construite) à travers les choix et les stratégies des acteurs* »<sup>170</sup>. Ceci explique d'ailleurs pourquoi les élites politiques éprouvent beaucoup de difficultés à justifier leurs pratiques auprès des autres secteurs et imputent cet état de faits à la complexité politique.

---

<sup>170</sup> MULLER P., 2000, *op. cit.*, p. 198

Si ce travail de recherche pouvait être prolongé, il serait intéressant dans un premier temps d'analyser plus en profondeur les réponses des questions ouvertes du questionnaire. Cela permettrait probablement d'obtenir certaines nuances dans les perceptions des citoyens et de les exploiter. Dans un second temps, soumettre le questionnaire à différents moments, pourquoi pas lors de période moins denses médiatiquement en scandales ou abus politiques, permettrait également de vérifier si l'actualité médiatique a influé sur les résultats obtenus. Après cela et en considérant que la limite de temps serait moindre, des entretiens exploratoires auprès d'un plus grand nombre de citoyens amèneraient peut-être la réflexion vers plus de subtilité dans le reproche citoyen.

Une analyse poussée du référentiel politique ainsi que des politiques publiques impactant le secteur des élites politiques permettrait également d'avoir une meilleure vision de l'impact de la rationalisation sur le secteur politique. Ensuite, dans le cas où effectivement il n'est pas ou peu impacté, des entretiens approfondis et orientés vers cette problématique auprès d'un maximum d'élites wallonnes permettraient d'une part de mettre en lumière les raisons invoquées par celles-ci, et d'autre part de constater si elles en sont conscientes.

Enfin, en n'étant pas limité par le ciblage nécessaire pour un mémoire, pourquoi ne pas essayer de porter l'analyse à un niveau plus macro, belge voire européen, afin d'interroger une possible généralisation de cette problématique, et de déterminer au travers d'une analyse comparée si les différents secteurs politiques régionaux, nationaux ou européens ne sont également que peu concernés par ce référentiel de rationalisation. Dans l'affirmative, il pourrait alors être envisageable de généraliser l'hypothèse principale de ce mémoire aux différents niveaux.

## Bibliographie

### Ouvrages

- ALAMI S., DESJEUX D., GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2013, *Les méthodes qualitatives*, Presse Universitaire de France, « Que sais-je ? », 2<sup>e</sup> édition
- ALBERTONI E. A., 1987, *Doctrine de la classe politique et théorie des élites*, Paris, Méridiens Klincksieck
- ARISTOTE, 325-323 av. J.-C., *Politique*, Livre III, chap. 7, 1279 a 25, trad. PELLERIN P., 1990, Paris, Coll. « GF », Éd. Flammarion
- BAUDELLOT C., ESTABLET R., 1989, *Le niveau monte : réfutation d'une vieille idée concernant la prétendue décadence de nos écoles*, Paris, Le Seuil
- BOTTOMORE T., 1967, *Elites et société*, Paris, Stock
- BUGEJA-BLOCH F., COUTO M.-P., 2015, *Les méthodes quantitatives*, Paris, Presse Universitaire de France, « Que sais-je ? », 1<sup>ère</sup> édition
- BURNHAM J., 1949, *Les Machiavéliens, défenseurs de la liberté*, Paris, Calman-Lévy
- BUSINO G., 1988, *Élitisme et bureaucratie*, Genève, Librairie Droz
- BUSINO G., 1992, *Élite(s) et élitisme*, Paris, Presse Universitaire de France, « Que sais-je ? », 1<sup>e</sup> édition
- COENEN-HUTHER J., 2004, *Sociologie des élites*, Paris, Armand Colin, Coll. « Coursus sociologie »
- DAHL R. A., 2005, *Who Governs ? Democracy and Power in an American City*, New Haven, Yale University Press, Second edition
- DAHL R. A., 2016, *Polyarchie : participation et opposition*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles
- DENORD F., RÉAU B., 2014, *La sociologie de Charles Wright Mills*, Paris, Éditions La Découverte, coll. « Repères »
- DOMHOFF G. W., 1967, *Who Rules America ? Power, Politics and Social change*, New Haven, Yale University Press

- FINER S. E., 1966, "Introduction", pp.86-87 in Vilfredo Pareto: Sociological Writings. Selected and introduced by S.E. Finer. Translated by D. Mirfin, Londres, Pall Mall Press
- GENIEYS W., 2011, *Sociologie politique des élites*, Paris, Armand Colin, Coll. « U »
- MEISEL J. H., 1958, *The Myth of the Ruling Class. Gaetano Mosca and the Elite*, Michigan, Ann Arbor, The University of Michigan Press
- MICHELS R., 2009, Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles
- MOSCA G., 1884, *Sulla Teorica dei governi e sul governo rappresentativo*. Studi storici e sociali, Torino, Loescher
- OGIEN A., QUÉRÉ L., 2005, *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Paris, Ellipses
- PAILLÉ P., MUCCHIELLI A., 2016, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, Coll. « U », 4<sup>e</sup> édition
- PARETO V., 1978, *Les systèmes socialistes*, Genève, Librairie Droz
- RIESMAN D., 1964, *La foule solitaire : Anatomie de la société moderne*, Paris, Arthaud
- SINARDET D., 2011, « Le fédéralisme consociatif belge : vecteur d'instabilité ? », *Pouvoirs*, vol. 136, no. 1
- THOMPSON M. E., et al., 2013, « Mesurer les effets de la méthode de collecte des données. Application à l'enquête *International Tobacco Control* des Pays-Bas », *Population*, vol. vol. 68, no. 3
- TOURRAINE A., 1983, "La crise de la représentation politique", *Sociologie et sociétés*, 15(1)
- VAN CAMPENHOUDT L., QUIVY R., 2011, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 4<sup>e</sup> édition entièrement revue et augmentée
- WRIGHT MILLS C., 2012, *L'élite au pouvoir*, Marseille, Éditions Agone, coll. « L'ordre des choses »

### **Articles**

- BALME R. et al., 2003, « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », *Revue internationale de politique comparée*, 10 (2003/3)

- BLONDIAUX L., 2007, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique* 2007/6, Vol. 57
- COHENDET M.-A., 2004, « Une crise de la représentation politique ? », *Cités*, 2004/2 (18)
- DESROSIERES A., KOTT S., 2005, « Quantifier », *Genèses* 2005/1, n°58
- DE WINTER L., 1981, « L'évolution de la politisation en tant qu'instrument de la participation dans le régime politique belge d'après-guerre », *Res Publica*, XXII/1
- FANIEL J., « La rémunération des parlementaires et des ministres », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2009/9 (n° 2014-2015)
- GENIEYS W., 2000, « De la théorie à la sociologie des élites en interaction. Vers un néo-élitisme ? », dans CURAPP, *La méthode au concret*, Paris, PUF
- GENIEYS W., 2006, « Nouveaux regards sur les élites du politique », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°1
- GRÉMY J.-P., 1993, « Questions et réponses : quelques résultats sur les effets de la formulation des questions dans les sondages », *Société Contemporaines*, n°16
- HALL P., 1993, « Policy Paradigms, Social Learning and the State », *Comparative politics*, 25 (3), p. 275-296
- HEINICH N., 2004, « Retour sur la notion d'élite », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2004/2, n°117
- HERMET G., 2004, « Un régime à pluralisme limité ? À propos de la gouvernance démocratique », *Revue française de science politique*, 2004/1, vol.54
- LECA J., 1997, « Le gouvernement en Europe, un gouvernement européen ? », *Politique et management public*, vol. 15, n° 1
- LEFERME-FALGUIERES F., VAN RENTERGHEM V., « Le concept d'élite. Approches historiographie et méthodologiques », *Hypothèse*, 2001/1 (4)
- MULLER P., 2000, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, 50<sup>e</sup> année, n°2
- MULLER P., 2005, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de science politique*, 2005/1, Vol. 55

ORDIONI N., 2011, « Le concept de crise : un paradigme explicatif obsolète ? Une approche sexospécifique », *Mondes en développement*, vol. 154, no. 2

PARETO V., 2011, "Renouvellement des élites", *Le Télémaque*, 2011/1(39)

PUPPO A., 2005, "Gaetano Mosca et la théorie de la classe politique. Une pensée antidémocratique au service de la liberté », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 2005/2, n°22

PYE L., 1971, « The Legitimacy crisis », dans BINDER L. et al., *Crisis and Sequences in Political Development*, Princeton, Princeton University Press

WORMS J.-P., 2005, « Crise de légitimité des élites gouvernementales et politiques françaises, et conditions d'une refondation de la république », *Revue du MAUSS*, 2005/2, n°26

ZUCKERMAN A., 1977, "The concept Political Elite : Lessons from Mosca and Pareto", *Journal of Politics*, vol. 39, no 2 may

### **Internet**

DIGITAL WALLONIA, *Baromètre citoyens 2017. Accès Internet et équipements numériques*, consulté le 15/03/2018 sur le site : <https://www.digitalwallonia.be/citoyens2017-internet-equipement/>

DUCKETT W. (dir.), 1832-1851, *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, Tome 24, Paris, Belin-Mandar, p. 109 consulté le 10/10/2016 sur le site <http://gallica.bnf.fr>

LA LIBRE, 2017, « Louis Michel et les "salaires de misère" de 4.800 euros net/mois des parlementaires belges », *La Libre* [en ligne], consulté le 22 février 2019 sur le site : <https://www.lalibre.be/actu/politique-belge/louis-michel-et-les-salaires-de-misere-de-4-800-euros-netmois-des-parlementaires-belges-5898d42acd70ff671e07ee44>

LE VIF, 2017, « Publifin : chronologie d'un scandale qui ébranle toute la Wallonie », *Le Vif* [en ligne], article consulté le 25/04/2018 sur le site : <https://www.levif.be/actualite/belgique/publiffin-chronologie-d-un-scandale-qui-ebbranle-toute-la-wallonie/article-normal-608601.html>

PARETO V., 1917, *Traité de sociologie générale*, Paris-Genève, Librairie Droz, 3<sup>e</sup> tirage français (1968), consulté le 2/09/2016 sur le site <http://classiques.ugac.ca/>

RTBF, 2017, *Le Belge lit toujours la presse, mais de plus en plus souvent en version numérique*, RTBF [en ligne], article consulté le 13/10/2017 sur le site : [https://www.rtbf.be/info/medias/detail\\_le-belge-lit-toujours-la-presse-mais-de-plus-en-plus-souvent-en-version-numerique?id=9734283](https://www.rtbf.be/info/medias/detail_le-belge-lit-toujours-la-presse-mais-de-plus-en-plus-souvent-en-version-numerique?id=9734283)

R.T.B.F., 2018, « Commission d'enquête Kazakhgate : le rôle d'Armand De Decker unanimement condamné », R.T.B.F. [en ligne], article consulté le 25/04/2018 sur le site : [https://www.rtbf.be/info/belgique/detail\\_kazakhgate-le-rapport-de-la-commission-debattu-aujourd-hui-a-la-chambre?id=9901590](https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_kazakhgate-le-rapport-de-la-commission-debattu-aujourd-hui-a-la-chambre?id=9901590)

### **Cours**

MOENS F., 2015, Cours de recherche en sciences sociales, Mons, UCL

## Annexes

### Annexe 1 : Questionnaire d'enquête quantitative

#### Les citoyens et les élus politiques wallons

Cette enquête est réalisée dans le cadre d'un travail de fin d'études de master en sciences politiques et vise à saisir la perception qu'ont les citoyens wallons vis-à-vis de leurs élus politiques.

Ce questionnaire est *strictement anonyme* et vos réponses serviront *exclusivement* à des analyses statistiques. Nous vous remercions de répondre à ce questionnaire avec le plus grand soin.

#### Tout d'abord, parlons de vous ...

1. Vous êtes :  Homme  Femme  X
2. Quel âge avez-vous ? (en chiffres)  
.....
3. Quelle est votre nationalité ?  
.....
4. Quelle est votre commune ? .....
5. Quel est votre diplôme le plus élevé ?
- Primaire  
 Secondaire inférieur  
 Secondaire supérieur  
 Supérieur de type court
5. Quelle est votre situation professionnelle ?
- Vous travaillez  
 Vous êtes chômeur (euse)  
 Vous êtes étudiant(e)  
 Vous êtes bénéficiaire d'une allocation sociale  
 Vous êtes (pré)retraité(e)  
 Vous êtes au foyer
7. Quelle est votre profession actuelle ?  
Si vous ne travaillez plus, indiquez votre dernière profession  
.....
8. Quelle est votre situation familiale actuelle ?
- Célibataire  
 Marié(e)  
 Divorcé(e)  
 Séparé(e)  
 Veuf (ve)  
 Cohabitant(e)

- Supérieur de type long
- Universitaire

11. Quelles sont les revenus **NETS MENSUELS**  
dont dispose le ménage ?

9. Quelle est la taille de votre ménage ?

- 1 personne
- 2 personnes
- 3 personnes
- 4 personnes
- 5 personnes
- Plus de 5 personnes

- Moins de 1.000 €
- Entre 1.000 et 2.500 €
- Entre 2.500 et 4.000 €
- Plus de 4.000 €

10. Combien d'enfant avez-vous ?

.....

..

---

Parlons maintenant de politique...

---

12. Concernant la matière politique, vous êtes

- Très intéressé (e)
- Assez intéressé (e)
- Pas très intéressé (e)
- Pas du tout intéressé (e)

13. À quelle fréquence vous informez-vous sur la politique ?

- Plusieurs fois par semaine
- 1 fois par semaine
- 1 fois par mois
- De temps en temps
- Jamais

14. Par quel moyen vous informez-vous sur la politique ? (plusieurs choix possible)

- Journaux papiers
- Sites internet informatifs
- Journaux télévisés
- Revues spécialisées
- Radio
- Aucun
- Autre (s) : .....

15. Faites-vous partie ou êtes-vous impliqué dans un parti politique ?

- Oui             Non

16. Êtes-vous ou avez-vous été élu(e) dans une fonction politique ?

- Oui             Non

---

**Enfin, parlons des élus politiques wallons...**

17. Avez-vous un sentiment de confiance vis-à-vis des élus politiques wallons (députés et ministres) ?

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non

18. Si non ou plutôt non, pourquoi ?

.....  
.....  
.....

19. Nos élus politiques wallons ont les compétences nécessaires pour exercer leurs fonctions

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

23. Concernant les cumuls de mandats, vous diriez que parmi nos élus politiques

- Peu cumulent
- Certains cumulent
- Beaucoup cumulent
- Tous cumulent

---

20. Selon-vous, combien gagne un député wallon par mois ?

- Moins de 2.500 € net
- Entre 2.500 et 5.000 € net
- Entre 5.000 et 7.500 € net
- Plus de 7.500 € net
- Aucune idée

21. Selon-vous, combien gagne un ministre wallon par mois ?

- Moins de 7.500 € net
- Entre 7.500 et 10.000 € net
- Entre 10.000 et 12.500 € net
- Plus de 12.500 € net
- Aucune idée

22. Concernant le salaire de nos élus politiques wallons, vous diriez qu'il est

- Pas assez élevé
- Juste
- Plutôt élevé
- Trop élevé

27. Concernant les pouvoirs liés à la fonction, vous diriez que parmi nos élus politiques

- Peu en profitent
- Certains en profitent
- Beaucoup en profitent
- Tous en profitent

24. Selon vous, pour quelle(s) raison(s) cumulent-ils des mandats ?

.....  
.....  
.....

25. Concernant les « affaires financières », vous diriez que parmi nos élus politiques

- Peu sont impliqués
- Certains sont impliqués
- Beaucoup sont impliqués
- Tous sont impliqués

26. Selon vous, pour quelle(s) raison(s) sont-ils impliqués dans ces « affaires » ?

.....  
.....  
.....

29. Nos élus politiques wallons sont déconnectés des réalités sociales

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

---

28. Selon vous, pour quelle(s) raison(s)  
profitent-ils de leurs pouvoirs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

---

Merci d'avoir consacré de votre temps pour  
remplir ce questionnaire.

## **Annexe 2 : Convention de partenariat Sudpresse**

### CONVENTION DE PARTENARIAT

Décembre 2017

Entre d'une part :

La S.A. Sudpresse  
Rue de coquelet, 134  
5000 NAMUR  
Tél. : 081/20.82.30  
Fax : 081/20.84.42  
Représentée par Demetrio Scagliola

Ci-après dénommée SUDPRESSE,

Et d'autre part :

Lionel Graux,  
Rue Brisselot, 13<sup>E</sup>  
7000 Mons  
Tél. : +32473476631  
Mail : [graux.lionel@gmail.com](mailto:graux.lionel@gmail.com)

Ci-après dénommée le PARTENAIRE,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

#### Art.1 - OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention porte sur la mise en ligne sur les sites de SUDPRESSE d'une enquête à destination des lecteurs, visant à mesurer certains aspects des représentations et opinions politiques de ces derniers.

##### a) Obligations de SUPRESSE

SUPRESSE s'engage à :

- Mettre en ligne et promouvoir l'enquête à travers son site web gratuit et tout autre canal que SUDPRESSE jugera utile
- Reconnaître au PARTENAIRE la propriété intellectuelle du contenu de l'enquête et du choix des questions, envers notamment les autorités académiques de l'UCL Mons

SUDPRESSE est autorisé à :

- Publier enquête et résultats sans faire mention nominative du PARTENAIRE
- Utiliser sans restriction les données brutes résultant de l'enquête, pour traitement ou publication
- Utiliser et publier l'analyse faite par le PARTENAIRE dans son travail académique, en faisant mention nominative du PARTENAIRE

b) Obligations du PARTENAIRE

- Fournir à SUDPRESSE le questionnaire
- Ouvrir à SUDPRESSE l'accès sans restriction aux données résultant de l'enquête
- Faire parvenir à Sudpresse une copie du travail académique une fois celui-ci terminé

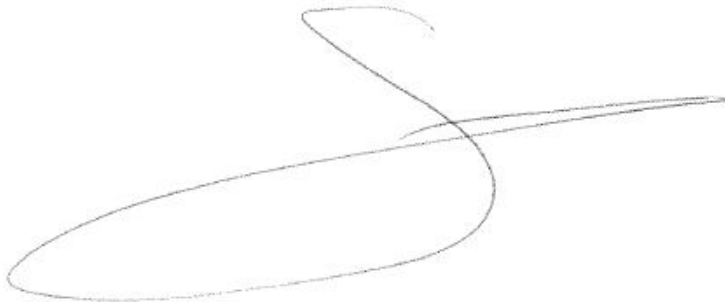
Le PARTENAIRE est autorisé à :

- Déclarer, notamment envers les autorités académiques de l'UCL Mons, la propriété intellectuelle et la seule paternité de la création de l'enquête
- Utiliser sans restriction les données résultant des réponses à l'enquête
- Traiter et interpréter librement les résultats de l'enquête pour une utilisation dans un cadre académique

Art.2 – AVENANT

Toute modification ou reconduction à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant par les parties contractantes.

Pour SUDPRESSE  
Demetrio Scagliola  
Fait à Namur le 7/12/2017



Pour le PARTENAIRE  
Lionel Graux  
Fait à Mons le 21/12/2017



-!-

### Annexe 3 : Publication de l'enquête sur le site Sudinfo <sup>171</sup>



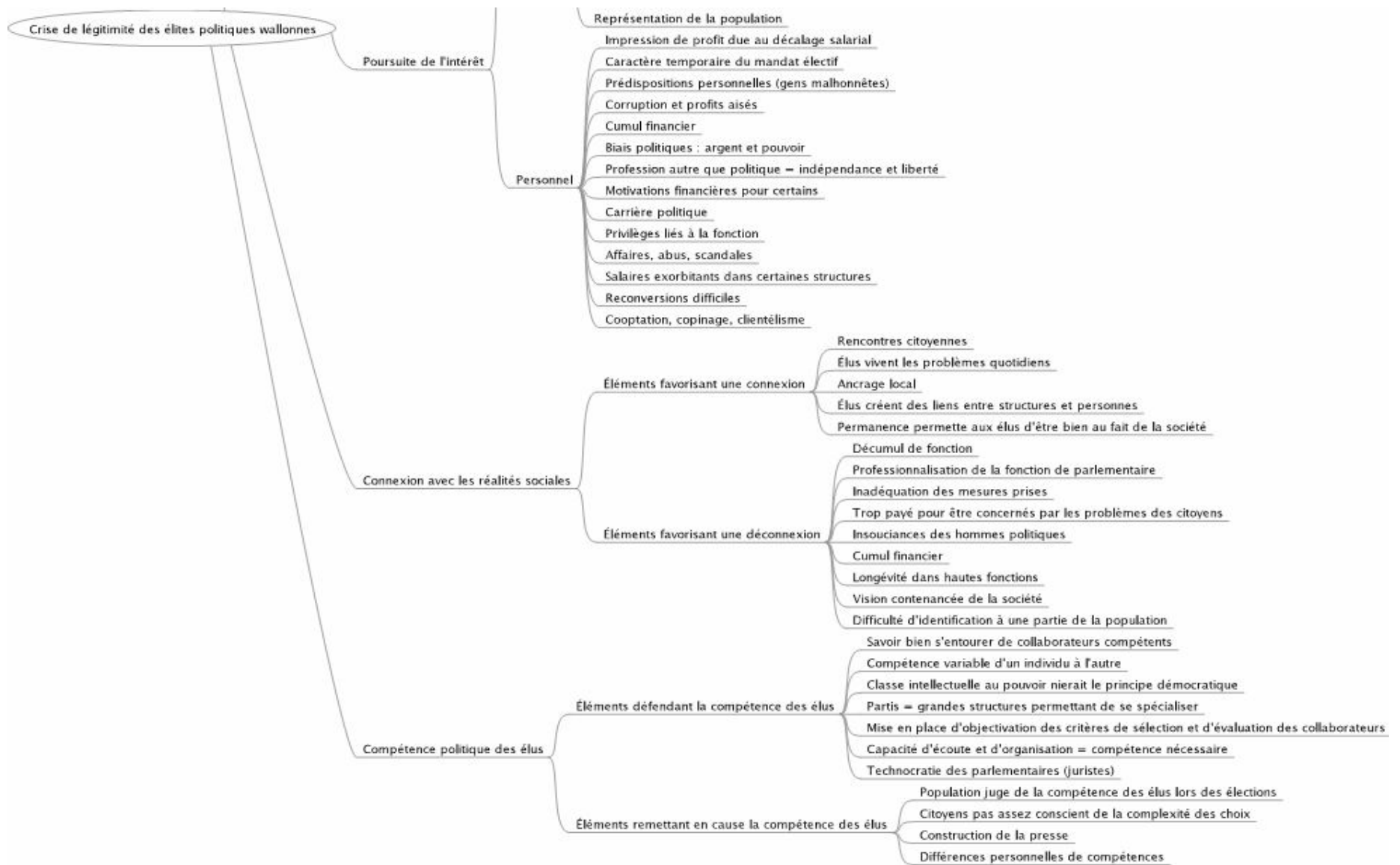
<sup>171</sup> SUDINFO, *Les citoyens wallons et leurs élus politiques. Répondez à la grande enquête*, SUDINFO [en ligne] capture d'écran prise le 20/03/2018 sur le site : <http://www.sudinfo.be>

#### **Annexe 4 : Guide d'entretien**

1. Pensez-vous que les élus politiques souffrent d'une mauvaise image ? Quelles en sont les raisons ?
2. Quel est votre ressenti par rapport au reproche de déconnexion des réalités sociales fait aux élus ? Vous sentez-vous déconnecté ? Pourquoi à votre avis certains font ce reproche ?
3. Pensez-vous que tous les élus politiques ont les compétences nécessaires pour exercer leur fonction ? Pourquoi ?
4. Selon vous, la fonction de parlementaire est-elle suffisamment rémunérée ? Pourquoi ?
5. Pour quelles raisons, pensez-vous, que certains citoyens vous reprochent d'être trop payé ?
6. Cumulez-vous d'autres fonctions que celle de parlementaire ? Pour quelles raisons ?
7. Pensez-vous que certains élus ne font de la politique que pour leurs intérêts personnels (ou sphère proche) ? Quelle proportion ?
8. Selon vous, pour quelles raisons certains élus dérivent-ils dans les abus ou affaires ?
9. Diriez-vous que certains élus profitent du pouvoir lié à la fonction ? Si oui, dans quel but ? Si non, pourquoi certains font ce reproche ? Avez-vous déjà 'profité' du pouvoir lié à votre fonction ?
10. Selon vous, les citoyens wallons ont-ils confiance en leurs élus ? Pour quelles raisons ?
11. Pensez-vous qu'il y ait une crise au sein de la classe politique ?
12. Avez-vous quelque chose d'autre à rajouter que nous n'aurions pas évoqué ?

## Annexe 5 : Arbre thématique





## **Annexe 6 : Retranscription des entretiens**

### **Entretien n°1**

**Pensez-vous que les élus politiques wallons souffrent-ils d'une mauvaise image auprès des citoyens ?**

*Oui, bien sûr ! Pour moi cela ne fait aucun doute. Aujourd'hui, cela peut s'expliquer par différentes raisons, pas uniquement à cause du côté scandales politiques. C'est aussi du fait, qu'aujourd'hui, la complexité politique est telle que le citoyen ne s'y retrouve pas du tout dans le système politique. Il ne comprend pas très bien à quoi nous servons et où est-ce que nous siégeons. Donc, c'est déjà une des premières raisons qui fait que le citoyen n'en a rien à faire parce qu'il se dit : « voilà c'est encore des gens qui ne servent à rien et qui sont payés pour rien ». Ensuite, il y a évidemment les scandales qui ont donné cette image un peu scabreuse du monde politique. Même si ce ne sont jamais que quelques mandataires qui sont à l'origine de ces scandales, et évidemment pas toute la classe politique. Ce sont donc les principaux éléments qui font, qu'aujourd'hui, le citoyen ne s'y retrouve pas et a une image très négative des élus.*

**Dans leur image négative, est souvent reproché aux élus d'être déconnectés des réalités sociales, êtes-vous d'accord avec cela ?**

*Il y a sûrement un certain nombre d'élus politiques qui sont totalement déconnectés du terrain. Ça, ça ne fait pas l'ombre d'un doute et les législations que nous avons prises, notamment en matière de décumul, et ça c'est un avis tout à fait personnel, ne vont évidemment rien arranger.*

**C'est-à-dire ?**

*Parce qu'aujourd'hui vous prenez quelqu'un comme moi, il y a encore 2, 3 jours il était député et bourgmestre. Cela veut dire qu'avec une fonction locale on est obligé d'être sur le terrain. On est obligé de rencontrer les gens, on est obligé d'être au cœur des préoccupations de la population en permanence. Parce qu'un bourgmestre qui n'est pas au cœur de sa population, il n'est pas élu. Demain en empêchant strictement le cumul, ça veut dire que vous allez toujours avoir des bourgmestres évidemment, pas de soucis. Mais vous allez avoir des parlementaires qui n'auront plus aucune assise locale et donc n'auront plus ce même contact avec la population. [silence] Ça ne veut pas dire que je suis pour le cumul sans limite hein ! c'est pas*

*du tout ça la question. Moi j'étais un des principaux défenseurs du décumul des rémunérations. Parce qu'à un moment donné, je m'étais dit, mais si on dit aux députés-bourgmestres, et aux autres fonctions qu'ils peuvent occuper, qu'à un moment donné ils ne peuvent avoir qu'une seule rémunération pour toutes leurs fonctions, et bien d'office les gens qui sont moins motivé ou qui ne sont là que par la course au pognon, vont [pause] vont arrêter et ne feront plus qu'un seul boulot. Tandis qu'aujourd'hui, et bien moi j'ai été un bourgmestre empêché depuis 2014, bon j'ai exercé ma fonction de bourgmestre à titre gratuit, ça ne me pose aucun souci parce qu'un parlementaire est suffisamment bien payé pour pouvoir exercer plusieurs fonctions. Je pense que ça ne pose pas de problème. Et au moins, ça permet d'avoir cette réalité justement locale qui est fondamentale dans la fonction qu'on exerce.*

**Donc si j'ai bien compris, vous cumulez...**

*Plus depuis que j'ai déménagé mais, pendant 4 ans, j'ai été député et bourgmestre empêché oui.*

**Est-ce que vous avez eu ou avez d'autres mandats ?**

*Oui ce sont d'autres fonctions mais pas [pause]. Par exemple, je suis président de la fédération Wallonie picarde. C'est un mandat tout à fait gratuit. J'ai [silence] Je suis président de quelques associations sportive mais c'est parce que le niveau local fait en sorte, qu'à un moment donné, vous devez être président d'un club de balle pelote ou des choses comme ça. Ce sont aussi des fonctions tout à fait gratuites mais que j'exerce sinon je ne le serais pas.*

**Pour quelles raisons les exercez-vous ?**

*Et bien parce que, président de la balle pelote, cela fait plaisir aux gens de ma ville que je sois président d'un de leur club. Donc, je le fais avec plaisir pour eux et ça me permet aussi de rencontrer des gens. Président de la fédération Wallonie picarde, ça ce n'est pas tout à fait la même chose parce que j'ai été élu, mais ça reste un mandat à titre gratuit et où ce n'est pas spécialement un cadeau parce que là, mon job c'est de régler les problèmes du parti socialiste sur l'ensemble de la fédération Wallonie picarde. Donc entre Mouscron et Ath. Mais je le fais avec plaisir parce je suis un fan de politique, je consacre ma vie à la politique et j'adore ça.*

**Est-ce qu'on peut comprendre aussi que vos différents cumuls, hors parti, vous permettent d'avoir une connexion avec le monde social ?**

*C'est hyper important ! On ne peut pas faire de la politique et encore moins au parti socialiste sans avoir des contacts permanent avec la population. Ça me paraît fondamental et ça devrait être conditionné d'ailleurs. Si demain nous n'avions que des parlementaires qui ne font que parlementaires, on risque d'avoir des parlementaires qui seront déconnectés. Qui vont faire de la politique un métier à part entière et ne feront plus rien d'autre que de venir au parlement et de travailler sur des propositions de décret. Et je pense que ce n'est pas une bonne chose. Et dans mon cas, je suis aussi membre du Lions par exemple. Pour un socialiste, ce n'est pas forcément la norme mais voilà, parce que je pense que les entrepreneurs c'est aussi important qu'on les rencontre régulièrement parce que ça permet de faire avancer des dossiers, ça permet d'être informé des projets qu'ils pourraient avoir. C'est très important.*

**Vous voulez dire que c'est dans la continuité de la politique de votre ville ?**

*Ben, ça a du sens ! [silence]*

**Vous l'avez mentionné, pour vous les parlementaires sont suffisamment bien payés que pour pouvoir assumer à titre gracieux d'autres fonctions éventuelles. Quel est votre ressenti par rapport au fait que certains, voire beaucoup de citoyens estiment que les parlementaires sont trop rémunérés ?**

*Je pense que ça peut se défendre par rapport à un salaire normal. C'est vrai que quand vous êtes, je ne sais pas [pause] prenons l'exemple d'un facteur qui se fait 1.200 euros par mois. Je peux tout à fait comprendre qu'il trouve que l'on soit trop payés et donc c'est la raison pour laquelle je pense que l'on aurait dû aller vers un décumul des rémunérations et pas un décumul des fonctions. Au-delà de ça, et [pause] et vous pouvez vous adresser à mon collaborateur pour vérifier, moi à titre personnel, je n'ai aucune autre vie. Parce que la vie politique me prend tellement de temps. Je pars de 8 heures du matin, je rentre chez moi il est 22 heures et je [pause] le samedi c'est rebelote, le dimanche j'essaye quand même de me réserver l'après-midi mais souvent c'est compliqué aussi. Donc voilà, après c'est un choix de vie, j'aurais très bien pu me choisir un autre boulot et avoir une vie de famille et ne pas devoir réserver tout mon temps à la politique.*

**D'accord, mais où voulez-vous en venir ?**

*Donc, je pense qu'à un moment donné il faut bien se dire que, bien sûr on est bien payé mais on a une vie qui est tout à fait particulière. Et qui est aussi liée aux mandats hein donc c'est ça*

*qui fait la spécificité de notre fonction. C'est qu'on a des mandats électifs et que donc du jour au lendemain le mandat électif, il peut disparaître aussi.*

**Bien que les résultats doivent encore être analysés, j'ai remarqué dans mon enquête par questionnaire auprès de citoyens wallons que même certaines personnes de la tranche de population ayant des rémunérations élevées voire supérieure à un parlementaire, considère que les parlementaires sont trop payés. Quels en sont les raisons selon vous ?**

*Comme je vous l'ai dit, ces personnes n'ont pas conscience de la vie de parlementaire et du temps que nous consacrons à notre fonction. J'invite d'ailleurs quiconque à m'accompagner une journée afin de s'en faire une idée. Il n'y a aucun problème là-dessus hein. Mais quand je dis m'accompagner c'est dans tout. C'est mon travail politique, c'est... c'est... c'est passer une réunion du Lions et ce jusque 22 heures, c'est dans tout parce que tout est lié. La fonction n'a de sens que si elle crée des liens avec toutes les autres structures avec lesquelles on travaille régulièrement. Moi je le fais avec plaisir et donc ce n'est vraiment pas un regret mais je pense qu'il faut que les gens soient un peu plus conscients du temps aussi qu'on passe. Je serai incapable de construire une vie de famille aujourd'hui.*

**Vous avez mentionné le décumul financier, pensez-vous que certains élus ne font de la politique que pour leurs intérêts personnels ? et selon vous quelle en est la proportion ?**

*Pour les intérêts propres, je ne pense pas. Qu'il y en ait qui essaye de cumuler un tas de fonctions pour l'argent, sans doute [pause] ça après, c'est humain et donc je pense que tant que cette chose est permise, voilà. Maintenant, il y a effectivement un certain nombre d'élus politiques qui font ça pour leurs intérêts propres. Si j'ai déménagé c'est parce que je pensais que dans la ville d'à côté, il y avait un problème qu'il fallait essayer de résoudre.*

**C'est-à-dire ?**

*Et bien certains élus faisaient passer leurs intérêts propres avant ceux de la ville.*

**Est-ce que vous pensez que ces élus, de manière générale et pas forcément ceux que vous mentionnez, étaient comme cela dès le départ ou bien ce sont les travers possibles de la fonction qui les ont rendus comme cela ?**

*C'est la difficulté évidemment, je ne sais pas si [silence]. Des gens tordus, il y en a de naissance mais, peut-être que oui, à un moment donné, ça [pause] enfin, moi, j'ai déjà rencontré un entrepreneur qui m'a proposé une enveloppe. Donc, effectivement aujourd'hui, il y a des gens*

*qui peuvent se faire corrompre de manière finalement relativement simple. Je voyais, je ne sais plus dans quel journal international là, que la corruption en Belgique avait augmenté depuis ces dernières années et ça ne m'étonne pas particulièrement. Et c'est malheureux d'ailleurs hein car ça contribue fortement à l'image qu'ont les gens de la politique.*

**Ces élus qui partent dans ce genre de dérives, abus, affaires comme on dit, quelles sont leurs motivations selon vous ?**

*Sans doute essentiellement financières. Oui. Maintenant, je pense que notre système n'est pas assez dur. Je pense que lorsqu'un politicien est pris avec son doigt dans le pot de confiture, il devrait être interdit à vie de faire de la politique. Peut-être qu'ils réfléchiraient davantage avant de faire leurs bêtises.*

**Pensez-vous qu'il y ait d'autres raisons que financières ?**

*Oui, et bien, il y a deux biais en politique. Il y a le pouvoir et l'agent bien entendu !*

**Est-ce que vous, par exemple, il vous est déjà arrivé d'user de votre pouvoir d'élu ?**

*Jamais à des fins personnelles ! Mais ça vraiment jamais ! Parce que pour moi c'est vraiment essentiel [pause] non je ne pense pas particulièrement. Ce qui arrive régulièrement c'est que quand on rencontre des gens qui ont des difficultés [silence] encore tout à l'heure on a dû appeler le SPW pour une difficulté de dossier mal ficelé. Et bien là on informe que cela vient de mon cabinet mais pas, jamais à des fins personnelles. Je suis député, j'ai un avantage. C'est tout ce que je déteste en politique ça.*

**Si je vous comprends bien, vous utiliser votre pouvoir pour débloquer certaines situations pas pour en profiter ?**

*Oui, et bien ça fait partie de notre job hein. Quand je fais des rencontres citoyennes et que les citoyens me disent : ah ben tiens, j'ai eu un accord sur une taxe ou suppression de taxe là parce que c'est une personne handicapée et puis finalement 3 mois après elle reçoit les huissiers parce que le SPW a mal fait son boulot à un moment donné et a quand même transmis son dossier chez un huissier. Eh bien, il faut essayer de récupérer le truc et là on interpelle le SPW en leur disant qu'il faut régler ça rapidement. Mais ça, les rencontres citoyennes c'est notre job. C'est pour ça qu'on est là. Mais des conneries comme ça il y a en a tout le temps évidemment.*

**Un autre élément abordé dans mon enquête est la compétence des élus politique. Pensez-vous que les élus politiques ont la/les compétence(s) pour exercer leurs fonctions ?**

*C'est aussi un problème très bizarre car oui, sans doute qu'il a des gens qui ont moins de compétences que d'autres. Après, ils sont élus par la population donc voilà. S'ils sont au parlement, c'est que la population a estimé, à un moment donné, soit qu'ils serraient bien les mains et que c'était sympa ou soit qu'ils étaient compétents donc c'est la population qui élit, c'est pas nous qui nous désignons entre nous.*

*Après, vous ne pouvez pas être spécialiste en tout hein, c'est impossible. Et donc, l'essentiel c'est vraiment d'être entouré correctement et d'avoir un secrétariat qui fonctionne bien pour justement répondre aux sollicitations et pouvoir réagir rapidement. Et on essaye de trouver des solutions aux problèmes des gens aussi hein. L'an dernier, on a créé une page sur Facebook qui s'appelle Jobs WAPI pour Wallonie picarde. Que nous alimentons tous les matins avec toutes les offres d'emplois de la région Wallonie picarde. Parce qu'en fait, je recevais toutes les semaines des gens qui disaient je cherche du boulot et, quand je vais sur le site du Forem, je ne comprends rien. Et un jour on s'est dit, et bien tiens on va créer cette page. Aujourd'hui cette page a plus ou moins 8 ou 9 milles personnes qui la suivent je crois. Et tous les matins on essaye de mettre des nouvelles offres d'emploi pour aider les gens parce qu'on est là aussi pour faciliter les gens, la vie des gens donc.*

**Au travers de tout ce qui a été abordé, pensez-vous que les citoyens ont confiance en leurs élus ? Si pas, pour quelles raisons ?**

*Non, mais enfin je pense que c'est ce que j'évoquais tout à l'heure. Je pense que si on veut rendre confiance, il faut pouvoir démontrer à la population, à un moment donné, que d'abord on travaille dans une vraie dynamique et qu'on travaille en plus dans cette dynamique de transparence et de bonne gouvernance. Et que si, à un moment donné, il y a un parlementaire ou un politicien quelconque qui fait une connerie, il faut le bannir à jamais du monde politique. C'est uniquement dans ce cadre-là qu'on va pouvoir rendre confiance aux gens. Parce que l'image, elle est écornée donc pour la redresser ce n'est pas simple bien entendu ! Après, quand les gens connaissent plus personnellement leurs hommes politiques, entre guillemets, le message est tout à fait différent. Moi quand j'étais bourgmestre, j'étais très populaire, les gens m'aimaient beaucoup, enfin, il m'aime toujours beaucoup [rire] mais je veux dire ce n'est pas le même lien que quand on parle comme ça d'un parlementaire qu'ils ne connaissent pas et [pause] ou d'un homme politique comme ça. Quand ils connaissent une personne, en général,*

*ils se rendent compte du boulot qu'on fait et du travail qu'on réalise. Donc, voilà c'est parfois un peu bizarre mais. Après il faut reconnaître que depuis 15 ans on a quand même eu quelques scandales dans toute [pause] enfin voilà. Si ça pouvait s'arrêter à un moment donné ce serait bien.*

### **Je vais clôturer l'entrevue avec une dernière question**

*Mais je vous en prie.*

### **Est-ce que selon vous, nous sommes face à une crise de la classe politique ?**

*Moi je pense qu'il y a une crise sociétale sur le modèle politique.*

### **Que voulez-vous dire par là ?**

*Ici, je suis en train de mener une campagne communale en vue des élections du mois d'octobre. Et donc, on est en train de développer un projet qui se base principalement sur la participation citoyenne et l'intégration de la vie des gens dans le choix politique que l'on va poser. Et des retours que nous avons aujourd'hui, les gens trouvent ça génial parce qu'en fait ils se sentent éloignés. Ils estiment que devoir attendre 4 ou 6 ans pour pouvoir donner leur avis sur les politiques menées c'est pas leur choix et donc je pense que si on travaille davantage justement sur cette participation citoyenne, en mettant des commissions à thème qui peuvent décider ou en tout cas donner des avis contraignants, on va pouvoir réintéresser les gens à la politique. Parce que finalement, c'est aussi une manière de leur faire se rendre compte de l'intérêt des choix politiques que l'on va poser à un moment et de la complexité de ceux-ci bien sûr. Je faisais une rencontre citoyenne il y a quelques jours encore, où j'expliquais aux gens qui étaient là qu'on allait mettre en place des budgets participatifs. Mais qu'à partir de ces budgets participatifs, et bien, c'est eux qui allaient devoir faire les choix. Et donc, quand vous faites une commission sportive et que vous dites : eh bien voilà, vous avez 25.000 euros en 2019 mais avec ces 25.000 euros vous devez répondre à 4 demandes de 4 villages différents qui veulent tous des « fitness parc » dans leurs villages. Eh bien, il va falloir faire des choix. Et ce n'est pas toujours simple évidemment, mais ça nous permet de les intégrer dans la dynamique. Ça nous permet de les faire participer aux choix politiques et à se faire rendre compte justement qu'il y a tout un boulot d'élaboration de dossier, de recherche de subside, de pouvoir répondre aux lobbys des villages. Voilà ce n'est pas simple.*

**Si je vous comprends bien, c'est le modèle représentatif qui est remis en cause actuellement ?**

*Soit les modèles représentatifs en tant que tels, mais c'est compliqué parce que, moi, je ne crois pas du tout au tirage au sort et à ces conneries-là. Le tirage au sort, il n'y a rien de plus hasardeux que ça. Ce n'est pas en tirant au sort qu'on va représenter la population. Par contre, la manière de faire de la politique en faisant participer davantage les citoyens dans nos réflexions et dans l'élaboration des dossiers, ça peut être quelque chose qui les impliquerait bien davantage.*

## Entretien n°2

### **Selon-vous quels sont les critères de légitimité des élus par rapport à leurs mandants ?**

*Bah, un, je vais dire le fait qu'ils aient été élus. Ça c'est un critère de base. Et deux, je vais dire alors pourquoi moi je me sens légitime. Je vais parler de ça ainsi. Ça va être beaucoup plus personnel et chacun aura sa vision des choses mais je me sens légitime parce que je pense vraiment représenter les travailleurs au sens large. Très large hein, je ne parle pas du mécanicien avec sa clé à molette. Je parle euh... oui... de 90% de la population quoi. Je me sens légitime pour ça, parce qu'aussi je vis comme un travailleur. Les membres de mon parti vivent avec un revenu de travailleur. Donc voilà, c'est vous dire que concrètement, le quotidien je sais ce que ça veut dire. Payer une facture d'eau ou faire un plein de mazout d'ailleurs bonjour les accises. Enfin voilà, la légitimité est là. Et puis alors, le fait... dans la rue, dans les quartiers dans... dans les rencontres que je fais avec les gens de manière générale. Les travailleurs et les organisations syndicales enfin tous les gens que je rencontre, voilà. Ce qui ne veut pas dire que je n'ai jamais de critiques mais en tout cas la légitimité, oui oui, je suis vraiment à l'aise avec ça.*

### **Pour rebondir sur ce que vous dites, vous êtes vous-même un travailleur et donc connaissez la situation socio-économique des gens. Mais pensez-vous que les élus ont les compétences pour exercer leurs fonctions ?**

*C'est clair que...euh... euh... les parlements ne sont pas faits pour les travailleurs. C'est tout à fait anormal hein. C'est anormal parce que le parlement ne représente absolument pas la société quoi. Il n'est pas représentatif de la société. Je vais dire, je crois que beaucoup de parlementaires sont juristes, sont avocats, sont... voilà et que la complexité, eux, ils ne la reçoivent pas de la même manière qu'un travailleur électromécanicien comme moi ou d'autres hein je veux dire. Mais donc voilà, je trouve ça tout à fait anormal. Ce qu'il devrait exister ce serait... parce que je veux dire un petit peu, ces hommes de loi ont phagocyté le gouvernement. Je m'explique, normalement il devrait y avoir des élus représentatifs du peuple. Toutes les classes sociales du peuple. Avec des experts pour les seconder, les aider dans la rédaction de textes et autres. Or, qu'est-ce qu'on voit, ce sont en fait ces experts-là qui, en étant élus, ont pris la place du citoyen. Je veux dire du citoyen et de la représentation des gens. De la représentation du peuple quoi. Enfin, je ne sais pas si tu vois bien ce que je veux dire.*

*Maintenant c'est plus que des juristes, enfin, on les entend et moi ça me fait assez rire, je n'ai pas... enfin, je veux dire en termes de langage, ici au parlement, ben ce que j'ai appris principalement c'est des locutions latines. Tu sais, hic et nunc, dans un momentum, prima facies, enfin je veux dire voilà des machins bidules latins qu'ils aiment bien de mettre mais ça veut dire aussi qu'ils ont une formation bien spécifique euh... d'homme de loi de manière générale quoi. Et c'est tout à fait anormal évidemment. Et c'est ce qui fait aussi, ben ouais, que les gens ne se sentent plus représentés. Moi évidemment je suis proche des... des... travailleurs et je veux dire qu'il n'y en a aucun qui se retrouve représenté là-dedans quoi. C'est... c'est...*

**Comment avez-vous fait pour vous adapter à ce contexte ?**

*Ben au parti, et c'est un parti qui compte fort sur le collectif, même si d'emblée et dès le début de la législature on avait dit, et c'est tout à fait public, qu'on mettrait l'essentiel de nos forces et qu'on mettrait le paquet sur le niveau fédéral. Parce que c'est au niveau fédéral qu'on voulait avoir une visibilité. Puisque nous sommes un parti national hein, il n'y a pas d'aile flamande ou francophone. Donc voilà l'essentiel de nos forces a été mis au niveau fédéral mais nous sommes un collectif donc c'est clair qu'il y a des camarades. Nos cadres, je veux dire, nos cadres aussi sont pour la plupart issus d'université ou autres. Ce sont aussi des experts hein. Mais ce qui n'en reste pas moins que ça reste un environnement hostile pour les travailleurs un parlement.*

**Quelles sont, selon vous, les raisons qui font que les élus politiques souffrent actuellement d'une mauvaise image ?**

*Justement parce qu'ils ne sont pas représentatifs des gens qu'ils disent qu'ils prétendent défendre. Les gens ne les ressentent pas comme étant représentatifs d'eux-mêmes. Et puis vous savez on voit quand même que dans toutes les affaires qu'il y a eu. On pourrait dire : ben oui, c'est une brebis galeuse à Liège, une à Charleroi enfin une ou des. Mais on voit qu'en fait ce sont des systèmes qui sont mis en place et qu'on voit que le lien entre le politique et argent, politique et monde des affaires, ben évidemment les gens ne se sentent pas représentés du tout hein. Il faudrait beaucoup plus de liens entre politique et monde du travail il me semble.*

*On a une vision particulière de la politique hein. Ce qui fait que nous soyons particuliers c'est que moi je dis toujours, je ne veux pas faire de la politique à la place des gens mais bien avec les gens.*

### **C'est-à-dire ?**

*On veut sensibiliser, organiser et mobiliser. C'est notre mode de travail. Par rapport à des problématiques, on veut que les gens reprennent leur destin en main. Notamment en devenant militant de notre parti et c'est pour ça. Et là, là, parce que c'est un peu contradictoire ce que tu dis. Dans une interview, j'ai déjà dit une fois, où était posée la même question. C'était à la télévision, nous étions plusieurs députés et moi, je dois dire que contrairement à l'état d'esprit ambiant, moi je dirais que je ne ressens pas ça la distance entre le politique. Puisque chez nous, il y a de plus en plus de membre et des membres qui viennent de tout. Donc c'est un petit peu... Maintenant le contexte général, je le connais hein mais je veux dire dans mon concret, ben ouais, moi maintenant au parti il y a beaucoup de gens que je ne connais pas alors qu'à l'époque je connaissais tout le monde quoi tellement on a...*

### **Et vous pensez que c'est une conséquence de la distance des autres ?**

*Aussi, je crois que celui qui est citoyen et qui veut essayer d'un petit peu s'impliquer ben il a plusieurs solutions, plusieurs choix et notamment le fait d'adhérer à un parti politique peut-être. En tout cas pour ceux qui viennent chez nous, c'est vraiment le choix où ils ont envie d'avoir une action collective. Parce qu'évidemment maintenant on axe beaucoup de choses sur les droits que les gens ont, sur l'individualisme et l'individualité. Mais le projet collectif où est-il dit ? Il n'y a plus de projet collectif. Or, beaucoup de gens veulent retrouver ce projet collectif. Alors, certains ça va être en s'impliquant à la SPA ou en s'impliquant dans les restos du cœur ou que sais-je mais avoir une dynamique collective. Parce que, allez, je vais dire à une certaine époque dans les années 70-80, 70 surtout, il y avait des dynamiques collectives de gauche. Maintenant c'est très difficile de la retrouver. Enfin, je vais dire certains partis de la sociale démocratie, certains partis politiques de gauche appliquent les mêmes recettes que des partis de droites donc... pffff... les gens pour s'y retrouver. Pour celui qui veut essayer de s'impliquer, ben oui.*

### **Est-ce que vous pensez que les parlementaires sont suffisamment rémunérés ?**

*Ouais [rire] ils sont beaucoup trop bien payés ! Alors pour expliquer un peu, moi je reverse tout. Moi, mon statut c'est chômeur avec complément entreprise, anciennement prépensionné de la sidérurgie. Ma prépension c'est 1.700 euros, 1.713 je crois, brut parce que c'est 1.500 net si j'enlève les impôts. Donc, euh... si tu veux dire, une prépension comme la mienne de 1.700*

euros, c'est 1.200 du chômage plus 500 d'Arcelor Mittal puisque c'est là que je travaillais. Complément patronal. Les 1.200 du chômage, évidemment je ne les ai plus puisque j'ai une activité rémunérée. Je rends tout au parti, le mandat, et le parti me rend les 1.200 euros que je n'ai plus. Donc, je vis avec un salaire de travailleur quoi. C'est ce qu'on revendique nous, c'est que les parlementaires et bien, j'irais même plus loin, et bien que leurs salaires soient liés au salaire moyen des travailleurs. Ils gratteraient peut-être alors pour que le salaire moyen des travailleurs augmente [rire]. Et ce n'est pas du populisme hein, voilà c'est vraiment... et nous on dit toujours et c'est, pas pour rien, si tu ne vis pas comme tu penses, tu vas penser comme tu vis. Et ça ne vient pas de nous, c'est du Lénine. Tu comprends ce que je veux dire. Parce que ces règles-là chez nous en termes de salaire, il y a vraiment ça... le fait d'être... de faire partie de ceux qu'on défend. Et puis alors, ça empêche un tas de trucs hein ! Le carriérisme, par exemple chez nous, à la limite plus tu montes, ben plus tu montes dans la structure à la limite moins tu gagnes [rire].

**Si je vous comprends bien donc, vous estimez que les parlementaires sont trop payés et que cela vous paraît logique que ce soit l'avis également de la population ?**

*Ben oui ! Voilà oui, oui. Je trouve ça légitime vu que, nous, les règles qu'on applique sont celle que j'ai décrite donc euh... Parce que, tu sais il faut bien dire, on n'oblige personne à faire de la politique. On ne m'a pas mis un pistolet sur la tempe en me disant maintenant tu vas faire de la politique. Le faire, celui qui veut, c'est comme moi quand moi j'étais délégué syndical, il y avait une... une phrase qu'on avait bien en tête : ma situation de délégué syndical par rapport à ma situation de quand j'étais ouvrier sur les machines, pas d'avantages mais pas d'inconvénients. Tu vois, parce que tu t'impliques, pas d'avantages mais pas d'inconvénients. Voilà, parce que personne n'est obligé de s'impliquer je vais dire.*

**Est-ce que vous cumulez d'autre fonction ?**

*Ah non aucune non, non.*

**Pourquoi pensez-vous que certains élus cumulent ?**

*Je ne sais pas parce que je ne suis pas dans le cas donc je ne peux faire que réfléchir et échanger avec toi. Rien d'autre. Mais ce que je peux voir c'est qu'il y a comme motivations : l'argent certainement, mais je crois qu'il y a aussi le pouvoir. Le fait d'avoir du pouvoir, c'est aussi une motivation. Alors, il faudrait demander à ceux qui cumulent puisque moi je ne suis pas dans le cas mais le moteur... euh... on pourra peut-être dire être proche du terrain. Mais moi, je vais*

*dans les quartiers, je vais dans les manifs, je vais aux piquets de grève, je vais dans les usines, je rencontre les délégations syndicales, je rencontre le monde associatif et je vis comme eux. Donc, je n'ai pas besoin d'aller à la rencontre du terrain, je suis le terrain. Pas besoin de faire d'immersion moi [rire].*

**Pensez-vous que certains élus font de la politique pour servir leurs propres intérêts ?**

*Je suppose qu'il doit quand même y en avoir certains oui. Je ne veux pas généraliser, mettre tout le monde dans le même panier mais oui, je veux dire, quand on voit les revenus, le cumul maximum c'est 150% de l'indemnité parlementaire. Eh ! C'est du pognon hein ça ! Quel avocat pourrait dire, pourrait avoir, je ne sais pas combien ça fait ça ? prends peut-être 8, 9 milles ? ça 150%. Combien pourrait dire de pouvoir revendiquer d'avoir 8, 9 milles par mois ? à moins d'être un ténor du barreau et encore j'ai aucune idée de leurs revenus. Mais si tu fais, l'avocat pour les divorces je vais dire, à mon avis c'est pas ces revenus là que tu vas avoir hein. Le vrai test ce serait de dire et bien voilà, on met le salaire au salaire moyen des travailleurs ou bien on met un salaire à 2.000 ou 2.500 euros net par mois... je ne suis pas bloqué sur... et puis on verrait ceux qui ont réellement la motivation. Ça et le décumul ensemble. Le décumul et des salaires limités [rire] et bien tu verrais ceux qui réellement... ce serait le bon test.*

**Quels sont, selon vous, les raisons qui font que, malgré ces hauts salaires, certains dérivent dans les abus, les affaires ?**

*C'est la collusion entre l'aspect financier et pouvoir... c'est vraiment ça. Parce que quand tu es même simple député comme moi, mais tu reçois tout le temps des invitations de ceci, de cela, des lobbys de machin. Oui, ben il y en a qui se font leurs carnets d'adresses, il y en a qui se font peut-être une reconversion éventuelle ou que sais-je. Moi, je...je vois comme quelques exemples fameux... euh... ne serait-ce que celui qui m'a vraiment marqué c'est dernièrement Sabine Laruelle qui était collaboratrice, et qui l'est toujours, du ministre Jeholet et qui est dans le conseil d'administration de Carrefour et qui signe des centaines de licenciement. Comment veux-tu que des gens se retrouve là-dedans ? Ce n'est pas possible.*

**Diriez-vous que certains élus profitent du pouvoir lié à la fonction ?**

*Franchement, si je dois répondre honnêtement, je ne sais pas parce que je ne suis pas dans ce monde-là. Donc, je ne saurais pas dire. Je pourrais dire que oui certains en profitent mais...*

**Vous est-il déjà arrivé d'avoir la possibilité d'en profiter alors ?**

*On peut toujours en profiter hein parce que, par l'un ou par l'autre, tu es touché c'est clair ça mais... mais bon. Moi tous les contacts évidemment que j'ai et bien j'en parle directement à mes responsables politiques du parti donc ce n'est pas une chose... euh... Et quand j'ai un contact, que je rencontre des gens, et bien, mes responsables politiques le savent.*

**Pensez-vous que les citoyens wallons ont encore confiance en leurs élus politiques ?**

*Très peu. Très peu ! Je crois vraiment que toutes les affaires... euh... pas seulement ça, mais aussi le fait que, allez, je me souviens comment on s'est battu contre le pacte des générations en 2006. C'étaient des mesures : pension à 67 ans aussi, travailler plus longtemps avec des centaines de milliers de chômeurs, ce monde-là n'est plus crédible. Quand une usine ferme et on peut dire qu'il y en a hein treize à la douzaine en ce moment. Quand une entreprise a-t-elle déjà été sanctionnée ? Jamais ! Des entreprises, ce n'est pas le cas de toutes mais beaucoup d'entreprises font partie de groupe, ces entreprises-là ferment en faisant des bénéfiques et il n'y a jamais aucune sanction. Rien ! et bien voilà, les gens se sentent d'un côté de la barrière et puis, de l'autre côté, il y a le monde politique et le patronat. Évidemment, c'est une vision marxiste que j'ai en termes de classe sociale et de lutte de classe. D'autres vont te dire qu'il n'y a pas d'alternatives et qu'on ne sait rien faire d'autre. C'est justement ce que nous on combat.*

**Au travers de ce que vous me dites, il apparaît clairement que, selon vous, les citoyens ne se reconnaissent plus en leurs élus mais pensez-vous pour autant que les élus politiques soient déconnectés des réalités sociales ?**

*Dans ma vision, c'est beaucoup de responsables politiques, ce n'est pas qu'ils sont pas déconnectés... euh... connecté mais quelque part, ils s'en foutent. Alors, j'explique : quand je vois les décisions qui sont prises, la Wallonie va de plus en plus mal, ici je parle au niveau wallon, je pourrais le faire au niveau fédéral mais vu que c'est ce qui vous intéresse, on voit le niveau de pauvreté, le niveau de difficulté de vivre de tout le monde, des gens qui travaillent, on...on... voit ça ! ça veut dire que tous ces députés-là, tous, sauf certainement moi, tous ont une permanence. Et tu peux aller le samedi ou tu peux aller... tu peux aller le trouver. Ça veut dire que des gens qui sont dans les difficultés, ils en voient. Ce n'est pas non plus que ces parlementaires-là sont sur une planète isolée. Ils en voient hein parce qu'ils en reçoivent à leurs permanences. Mais ils continuent à voter des lois et des textes qui rendent la vie plus*

*difficile aux gens. Moi je ne sais dire que cette conclusion-là, c'est qu'ils s'en foutent ou, au mieux, il y a des disciplines d'appareil qui font que certains sont peut-être contre ce qu'on leur demande de voter mais que voilà.*

**Que voulez-vous dire par discipline d'appareil ?**

*Ligne de parti évidemment.*

**Enfin nous arrivons à ma dernière question qui est : est-ce que vous pensez que nous sommes actuellement face à une crise de la classe politique ?**

*Une crise de la classe politique... pffff... je crois que pour beaucoup, ils sont déviés de leurs buts. Je crois que pour beaucoup d'hommes politiques, il y a des mondes qui s'écroulent. Où l'homme politique, homme ou femme hein, le responsable politique quelque part avait une certaine autorité, une certaine aura, et que maintenant les gens, la politique ils en ont soupé et il n'y a plus le même respect en tout cas. Attention, le respect n'est pas dû parce que tu es responsable politique. J'ai toujours dit à mes gosses, vous devez respecter les gens qui sont respectable hein. C'est... c'est... mais les responsables politiques ne font rien pour qu'on les respecte. Quelles mesures sont... ? Si, les mesures prises pour les gens c'est quoi ? ce sont des trucs qui vont être à la marge quoi ! Quand je vois bien souvent les textes débattus, écoute, ce n'est pas possible quoi. On avait introduit au parlement wallon une proposition de décret par rapport à une grille obligatoire des loyers. Donc avoir couplé à la création de logements sociaux en suffisance. Ça a été balayé d'un revers de la main. Par contre, ils vont te voter des trucs sur, je ne sais pas moi, la castration des chats errants quoi... Je ne dis pas qu'il ne faut pas en parler hein mais tu te dis quand même qu'il y a des choses plus importantes à régler. Ou alors ici, ils sont en train, enfin ce gouvernement-ci à la région wallonne mais ça avait déjà été le cas avec le précédent, ils sont en train d'attaquer toute la fonction publique, tout le service public.*

**Vous pourriez m'expliquer ce qui fait que, selon vous, certains élus ne sont, pour reprendre vos mots, plus respectables ?**

*Je dirais, avec ma lecture, c'est que justement ils ont oublié qui...qui ou en tout cas... oui, ils ont oublié qui ils représentaient, pour certains. Ils se présentent au peuple en disant je vous représente, je parle plutôt du peuple de gauche je vais dire ça ainsi. Un mec du MR qui dit représenter l'employeur, lui, il le fait très bien. C'est, je vais dire, la social-démocratie qui est bien plus en crise, la gauche sociale-démocrate qui est bien plus en crise que le monde*

*politique. La droite réussit ce qu'elle veut, elle. Ah ! Objectivement, le projet de société, ce projet de société de la droite libéralisée etceteri, etcetera, concurrence accrue entre les gens,... ce projet de droit-là, il est en place et il se met de plus en plus en place. Il y en a quelques-uns qui résistent pour la protection du service public notamment mais...mais... Donc, je dirais, le monde politique est en crise c'est vrai mais peut-être encore plus que ça, la social-démocratie et ce modèle-là. Ce modèle de collaboration avec un système capitaliste... euh... ça a une limite. Et on voit qu'on est en plein dans cette limite hein. Tu sais, Paul Magnette avait écrit un bouquin « La gauche ne meurt jamais » alors il me l'avait offert son bouquin. Il y a un collectif du parti, plusieurs élus, avait écrit un bouquin ensemble et je lui ai offert ce bouquin-là. J'avais mis comme dédicace : « écoute Paul, je ne sais pas si la gauche ne meurt jamais. Mais je sais quand elle n'est plus en capacité de défendre voire pire quand elle ne sait plus proposer des rêves au travailleurs, là, elle se meurt ». Et tu vois, c'est vraiment ça... c'est... Il faut qu'on puisse proposer des choses qui semblent... qui semblent comme peut-être utopique parce que le système nous fait croire que. Comme quand les travailleurs se sont battus pour sortir les gosses des laminoirs ou pour le... d'ailleurs on leur a dit, Cockerill a dit euh... si les gosses ne travaillent plus dans mes laminoirs je vais fermer l'usine ! Tu vois, pas d'alternative c'est comme ça. Évidemment la gauche sociale-démocrate ben oui elle s'est inscrite là-dedans. Parce qu'on dit, voilà, il y a des gens, le centre par exemple où, attend... où nous sommes dans un... parce que... je les entends bien souvent hein. Il faut qu'on puisse débattre sans idéologie, sans comment... ça me semble toujours très bizarre parce que j'ai été élu aussi sur base de représentant d'un parti politique qui a une idéologie donc. Ceux qui disent ça c'est ceux qui font du capitalisme parce que discuter sans idéologie dans un système capitaliste ben [rire]. Alors oui, voilà, on a nos particularités et surtout on veut rendre la parole aux gens qu'ils prennent leurs trucs en main voilà. Moi, je n'ai pas besoin d'un like sur Facebook hein ! J'ai besoin d'un militant voilà !*

### Entretien n°3

**Pensez-vous que les élus politiques wallons souffrent d'une mauvaise image ?**

*Oh oui !*

**Et quelles sont les raisons selon vous ?**

*Je pense qu'il y a malheureusement un phénomène qui dépasse la Belgique, qui est celui du développement au niveau européen et même international, d'une forme de populisme avec des partis qui surfent sur des concepts simples. Or, notre société devient de plus en plus complexe et donc inévitablement, la décision politique est de plus en plus difficile à comprendre par les citoyens. Ce n'est pas la volonté du politique, c'est l'évolution de la société. Et il faut essayer de trouver le remède à ça mais, pour l'instant, je crains que l'on ne l'ait pas encore trouvé.*

**Quel est votre ressenti par rapport au reproche de déconnexion des réalités sociales fait aux élus ? Vous sentez-vous déconnecté ? Pourquoi à votre avis certains font ce reproche ?**

*La question n'est pas simple. La déconnexion est en partie réelle, je ne pense pas qu'elle le soit totalement. Elle est partielle parce qu'il y a une image qui est assez négative, à nouveau, du monde politique. Quand vous avez une presse de manière globale, pas de distinction entre les formations politiques, qui en permanence est en train de dire que les élus ne font pas leur boulot, qu'ils sont absents, qu'ils montrent des images d'hémicycle vide, cela fait partie, il y a une responsabilité mais cela fait partie de la liberté de la presse, cela participe à la construction d'une image qui est de dire qu'on paie ces gens-là pour ne rien faire. Lorsque l'on parle avec les gens, ils comprennent bien que ce n'est pas la réalité mais ça fait partie, de nouveau du dialogue du café du commerce où il est facile de tenir ce genre de propos assez sympa. En attendant, les mêmes citoyens, sont amenés à nous contacter, et heureusement, pour faire passer l'un ou l'autre point de vue. Les mêmes citoyens viennent nous contacter pour essayer d'avoir parfois des avantages, ce qui est devenu inadmissible. Les choses ont heureusement évolué favorablement à ce propos-là. Donc, il y a, également au sein de la population, une espèce de paradoxe, de dichotomie mais ce n'est pas la population qui a tort. Par définition, je le dis et je l'affirme, c'est l'homme politique qui a tort car cela veut dire que nous ne parvenons pas à faire passer le message voulu. Et, nous avons une responsabilité, que nous savons d'autant plus forte, que c'est à cause de cela, de ce message qui ne passe plus que les populismes sont en train de monter en Europe et dans le monde.*

**Pensez-vous que les élus politiques (wallons) ont les compétences pour exercer leurs fonctions ?**

*Je pars d'abord du principe démocratique. Les gens qui sont élus, ils ont eu le suffrage pour l'être et donc, si la population donc moi-même y compris avons élus des gens incompetents. Eh bien, il faut rectifier le tir aux élections suivante. Mais il y a une légitimité électorale à tous ceux qui sont tout simplement élus. Donc, la critique après ça est un petit peu simpliste mais à nouveau, elle est de bon ton, style café du commerce, style un petit peu populisme. Alors, quel est l'autre système ? Parce qu'on peut critiquer mais... On va commencer à revenir vers un système censitaire ou une forme de système censitaire où ne pourront accéder au parlement que les universitaires, que ceux qui ont une certaine qualification. Ça c'est nier le principe démocratique. C'est [pause] Vous donnez, à ce moment-là, le pouvoir à soit une classe sociale, soit à une classe, entre guillemets, intellectuelle. C'est extrêmement dangereux.*

**Pensez-vous que les parlementaires sont suffisamment, pas assez ou trop bien payés ?**

*Ça dépend des niveaux de pouvoir.*

**Si nous restons au niveau wallon ?**

*Non, je pense que le revenu est correct. À nouveau, c'est toujours facile de dire que c'est toujours trop et on a le café gratuit et tout. Tout ça est toujours facile à dire. Ce qu'on oublie, c'est que pour un certain nombre de parlementaires, ils sont amenés à abandonner ou à mettre de côté leurs fonctions professionnelles. À titre personnel, je vous donne mon exemple, je suis avocat de profession et ce que je gagne au parlement, je le perds dans mon cabinet d'avocat. Donc, je pense que j'aurais tout autant sinon plus si j'avais poursuivi ma carrière d'avocat. Mais ça, c'est un pronostic qui n'appartient qu'à moi mais, en tout cas, je n'aurais probablement pas moins. Et j'aurais peut-être un rythme de vie un peu moins stressant que ce que je n'ai aujourd'hui. Donc, non, je pense que cette rémunération, aujourd'hui, elle est juste, elle n'est certainement pas trop élevée, elle correspond aux responsabilités que les uns et les autres ont dans cette fonction.*

**Selon vous, pourquoi s'agit-il d'un reproche courant d'une partie de la population ?**

*Oui et les mêmes considèrent tout à fait normal qu'un joueur de foot gagne des fortunes. Il y a très certainement du talent dans tous les sens du terme et que leur carrière est extrêmement courte. La carrière d'un parlementaire, elle est en moyenne de 7 ans et demi. J'ai eu le privilège d'avoir eu une plus longue carrière mais la moyenne est de 7 ans et demi. Et donc, il est normal*

*que pendant cette période, ceux qui se sont investis là-dedans, ceux qui ont pris le risque [pause] Parce qu'on retient les élus mais on ne retient pas tous ceux qui se sont présentés et n'ont pas été élus et quelque part c'est injuste pour tous ceux-là qui ont décidé de s'investir. Et chaque citoyen peut faire cette démarche. Maintenant il y a un volontarisme, il y a un moment donné quelqu'un qui va donner une chance en politique etc. mais la chance ne vient jamais toute seule, il faut toujours la susciter.*

**Vous m'avez indiqué être avocat en plus de votre fonction parlementaire. Est-ce que vous cumulez d'autres fonctions et pour quelles raisons cumulez-vous ?**

*C'est l'histoire de mon parcours personnel. Lorsqu'on m'a proposé, et c'est la chance que j'ai eu en politique tout en étant à l'époque échevin, de devenir, de me présenter sur les listes pour le parlement wallon. J'avais l'espoir d'être élu, je l'ai été. J'étais heureux si je faisais 5 ans. Si j'avais abandonné mon métier d'avocat et que je n'avais pas été réélu après 5 ans, j'avais abandonné mon métier, je n'avais plus rien. Ça m'est arrivé dans ma carrière politique, en 2004, je n'ai plus été élu et je me suis retrouvé dans mon cabinet d'avocats qui ne me rapporte plus un franc, plus un euro pardon. Mais dont je m'occupe tous les jours au niveau de la gestion. Ça reste ma bouée de secours et ça reste surtout [pause] c'est peut-être un peu théorique mais pas rien que théorique, c'est au niveau, en ce qui me concerne, au niveau mental et équilibre, c'est vraiment très important. Je peux me dire : tiens, je ne dépends pas de la politique. Je peux, demain, si je ne suis pas élu si j'ai décidé de ne plus me présenter, je peux retomber sur mes pattes. À mon âge, c'est moins vrai parce que, voilà, je suis en fin de carrière mais c'était vrai il y a 5-10 ans et heureusement, j'ai toujours eu cette soupape qui m'a permis de dire je ne suis pas pieds et poings liés à des décisions d'un parti politique. J'ai mon indépendance, ma liberté. Je reconnais que c'est parfois un peu théorique. Mais c'est quand même réel.*

**Je comprends bien la nécessité et les raisons que vous avez de garder votre métier d'avocat en plus de votre fonction de parlementaire mais est-ce que vous cumulez d'autre fonction que celles-là ?**

*Oui [rire]*

### **Rémunérées ou non bien entendu.**

*Non, non, elles ne sont pas rémunérées, j'en ai 3. Je suis président de fédération de mon parti dans ma province qui me pompe un temps fou et qui effectivement ne me rapporte pas un kopeck [rire]. Mais beaucoup d'énergie, des amitiés, des inimitiés parce qu'il faut savoir trancher. Ça fait partie du devoir d'un mandataire politique. Il a une fonction, son parti, à un moment donné, lui fait une certaine confiance. On m'a fait confiance même si je n'avais pas nécessairement toujours les scores les meilleurs au niveau électoral. Et donc, il faut aussi rendre quelque part ce qu'on a reçu. Ce n'est pas un deal malsain, c'est simplement le fait de dire, on défend un projet de société, il est évident que chacune des personnes dans une formation politique a sa nuance des choses et donc, à un moment donné, il faut bien un consensus. Mais il n'en reste pas moins qu'on est amené à exercer un certain nombre de responsabilités. Si on va dans les moules-frites, si on va dans les boudins-compote c'est pas uniquement pour nos voix personnelles hein. C'est aussi parce que ça permet de contacter les gens, ça permet de se faire connaître et que derrière tout ça, on défend des idées. C'est ça l'essentiel.*

**Si je vous comprends bien, vous m'expliquez que certains de vos mandats sont là pour assumer le représentatif de la population, d'autres par obligation en lien au parti et d'autres pour le devoir ?**

*C'est bien cela ! Je prends ma fonction de président de fédération [rire] j'ai déjà constaté qu'il n'y en avait pas beaucoup qui voulaient cette fonction [rire] mais ils sont chaleureux et gentils, ils me supportent. Mais ils me disent : « trek je plan ».*

**Est-ce que vous pensez que certains élus politiques font de la politique par intérêt personnel ?**

*Mais évidemment ! C'est l'évidence même. Moi je fais de la politique par intérêt. Tout dépend de ce que l'on entend par le terme intérêt. Parce qu'il y a une sorte de, en politique comme dans d'autres domaines par ailleurs, et c'est tout à fait honorable vous avez exactement le même mécanisme dans les fonctions privées, vous avez une sorte de cursus honorum, la course aux honneurs. Moi je vais pas critiquer ça, c'est normal et ça n'existe pas que dans la fonction politique. Donc, c'est un intérêt. Une sorte de cursus honorum parfois un peu [pause] je ne vais pas dire stupide mais devant laquelle on peut rester perplexe mais comme moi je la poursuis depuis toujours, je ne vais pas aller la critiquer. Il y a le deuxième aspect de l'intérêt qui est dans [pause] il n'y a pas de priorité dans ce que je vous dis. Il y a évidemment pour un certain*

*nombre de dire on a envie de faire quelque chose, on a envie de faire bouger les choses, on a envie de s'impliquer en politique. Je vois, on est en train de constituer les listes communales, ce n'est pas simple de trouver des candidats même dans une commune comme la mienne où c'est assez aisé pourtant car nous avons une formation politique assez forte mais convaincre les gens de s'investir dans l'intérêt commun, en politique c'est pas évident et il faut des gens qui soient motivés. Moi j'ai toujours été motivé à ce niveau-là et je le revendique. Et puis, la troisième chose, il est clair qu'il faut vivre. Et donc, à un moment donné, on se lance dans une action qui a une sécurité financière ça me semble essentiel sans quoi vous ne trouverez plus jamais personne.*

**En reprenant vos propos, vous avez donc une certaine sécurité financière, comment expliquez-vous alors que certains élus dérivent dans les abus, affaires ou autres ?**

*Alors, je vous répondrai en deux temps. Je pense que la toute grande majorité des personnes qui se sont investies en politique ne sont jamais devenues des gens riches. Ils ont bien vécu mais il faut aussi savoir que cela comporte un certain nombre d'obligations. Fait partie de la fonction politique, qu'on le veuille ou pas, la représentation avec la participation à un certain nombre de moules-frites et boudins-compote comme je l'ai dit, avec les tournées à mettre et donc un weekend un peu chargé peut coûter jusqu'à 200, 300 ou 400 euros à un parlementaire. Il faut le savoir et ce n'est pas déductible fiscalement et vous n'allez pas demander la souche fiscale dans une fête de village c'est pas possible [rire]. J'en oublie le début de votre question maintenant.*

**Comment expliquez-vous que certains élus en arrivent à des abus, des affaires et...**

*Alors, comment certains en sont arrivés à des abus. Vous savez, moi j'aimerais bien qu'un jour on calcule le nombre d'abus qu'il y a eu dans les différents types de professions. Ça reste en politique, une minorité. Parce que c'est le monde politique, c'est d'autant plus inacceptable et d'autant plus condamnable. Faire une malversation en politique c'est bien pire que dans toute autre fonction, j'en suis d'accord. Et donc, il faut qu'il y ait les sanctions. Ceux qui y sont arrivés, c'est tout simplement parce que ce sont des gens malhonnêtes. Je ne sais rien dire d'autre. Vous avez des avocats qui sont malhonnêtes, vous avez des juges qui sont malhonnêtes, vous avez des commerçants qui sont malhonnêtes, vous avez des ouvriers qui sont malhonnêtes et vous avez, malheureusement, une toute petite frange de la classe politique qui est malhonnête. Et ces gens-là, il faut les sanctionner.*

### **Quelles sont les raisons qui ont motivés cette frange ?**

*Ah c'est pour l'argent ! Là c'est parce qu'ils sont malhonnêtes tout simplement. Ce sont des escrocs, ce sont des bandits et il faut les exclure [silence] Ce sont des pourris.*

### **Est-ce que vous pensez que certains élus politiques profitent des pouvoirs liés à la fonction ?**

*Que veut dire le pouvoir ? le pouvoir est lié à la fonction, les avantages. Vous savez, je vais vous répondre, si vous le voulez bien, pas par une anecdote mais par une réflexion. J'ai ma plaque parlementaire. Elle est bien, P27, c'est une belle plaque. Quand je la mets, si je fais du 121 km/h sur l'autoroute, je reçois des appels de phare et j'ai des queues de poisson. Si je mets ma plaque normale, je peux rouler à du 150 et tout le monde s'en fout. C'est un privilège [rire]. Alors, oui, qu'est-ce qu'on a comme privilèges ? Il y a eu des privilèges et j'en ai connu. On a, et c'est constitutionnel, le libre parcours sur les transports publics en 1<sup>ère</sup> classe. C'est vrai. Personnellement et malheureusement, je l'utilise très peu parce que j'aimerais bien qu'il y ait un train qui arrive chez moi mais il n'y a pas. Mais, nous avons une séance aujourd'hui et on sait quand on commence mais jamais quand on finit donc... Moi j'habite à 30 minutes d'ici mais il y a un député d'Arlon qui met, pour arriver en train, 3 heures. 6 heures sur la journée ! Alors quel est le libre parcours ? quel est cet avantage-là ? Est-ce qu'il faut le supprimer ? Alors, on peut supprimer le café ou le verre d'eau qu'on reçoit mais ça me semble assez anecdotique et dans toute profession quel qu'elle soit, y compris dans la fonction publique, y compris dans la fonction privée, il y a ce type d'avantage, ce type de privilège. Et je n'aime pas le terme de privilège, ça fait partie d'une fonction quoi ! ça fait partie de quelque chose que dans beaucoup de cas, l'on a. Et que d'autres n'ont pas bien entendu.*

### **Si l'on sort un peu du cadre avantage qu'un parlementaire peut avoir de par sa fonction et que l'on se focalise plus sur ce qu'il se permet ou s'octroie grâce au pouvoir de la fonction ?**

*Distinguons les choses : le fait d'avoir du pouvoir et d'influencer sur les décisions, ça c'est le mécanisme de la politique. Donc là, je n'ai pas de problème. Si c'est utiliser le pouvoir pour obtenir un avantage, ça, ça ne va pas. Je vais de nouveau vous donner un exemple très concret. Pour vous dire que parfois, le pouvoir est particulier [sourire]. Dans ma rue dans ma commune, on l'a refaite il y a quelques années d'ailleurs, tous les gens me disaient : on veut des poubelles dans la rue car beaucoup d'étudiants passent par-là. La rue se fait et puis je vois autour de*

*chez moi 3 poubelles, à gauche, à droite et en face. Je dis aux ouvriers communaux : - Mais écoutez, qu'est-ce que c'est que ces 3 poubelles ? vous mettez toutes les poubelles chez moi.*

*-Et bien, tout le monde veut des poubelles mais pas devant chez lui donc on les a mis autour de chez vous.*

*Par contre, si je téléphone en disant qu'il y a de nouveau un dépôt sauvage devant une de mes 3 poubelles, à mon sens, les ouvriers communaux passeront plus vite que si c'est un simple citoyen qui le demande. C'est clair mais si je demande quelque chose aux services communaux, ça ira plus vite que si le citoyen téléphone. Si je dois demander, maintenant c'est moins vrai, un financement pour la photocopieuse de mon cabinet d'avocat à une banque, le fait de ma réputation, de ma fonction politique, à un moment donné facilitait les choses. Maintenant c'est un petit peu plus compliqué parce qu'on doit faire des déclarations sur le blanchiment d'argent et tout ce machin-là. Mais c'est vrai que ça facilite les choses d'être connu plutôt qu'inconnu. C'est clair, c'est net. Aller dire le contraire serait un mensonge donc j'ai plus facile pour une série de choses de par ma fonction. Est-ce pour autant que j'en abuse ? Vous ne me verrez jamais passer devant la file dans une grande surface quand je vais acheter mes haricots hein.*

**Des abus de pouvoirs classiques existent, utilisation de biens ou de fonds publics, ...**  
[coupé]

*Ah ! ce n'est même pas pensable. Et ça n'a jamais été pensable. Non [pause] c'est tellement en dehors du concept. J'ai un chauffeur car je suis chef de file, il fut une époque où je lui demandais d'aller chercher ou déposer mes costumes au nettoyage à sec. Il était là, à ne rien faire. Cela ne me semblait pas attentatoire à la liberté publique, parce que les collaborateurs qu'on a, moi j'ai pris un chauffeur, ils sont là pour assister les parlementaires, y compris dans les tâches qu'ils ne savent pas faire. Et donc, si je vais moi-même porter mon costume à la teinturerie, d'abord, je mets une demi-heure parce que je passe mon temps à serrer des mains et à parler aux gens, tandis que si mon chauffeur y va, avec mon argent bien entendu, d'autant plus qu'il faut payer en cash mais ça ce n'est pas le problème. Il perd moins de temps. Je le fais encore mais j'hésite. Est-ce qu'on ne devient pas fou ? Mais ça oui, je le fais encore. Par contre, lui demander autre chose, ça non ! Oui, j'ai mon frigo qui est en panne, je vais dire est-ce que tu ne sais pas rester à la maison pour ouvrir la porte au type parce que ma femme travaille et moi aussi. Ça fait partie de l'aide donc ça ne me choque pas. Si c'était un universitaire chargé de préparer les dossiers, comme on en a dans les différents parlements, ce serait scandaleux. Ça vous ne pouvez pas admettre. Mais il y a aussi un certain nombre de collaborateurs*

*administratifs que chaque parlementaire peut avoir et qui peut assister dans des tâches où ce n'est pas pour se tourner les pouces, c'est pour gagner du temps. Moi ça ne me choque pas. Maintenant, il y a toujours une ligne rouge à ne pas franchir évidemment.*

**Je clôturerai donc cette entrevue par une dernière question. Pensez-vous que nous sommes face à une crise des élus politiques ?**

*Oui !*

**Vous pourriez développer pourquoi ?**

*Oui, sans aucune contestation. Parce que, tout simplement, il y a un rejet de la classe politique. Et pour moi, comme je vous l'ai dit en début d'entretien, la classe politique est responsable de cela. Pas qu'elle l'ait fait intentionnellement, pas qu'elle soit malhonnête mais tout simplement parce qu'elle n'a pas réussi à démontrer le principe même essentiel à la démocratie. Et si vous n'avez pas de classe politique, vous êtes dans une dictature. Et même là, il y a encore une forme de classe politique mais d'une autre nature. Donc, moi j'assume collectivement. Je dis, je me sens responsable. Je vois même dans ma famille etc. avec des amis, le soupçon qu'il y a en permanence. De dire, tiens tu nous invites c'est gentil. Le vin, c'est toi qui l'a payé ? ce n'est pas comme ça évidemment, vous voyez ce que je veux dire. Mais donc, il y a désormais une espèce de méfiance, extrêmement malsaine de la part de gens qui eux-mêmes ne veulent pas s'investir. Mais, je ne rejette pas la faute aux gens. Si c'est comme ça, c'est parce que nous n'avons pas réussi à justifier notre travail. Et donc on est responsable politique, on gère donc on est en tort [rire].*

#### **Entretien n°4**

**Pensez-vous que les élus politiques wallons souffrent d'une mauvaise image actuellement ?**

*Oui, et je pense que ce sera la même réponse de tout le monde. Mais effectivement, on ne peut pas s'en cacher. On voit bien dans la presse ce qu'il s'est passé, surtout avec les histoires aujourd'hui qui sont sorties ces 2-3 dernières années. Donc, effectivement il y a une cassure.*

**Pensez-vous que ce soit dû aux problématiques apparues dans la presse ?**

*Je pense qu'en tout cas ça a fait émerger un certain rejet de la part d'une partie de la population. Qui est grandissante, il ne faut pas s'en cacher.*

**Pourquoi pensez-vous qu'il y a cette cassure comme vous dites ?**

*Je pense qu'on a eu trop de crises. On a eu la crise de 2008, on a eu des crises où le citoyen a quand même souffert. Il y avait déjà un sentiment [pause] moi je me suis engagé en politique parce que j'avais le sentiment qu'on était plus écouté. J'ai commencé la politique le 24 janvier 2014 et le 25 mai j'étais élu député. Je n'avais jamais fait de la politique avant. Donc, ça fait partie aussi d'une des raisons de mon engagement et je pense que quand le citoyen ou le peuple, mais ce n'est pas péjoratif ce que je dis, est en souffrance et bien il se retourne évidemment contre le monde politique qu'il accuse de tous les maux. Bon, il y a des décisions politiques qui n'ont pas été judicieuses et d'autre qui [pause] la crise des 539 jours, je pense, on a toujours dit que la Belgique s'en était sortie parce qu'il n'y avait pas de gouvernement. Vrai ou pas vrai, on ne le saura jamais. Et donc, oui, je pense que [pause] mais vous avez certainement d'autres questions donc, je vous laisse avancer.*

**Pensez-vous que les élus politiques sont déconnectés des réalités sociales ?**

*Oui, parce que [pause] Enfin, moi je ne me sens pas déconnecté entre guillemets parce que mon cas est un peu plus spécifique puisque, je vous ai dit que j'ai commencé la politique et que 4 mois après j'étais élu député. Je n'ai pas d'amis qui font de la politique et ni dans ma famille donc quand je rencontre des gens, oui on parle politique parce que je suis député mais ce n'est pas leur sujet de conversation principal. Je pense que beaucoup de personnes ici, et ce n'est pas un reproche, depuis qu'ils savent marcher, vont avec papa/maman au parti et donc ils ont que des amis autour et ont une vision très 'contenancée' de la société et gagnent relativement*

*bien leur vie. Ils sont placés. Et donc, je trouve que c'est dommage qu'il soit aussi difficile en tant que citoyen ou non inscrit au sein d'un parti d'arriver, par exemple, au poste où je suis. Donc, je trouve qu'ils sont un peu déconnectés effectivement et vont l'être un petit peu plus parce qu'on a voté un nouveau décret de décumul. Et je trouve que c'est dommage pour les élus locaux de ne pas pouvoir siéger au parlement parce qu'ils ont quand même un relai, ils font en général des permanences dans les communes et donc ils sont plus proche du terrain que quelqu'un qui a 30 ans de politique et est ministre depuis 25 ans. Je ne pense pas vraiment qu'il sache les difficultés des gens car il ne les vit pas, il ne se rend pas compte.*

**Pensez-vous que les élus wallons ont les compétences pour exercer leur fonction ?**

*Un très grand nombre oui [silence]*

**Donc, selon vous une partie ne les a pas ?**

*C'est comme dans toutes les fonctions. Voilà, ici j'ai des collègues très compétents mais bon, ce sont toujours les mêmes qui sont actifs. Ils ont la chance aussi d'être dans de grandes structures et de pouvoir se spécialiser dans des matières. Et donc, il y a des gens qui ont les compétences, qui sont très intelligents maintenant, avoir les compétences et la maturité, c'est encore différent.*

**Pourquoi pensez-vous qu'on reproche parfois aux élus de ne pas avoir les compétences alors ?**

*Parce que ceux qui n'ont pas les compétences, ce sont ceux que l'on voit dans la presse. Ça c'est le grand problème aussi cette recherche du scoop journalistique où est toujours mis le côté négatif en avant car ça fait vendre la gazette. Ça c'est un petit peu dommage. C'est comme la culture du wallon, on parle toujours des faillites etc. mais la culture de la personne qui réussit, on ne la cultive pas, on ne la met pas en valeur. Je pense que c'est une question de mentalité et une question aussi de recherche du scoop et de recherche de la gravité des choses plutôt que de rechercher un côté bénéfique de la chose. Parce que quand on vote 150 textes par an, ce n'est pas 150 textes pour emmerder les gens. Mais c'est le texte où on va vous retirer ceci, ou bien où dans 10 ans on gagnera moins pour les pensions qui est plutôt un sujet fédéral mais on en fait tout une histoire alors que ça fait 20 ans que l'on dit que si on continue comme ça on va dans le mur. Et voilà, on y est. Alors maintenant, il faut prendre des mesures mais il n'est pas question qu'on touche aux acquis et que fait-on alors ?*

### **Pensez-vous que les parlementaires sont suffisamment, trop ou pas assez payés ?**

*Alors, on ne dit plus que les salaires sont exorbitant depuis un an. Puisque moi, j'ai mis ma feuille de contribution sur mon Facebook et j'ai même été invité à RTL et Bel RTL, les deux fois où l'on parlait de ça. Et après la dernière fois on en a plus parlé parce que j'ai mis ma feuille. Donc, voilà ! Le PS voulait le faire aussi, ils avaient proposé un texte au parlement wallon. J'ai dit à Mr Dermagne qu'il commence déjà par mettre sa fiche fiscale sur internet et que le problème sera réglé. Lui, il voulait rendre ça obligatoire même pour un élu communal, 3 ans avant son élection et 3 ans après pour éviter [pause] mais ils sont complètement fous. Donc, ils sont déconnectés de la réalité. Le petit boucher ou le petit magasin du coin, il ne va pas aller exposer à tous ses voisins ce qu'il gagne. Si vous héritez de votre grand-mère qui a des actions dans les produits pétroliers, vous ne pouvez plus parler du prix des accises sur le carburant parce qu'il y a un conflit d'intérêt ? Ça va beaucoup trop loin, je pense qu'on veut faire de l'esbroufe et qu'on va faire pire que mieux parce qu'après dans les villages, c'est monter les gens contre les autres c'est clair. Il faut être fonctionnaire ou émaner du CPAS pour pouvoir être élu communal ? Ça devient complètement fou ! Tout ça pour avoir 250 euros par mois en tant que conseiller communal.*

### **Pourquoi selon vous, une partie des citoyens... [coupé]**

*Ce ne sont pas les citoyens, c'est de l'esbroufe politique.*

### **Pourquoi selon vous, une partie des citoyens reproche aux élus d'être trop payés ?**

*Donc, moi je vous ai parlé de la mienne. J'aimerais bien que les autres fassent la même chose mais il n'y a personne qui va le faire. Je connais des gamins, avec toutes les compétences qu'ils ont bien sûr, qui gagnent 2, 3 fois ce que je gagne. Parce qu'ils cumulent des mandats, parce qu'ils sont dans des associations etc. et ça ce n'est pas normal. Mais le salaire de député en tant que tel, je trouve que la rémunération est juste, ce n'est pas exagéré. Ça fait 4.100 euros nets plus 2.000 euros de frais mais les frais on les a, ma voiture je mets du carburant dedans. Moi je viens du secteur privé et un bon directeur commercial, il a plus que ça hein. Mais parce que c'est public voilà.*

**Si je vous comprends bien, c'est parce que c'est de l'argent public que ça choque les gens ?**

*Il faut un contrôle sur l'argent public et je n'ai aucun problème avec ça et tout ce qui est public doit être public, je ne vois pas de problème. Et tout ce qui est privé doit rester privé. Mais quand je vois des salaires évidemment comme il y a eu à Publifin etc. et les salaires des personnalités qui dirigent les OIP ou autres [pause] c'est irréel quoi. Quand on sait qu'à Publifin, il y a 23 administrateurs qui touchent tous plus, enfin on est limité à 250 milles euros maintenant, mais donc ils avaient plus que ça. Sans avoir investi un franc mais qu'ils trouvent une place dans le privé à ce tarif-là. Voilà, ça ce n'est pas normal, ça, ça a été la dérive pendant des années.*

**Pour quelles raisons vous pensez que ces personnes se sont retrouvées là ?**

*Pour l'argent. Oui bien sûr, à ce niveau-là, il n'y a plus que ça qui compte.*

*Et au sein de la classe politique, c'est quelque chose de courant ou plutôt isolé ?*

*C'est compliqué. Récurrent ou isolé [pause] l'exagération, oui elle est [pause] on ne parle pas du mandat de député là, vous parlez du député ou du public en général ?*

**Comme je vous l'ai expliqué, pour mon mémoire, je me centre sur les députés wallons mais...**

*Oui alors, 50% des gens qui font ça pour le pognon oui pratiquement. Et qui n'ont pas d'autres solutions. Allez, quand on voit les gens qui ont démarré à 22, 23 ans et qui hop se retrouvent député et je ne les critique pas hein. Ils font ça pendant 15 ans, que voulez-vous qu'ils fassent après ? Ils vont aller dans le privé ? C'est impossible donc les partis les placent, les replacent. Enfin, c'est un système qui est mis en place parce qu'évidemment on n'a pas le droit au chômage après. Moi, par exemple, je n'ai pas d'emploi après je suis indépendant donc si je suis pas réélu c'est compliqué.*

**Est-ce que vous cumulez d'autres mandats ?**

*Non ! à part mon mouvement et président belge de l'apéritif.*

**C'est à titre gracieux ?**

*Oui, enfin, ça me coûte même un peu [rire]. Mais voilà, je n'ai pas d'autre salaire, pas même dans ma société. Enfin, ma société est dormante pour l'instant suite à mon mandat donc.*

**Diriez-vous que certains élus profitent du pouvoir que peut octroyer la fonction ?**

*La fonction leur octroie un certain dédain de certaines personnes. Ça c'est tout à fait clair oui.*

**Et donc ils en profitent ?**

*Je n'en sais rien, je suis pas dans leurs communes donc j'en sais rien. Voilà, il est possible que certaines personnes profitent de leurs positions, de leurs statuts. Oui, quand on voit aussi dans la presse, ce qui m'avait choqué, Mr Marcourt l'avait repris sur sa liste aux dernières régionales. C'est une personne à Liège qui a grillé un feu rouge, il est allé jusqu'au tribunal et n'a jamais payé son amende en disant que c'était une voiture avec laquelle tout le monde roulait et qu'on ne savait pas identifier le chauffeur donc il n'a pas payé. Ça, je trouve ça proprement scandaleux. Ce n'est pas parce que vous êtes député provincial que vous avez le droit de faire ça. Vous payez votre amende, il a fait une faute.*

**Est-ce que vous, et je ne dis pas que c'est le cas, vous pourriez profiter d'un pouvoir lié à la fonction ?**

*Non ! Au fait, quand je dis que je suis député, les gens ne me croient pas [rire]. Quand je suis avec mon Harley au club motard et tout, surtout en France parce que j'ai passé le weekend en France, ils ne sont pas habitués d'avoir un député qui s'assied sur une chaise et boit une choppe à la bouteille. Eux ils en reviennent pas hein. Et c'est déjà arrivé plusieurs fois. L'autre fois j'étais allé à un autre événement en France, j'avais été invité et les gens disent : « mais vous êtes député mais c'est impossible ». Donc, je ne vois pas où je pourrais profiter de ma position de député.*

**En plaçant des gens par exemple, en favorisant le dossier d'un tel ou autre...**

*Non, non pour quoi faire. Moi je dis les gens sont engagés pour leurs compétences. J'ai toujours travaillé pour avoir ce que j'ai et je trouve qu'on n'a pas le droit d'avoir quelque chose comme ça. Idem pour ma femme, elle est issue de l'immigration, elle est ingénieure et elle a été engagée. Elle a terminé première sur 360 et elle dit si on m'avait engagée parce que j'étais une femme ou parce que j'étais bronzée, je n'aurais jamais accepté. C'est parce que j'ai réussi l'examen qu'on m'a engagé. C'est comme ça qu'on fonctionne.*

**Est-ce que vous pensez que les citoyens ont confiance en leurs élus wallons ?**

*Et bien on revient à la même question. Je pense [pause] Allez, surtout avec ce qu'ils viennent encore faire aux communales, ils ont fait des listes d'ouverture de partis. Comment c'est possible maintenant que le MR, le CDH, PS etc. ils sont à Liège et alors ils n'ont pas assez de*

*candidats à mettre sur les liste pour faire une liste d'ouverture. Et alors on travaille sur un autre nom pour mettre un petit flou. Donc, ça c'est une récupération. Je l'avais dit avant qu'ils allaient agir pour éviter justement que ces citoyens ne se mettent ensemble et créent vraiment une émulation citoyenne. On les a récupérés un peu à droite et à gauche sur des listes justement pour les diviser. En fait, il y a un grand problème c'est qu'avant le 25 mai 2014, j'ai milité pour avoir un accès site. J'étais un citoyen, je militais, les gens ont votés pour moi. J'ai été élu et maintenant je suis un politicard profiteur. C'est incroyable ! Donc, il y a quand même quelque chose dans la mentalité des gens et la gauche, extrême gauche cautionne ça. Ce n'est pas bon pour la démocratie. C'est justement cette confiance. Mais d'un autre côté, les partis traditionnels travaillent aussi à cette rupture de confiance. On est sur la consultation populaire, où j'étais le premier à rentrer un texte au parlement wallon, on a fait un groupe qui n'a plus rien fait pendant un an. Maintenant, ils se réunissent de nouveau mais ils ne m'invitent plus parce que je suis député indépendant. Mais après on me demandera de signer le texte. C'est très compliqué. Ils vont cloisonner ça, ils inscrivent même dans les textes que les partis traditionnels peuvent intervenir. Mais c'est quoi une consultation populaire ? C'est qu'on ne veut pas des politiques dans une consultation populaire. Mais ici, ils vont même mettre dans les textes qu'ils peuvent intervenir à concurrence d'un montant de x etc. Donc, ils ont extrêmement peur. C'est clair que les formations politiques tremblent un petit peu sur leurs fondements et je pense qu'ils ont peur de la prise de pouvoir des citoyens.*

**Pensez-vous que l'on puisse parler d'une crise de la classe politique ?**

*Oui.*

**Pourquoi ?**

*Pour les raisons qu'on vient d'énumérer entre autres. Voilà, si on ne crée pas le vrai lien entre le citoyen et le monde politique, et le vrai pas le lien manipulé, ça ne fonctionnera pas. Premier point de mon programme, je fais une liste à Dinant, tout ce qui est dans notre programme, si nous accédons au pouvoir, sera mis en ligne sur le site de la ville avec un tableau de suivi de tout ce que nous avons dit. Chaque citoyen pourra consulter ça sur le site interne de la ville. On veut un nouveau pont à Dinant. Dinant c'est où ? Tout le monde connaît Dinant mais on veut un nouveau pont, ça fait 20 ans et pas moyen d'en avoir un. Nous avons mis : « nous ferons toutes les démarches pour avoir un pont ». Premier jour, on envoie un courrier au ministre, on prend les rendez-vous, toutes les réunions, les comptes rendus, tout. On sait avoir le pont, oui, voilà pourquoi. On ne sait pas l'avoir, non, voilà pourquoi. Mais chaque citoyen est informé.*

*Je parle de ça pour tout, pour une piscine à Dinant aussi, ça fait aussi 20 ans et personne ne sait. Donc, les politiciens passent leur temps à faire des promesses et une fois que les élections sont passées [silence]. Le type de promesse, on reçoit des personnes et il y avait 5 personnes, on leur avait promis le même poste. Connaissant les personnes. Et ça va aller comme ça, on vous a promis le poste puis après, oui il faut le poste mais il faut passer l'examen. Ah oui mais si tu rates l'examen, ce n'est pas de ma faute, c'est dommage tu aurais pu l'avoir. Donc, ce n'est pas juste. Et donc ça, ça crée des sentiments de frustration parmi les gens. Tout doit être disponible pour les gens. On est à Dinant, on parle pour le budget 2018 de la ville de Dinant parce qu'il est à la tutelle donc ils le font trainer et donc personne ne sait voir le budget 2018. Ce n'est quand même pas normal ! Et donc, ça crée un sentiment de méfiance de la part des gens. Pourquoi cacher ça ? Je ne comprends pas pourquoi cacher tout ce qu'on fait, les réunions etc. Tout ça doit être public.*

## Entretien n°5

### **Pensez-vous que les élus politiques wallons souffrent d'une mauvaise image ?**

*Oui, oui. Enfin, ils ont une mauvaise image et parfois c'est justifié mais ce n'est pas forcément sur base d'une analyse objective quoi. Il y a, a priori, une mauvaise image générale oui.*

### **Et pour quelles raisons selon vous ?**

*Quelles en sont les raisons ? [pause] Bon, c'est sans doute complexe mais il y a très certainement la médiatisation telle qu'elle fonctionne aujourd'hui. C'est-à-dire, très immédiate, très focalisée sur le spectaculaire ou l'anecdotique plutôt que sur la complexité. Alors que le monde est complexe, les décisions politiques sont complexes. Le mode de communication et y compris les réseaux sociaux etc. font que c'est très difficile, en fait, de faire passer un message nuancé. Or, les questions politiques sont presque toujours nuancées. Donc, soit on tombe dans un discours extrémiste, symbolique ou anecdotique et en fait on ne parle pas vraiment des vrais problèmes politiques et ça peut faire un peu le buzz et fonctionner. Soit, on est plus dans la complexité et, à ce moment-là, ça intéresse très peu de personne en fait ou en tout cas, ça touche très peu de personne. Donc, c'est un peu la [pause]. Alors après, il y a aussi d'autres raisons. Il y a aussi parfois des erreurs de certains politiques, il y a aussi parfois de la démagogie, il y a le manque de cohérence, etc. Voilà toutes autres sortes de raisons aussi mais je pense que c'est d'abord la communication d'aujourd'hui qui est la cause.*

### **Quel est votre avis sur le reproche de déconnexion des élus concernant les réalités sociales et pensez-vous que ce soit le cas ?**

*C'est toujours difficile de parler pour soi-même mais je pense, qu'en fait, les élus politiques ne sont pas si déconnectés que ça de la société d'une manière générale. Parce qu'en fait, je veux dire, ils sont en contact avec beaucoup de personnes, ils sont très souvent sur le terrain dans les communes, dans les entreprises etc. et beaucoup plus qu'on ne le croit. Maintenant, ce qui est vrai, c'est que c'est sans doute difficile de relayer les préoccupations des personnes qui sont, par exemple, sans emploi, dans la grande pauvreté, qui ont des problèmes d'accès à toutes sortes de services parce que, par exemple, d'origine immigrée ou voire illettrés dans certains cas mais c'est encore une population plus marginale. Mais enfin, il y a toute une série de situation. Donc, ça, probablement, c'est plus difficile pour les hommes politiques de se mettre dans la peau de ce public-là. Comme c'est difficile pour les chefs d'entreprise même pour les*

*journalistes parce que ce sont des réalités sociales qu'on ne vit pas directement. Donc on peut être très ouvert etc. mais ce n'est pas forcément évident de se mettre à la place des personnes mais, contrairement à ce qu'on dit souvent, je pense que les hommes et les femmes politiques sont assez bien au fait de la société. Parce qu'ils sont quand même tous les jours au contact de beaucoup de monde. Beaucoup plus que ce qu'on ne croit. Par contre, c'est assez compliqué de [pause]. Les décisions politiques sont très compliquées à prendre. Je veux dire, d'abord les niveaux de pouvoir sont multiples donc la marge n'est pas toujours évidente. Deuxièmement, il y a une résistance au changement qui est considérable. Donc, il y a des attentes de la population qui sont très importantes mais qui en fait sont contradictoires les unes aux autres. Et donc, tout ça se reporte sur les hommes politiques qui sont responsables que ça ne fonctionne jamais comme on le voudrait. Mais, en fait, il n'y a pas forcément de solution alternative portée par la population globalement. Et donc, c'est vous dire qu'il n'y a jamais de bonne solution en fait. Ça produit des situations plus ou moins impossible quoi. Si on prend la qualité de l'air par exemple, c'est un sujet qui émerge un peu ces derniers temps, il y a une prise de conscience que dans les villes la qualité de l'air est mauvaise, qu'on a pas envie que nos enfants souffrent d'asthme etc., on a envie qu'ils soient en bonne santé etc. mais en même temps, personne ne veut renoncer à sa voiture. Et quand il y a des embouteillages, les gens se plaignent parce qu'il n'y a pas assez de bandes de circulation, parce qu'on investit pas assez etc. Donc, les attentes individuelles de la population sont souvent vraiment contradictoires en fait. On veut conduire ses enfants, par exemple, en voiture quasiment jusque dans l'école. J'ai vu ces jours-ci qu'il y avait des discussions de certaines personnes qui disent qu'il faudrait fermer les rues des écoles à la voiture. Et c'est un bon débat je trouve parce qu'en fait, souvent les parents, bien entendu, ils veulent une très bonne qualité de l'air pour leurs enfants mais en même temps, ils conduisent leurs enfants en voiture et ils veulent quasiment rentrer dans la cour de l'école quoi. Donc voilà, ces contradictions-là, elles sont au cœur de la population et la population elle a des attentes qu'elle formule à des moments. Qui ne sont pas toujours cohérentes, même avec elles-mêmes, ou certainement avec d'autres parties de la population et elles ne doivent pas assumer les décisions. Donc, les décisions sont toujours très souvent critiquées quoi. C'est très difficile d'amener une solution qui va être bien reçue par la majorité de la population. Donc, c'est presque structurellement une situation extrêmement complexe. J'ai l'impression que, probablement un des éléments qui peut, au-delà de la communication, certainement qu'on peut un peu la travailler mais enfin ça nous dépasse un peu parce que c'est mondial de toute façon. Je pense que la participation, là, c'est quand même un élément important. C'est-à-dire que, je*

*reprends mon cas de l'école, si on organise par exemple des discussions au sein de l'école avec les parents, avec les profs et même avec les élèves. Et qu'on discute de la qualité de l'air et que tout le monde est amené à se poser la question, à réfléchir et dit : « qu'est-ce qu'on peut faire etc. ? ». Eh bien, ces contradictions-là vont apparaître et il va sans doute y avoir une partie des parents qui vont se dire : « ben oui, c'est vrai, on est un peu cons au fait ! On devrait peut-être d'abord pas venir en voiture avec nos enfants. Qu'ils puissent d'abord venir à vélo, à pied, en bus ou bien alors les déposer plus loin ». Et cette construction collective-là, elle peut alors faire apparaître des solutions qui vont [pause] Mais c'est très, très lourd à mettre en place, très compliqué. Mais, je veux dire, cette implication citoyenne-là, ça je pense que c'est une piste de solution. Mais c'est beaucoup plus difficile que de juste prendre une décision bien évidemment. C'est tout un processus quoi.*

**Vous avez abordé l'aspect éminemment complexe des décisions et situations politique, pensez-vous que les élus ont les compétences pour faire face à cela ?**

*Ça évidemment c'est une question très générale. Je pense qu'il y a de tout. Donc, la compétence des politiques c'est difficile à définir. Je pense que les politiques doivent être à l'écoute et ils doivent s'entourer. Ils doivent faire confiance ou en tout cas se baser sur les avis des experts, ils doivent mettre en place des procédures, des mécanismes de bonne gouvernance etc. Donc, c'est plutôt des compétences de capacité à organiser les choses finalement plus que d'avoir un avis d'expert sur tel ou tel point. Et des compétences d'écoute pour défendre l'intérêt général. Alors, certains politiques l'ont plus que d'autres, ça c'est clair. Mais on ne peut pas dire intrinsèquement que les politiques l'ont. Ça n'a pas de sens, il n'y a pas de sélection. La sélection c'est la démocratie donc c'est l'élection donc c'est le choix des personnes. Et les personnes, les électeurs, ils votent sur base de motivations extrêmement variables, sur base d'une information extrêmement variable aussi donc forcément, on retrouve un peu de tout. Donc, on ne peut pas répondre à cette question-là de manière générale. Il y a des politiques qui sont vraiment très compétents et très attentifs à l'intérêt général et puis il y en a d'autres qui sont des opportunistes ou bien qui cumulent toute sorte de mandat et qui ne sont pas très disponibles. Voilà, il y a toutes sortes de situations.*

**Pensez-vous que la rémunération des parlementaires est insuffisante, juste ou exagérée ?**

*Je ne pas très représentatif puisque, comme écologiste, on reverse une grosse partie de notre salaire, de l'ordre de 40%, au parti. Donc, je vais dire, j'ai un bon salaire par rapport à la moyenne de la population mais tout à fait raisonnable. Premier élément. Deuxième élément,*

*vous avez aussi une question de comparaison par rapport au reste de la population. Ce qui est vrai, c'est que si vous prenez par exemple des chefs d'entreprise ou le secteur privé on va dire, avec des responsabilités, le monde politique est beaucoup moins bien payé. Par exemple, le Premier ministre est moins bien payé que beaucoup de chefs d'entreprise d'un niveau important. Donc ça, ça pose quand même question parce que c'est de grosses responsabilités, c'est jour et nuit, c'est défendre l'intérêt général etc. Donc, je ne pense pas que l'on puisse dire de ce point de vue-là que les politiques sont trop bien payés par contre, ce qui est vrai, c'est qu'ils doivent être disponibles et doivent être au service de la population. Donc, c'est pour ça que nous, comme écologistes, on s'est toujours battus contre le cumul des fonctions parce qu'on considère, par exemple, qu'un parlementaire ça nécessite un temps plein. C'est même plus qu'un temps plein, il n'y a pas de limite en fait on a pas le temps de faire autre chose. Et donc, on pourrait être payés un peu moins puisque nous, on considère dans mon parti qu'on doit reverser une partie, donc on pourrait être payé un petit peu moins. Mais je ne pense pas que c'est le problème principal, par contre, les politiques qui sont payés pour un temps plein et bien payés pour un temps plein, en fait ne sont disponibles qu'à mi-temps ou à quart temps, ça, ça ne va pas. C'est donc plus un problème de disponibilité, d'intérêt général que [silence].*

**Est-ce que vous cumulez ?**

*Ah moi je ne cumule pas du tout, je n'ai aucun autre mandat. Pas du tout.*

**Quelles sont selon vous les raisons qui poussent certains à cumuler ?**

*De nouveau, il y a une multitude de situations. Il y a d'abord une question de fonctionnement des partis. Donc, de pouvoir être [pause] rester dans une carrière politique dans la durée. Mais très souvent, ça se base aussi sur l'ancrage local. Et donc, dans les partis traditionnels, il y a une attention, il y a un besoin d'une certaine façon, d'être à la fois au niveau local et à un niveau parlementaire. Et les deux se renforcent, c'est l'ancrage, c'est vraiment le niveau électoral. En plus, la plupart du temps, les parlementaires des autres partis adorent le niveau local, ce que je comprends très bien aussi mais, voilà, nous on considère qu'on doit choisir. C'est l'un ou c'est l'autre. Bon éventuellement, parlementaire et conseiller communal, ça, ça reste encore très limité et j'ai des collègues qui le sont, mais je veux dire pas une fonction d'échevin ou de bourgmestre ou une autre fonction. Ni non plus un autre métier comme avocat ou indépendant ou que sais-je. Nous on considère qu'on doit vraiment être à temps plein mais je pense que c'est à la fois une question de continuité du pouvoir et puis chez certains, sans doute, la volonté d'avoir un grand revenu, multiplier ses activités etc. Mais, à mon avis, la*

*question principale c'est le fonctionnement des partis, la notoriété donc [pause] pour avoir une bonne place, il faut avoir des voix et pour faire des voix, il faut être sur le terrain donc voilà, les deux mandats se renforcent de ce point de vue-là mais ça nuit à la disponibilité.*

**Vous venez de le mentionner, certains font ça pour le revenu, mais quand on voit les abus ou affaires, pour quelles raisons selon vous, certains élus dérivent de la sorte ? Vous pensez que c'est également financier ?**

*Eh bien, il y a eu différentes situations. Parfois c'est financier, parfois c'est l'exercice du pouvoir. C'est-à-dire le sentiment d'être tout puissant ou d'avoir en tout cas, comment dire, d'être grisé par le pouvoir. Un certain plaisir à, par exemple, trouver des solutions pour des personnes ou même qui leur font plaisir mais je veux dire au départ du pouvoir que l'on a d'être capable, parfois, de dégager un emploi pour une personne ou en tout cas de décider certaines choses. Ou d'avoir comme ça des confusions d'intérêts entre différentes missions. Oui, c'est sans doute aussi important que le financier parce que je pense que les plus gros salaires ne se trouvent pas en politique en fait. Les plus gros salaires financiers ne se trouvent pas en politique sauf vraiment exception, ils se trouvent dans d'autres mondes. C'est plus une question de concentration du pouvoir.*

**Quelles exceptions ?**

*Je ne sais pas, je ne suis pas dans le cas [rire].*

**C'est quelque chose de fréquent d'être confronté à la possibilité de pouvoir user du pouvoir de la fonction ?**

*C'est-à-dire que moi j'ai été ministre donc forcément quand on est ministre on a beaucoup plus de pouvoir que des parlementaires. Donc, oui bien entendu à ce moment-là. J'ai surtout été confronté à beaucoup de situations de demandes d'interventions personnelles. Ça arrive souvent et je dirai que probablement qu'en Wallonie ça fonctionne beaucoup comme ça, probablement ailleurs aussi mais le fait de connaître personnellement le ministre, par exemple, va faire qu'un parlementaire, un bourgmestre ou d'autres personnes vont s'adresser à lui personnellement en disant : « est-ce que tu pourrais pour mon dossier dans ma commune faire ceci, soutenir telles positions etc. ? » plutôt que de suivre des procédures normales en fait. Et ça, je trouve cela tout à fait anormal et j'ai dû composer avec ça parce qu'on ne peut pas s'extraire de tout le monde et voilà. Mais, moi dans ma façon de fonctionner à la région, j'avais, la plupart du temps, mis des procédures de sélection sur base de critère. Par exemple,*

*quand on octroie, on a développé des programmes de soutien aux communes par exemple pour le développement du vélo ou d'autres projets, à chaque fois on faisait un appel de candidature aux communes et on définissait toute une série de critères. Et on avait un jury qui classait et en fonction on octroyait. Ça c'était notre mode de fonctionnement normal. Mais, la plupart du temps il fallait passer par le gouvernement, et au gouvernement, systématiquement, j'avais des demandes d'intervention pour modifier l'ordre, pour soutenir tel projet parce qu'on connaissait la personne, que ceci, que cela.*

### **Du clientélisme vous voulez dire ?**

*Oui, une forme de clientélisme et de relations personnelles et ça, c'est quelque chose auquel beaucoup de personnalités politiques sont attachées. Et je pense que c'est un véritable mal wallon. Maintenant, il faut un petit peu relativiser cela.*

### **C'est une généralité ?**

*Non, mais c'est quand même assez fort ancré oui, oui. Je pense qu'on a du mal à définir [pause] la question du cumul se retrouve souvent là-dedans aussi, on a du mal à définir des critères et s'y tenir. Alors, c'est autre chose que des malversations et je ne parle pas de malversation ni même d'intérêt personnel ou de financement personnel ou que sais-je, c'est même pas ça. C'est le fait d'avoir la liberté de choisir et de décider en dehors d'un classement sur base de critères quoi. Alors, je suis d'accord, il ne faut pas tomber dans des choses totalement technocratiques où ce seraient des critères mathématiques, par exemple, qui décideraient tout mais en même temps, je veux dire qu'on ait de vrais critères et qu'on évalue sur base de ce qu'on a annoncé. C'est quand même la base de la bonne gouvernance quoi. Et ça c'est quelque chose de fort présent oui. Et donc, je crois que beaucoup d'hommes politiques sont attachés à ça. Leur capacité à pouvoir décider, entre guillemets en leur âme et conscience, mais sûrement aussi influencé par toutes sortes de proximités.*

### **Dans un but de politisation vous voulez dire ?**

*C'est une des dimensions importantes oui. On a quand même encore une politisation de l'administration très très importante et qui est, pour moi, vraiment très problématique. Qui fait que [pause] ce n'est pas pour ça que les gens sont tous incompetents. Il y a des gens compétents, il y en a aussi des incompetents ou bien qui ne sont pas à leur place. Mais seulement, ça biaise complètement la relation. Ça veut dire que des personnes dans l'administration sont clairement avec une étiquette d'un parti et donc sont suspectes pour les autres et sont redevables vis-à-vis*

*d'un parti. Alors, même si elles agissent en indépendance, parce qu'un certain nombre le font, c'est malsain comme situation et ça fait aussi que d'autres personnes qui viennent de l'extérieur, qui n'ont pas d'étiquettes, renoncent en fait à être candidates à certaines fonctions. On l'a connu à différents endroits, vous avez par exemple à la direction des TEC qui est quand même un gros organe avec une gestion de centaines de personnes etc., et bien vous avez eu très peu de candidatures parce que des gens pourraient bénéficier des transports et autres vraiment en dehors de la politique pour une fonction de management, ne postulent pas. Et donc on se retrouve avec très peu de personne, en apparence la sélection est objective mais comme par hasard, on retrouve un chef de cabinet comme patron. Et les exemples sont multiples et donc, ça c'est très malsain. Mais maintenant, ce n'est pas pour ça que les gens sont tous malhonnête ou incompétent mais c'est quand même malsain.*

**Est-ce que selon vous les citoyens ont confiance en leurs élus ?**

*Non ! ça je pense que d'une manière générale non après il y a encore des exceptions et des nuances mais, ce n'est pas nouveau d'abord et le problème c'est que les citoyens n'ont pas confiance en grand monde. Donc, ce n'est pas qu'en les élus, ils n'ont pas confiance de manière générale dans les institutions, même non plus dans le pouvoir économique donc la confiance n'existe plus beaucoup. Mais certainement que le monde politique est un des pires parce que c'est facile, les politiques sont toujours responsables de tout, ils sont forcément mal intentionnés ou intéressés et donc, voilà, c'est complètement excessif comme jugement. Mais en tout cas, il y a très peu de confiance et beaucoup de gens croient qu'ils feraient mieux que les politiques en place. Ils croient qu'ils ont la solution. C'est un peu comme avec l'enseignement, les parents qui mettent leurs enfants dans une école, ils savent toujours mieux comment il faudrait enseigner. Parce qu'ils y sont confrontés tous les jours, parce qu'ils ont des enfants et donc ils croient qu'ils savent enseigner. Voilà, ce n'est pas vrai, il y a toutes sortes de contraintes, il y a une formation. En politique c'est encore différent mais, je veux dire, ce n'est pas parce que tout le monde peut avoir un avis sur toute sorte de choses et en débattre que les personnes sont dans la position des décideurs qui ont quand même des contraintes, doivent respecter des budgets donc ne peuvent pas répercuter des taxes n'importe comment etc. Qui font qu'en fait les décisions sont vraiment compliquées quoi et qu'à cause de ça on se retrouve souvent, ce qui est un gros reproche que moi je fais à certains de mes collègues, à des effets d'annonce en fait totalement non suivi d'effet. Ce qui donc contribue à alimenter le mécontentement et l'incompréhension des gens. Vous pouvez prendre toute sorte de dossiers,*

*vous allez avoir des annonces successives, si vous prenez sur plusieurs années, parce qu'en fait beaucoup de personnes ont assez peu de mémoire y compris les médias, ils ne font pas ce travail-là. Et donc vous allez voir des effets d'annonces successives sur « on va faire ceci dans les 2 ans ou dans les 4 ans », au moment où on l'annonce on croit que c'est décidé mais en fait c'est pas du tout décidé et puis la décision change ou bien ça ne se fait pas et puis on réannonce autre chose. Et en fait, on annonce sans arrêt toutes sortes de choses qui ne se font pas ou on présente des choses comme des décisions qui en fait ne sont que des idées qui n'ont pas encore été débattues, décidées qui après vont être modifiées puis après on réannonce autre chose. Ce qui fait qu'en fait plus personne ne comprend rien.*

**Est-ce que ça ne fait pas partie du jeu électoral cela ?**

*Oui c'est électoral ! C'est-à-dire que les politiques sont aussi confrontés au besoin d'être connu et estimé, ce qui va en partie ensemble mais pas tout le temps, parce que souvent ce qu'on dit c'est : « ce qui compte c'est qu'on parle de nous ». Ce n'est pas vrai mais parfois c'est un peu vrai aussi. Et donc, il y a la notoriété et le fait d'être estimé. Forcément, les politiques doivent se faire réélire à un moment donné aussi ou en tout cas leur parti. Ils doivent convaincre. Mais donc, ça conduit aussi à des abus à certains moments. C'est-à-dire qu'on fait des effets d'annonces qui sont de la manipulation d'opinion, qui sont exagérés où il y a aussi une complicité journalistique. Qui a un intérêt aussi parce qu'elle doit aussi vendre etc. et donc, tout le monde participe à ça.*

**C'est, si je vous comprends bien, ce qui participe au mécontentement des promesses non tenues ?**

*Voilà, c'est exactement ça ! On crée des attentes démesurées en fait.*

**Pensez-vous que l'on puisse actuellement parler d'une crise de la classe politique ?**

*Je ne le dirais pas comme ça dans la mesure que ça fait des années et des années que ça dure [rire]. Moi, je suis quand même en politique maintenant depuis 20 ans, sous différentes formes, et j'ai l'impression qu'on a toujours dit depuis 20 ans que c'était en crise. C'est peut-être vrai mais donc ce n'est pas juste une crise passagère. Je pense que le système démocratique, effectivement, est en crise de manière générale. Mais, notre société est en crise profonde, je veux dire on a quand même, enfin, il suffit de voir les nouvelles tous les jours. On a quand même des gros risques, des gros problèmes bien sûr environnementaux, du système économique mondial, de démographie qu'on arrive pas très bien à gérer, de sécurité. Donc, c'est un petit*

*peu un monde angoissant finalement et dans ce cadre-là, la démocratie devrait très certainement être, je ne sais pas, un remède ou en tout cas un vecteur de solution. Ce qu'elle est beaucoup trop peu pour le moment. Il faudrait qu'on parvienne à ce qu'il y ait suffisamment de personnes qui s'investissent dans la démocratie mais y compris dans les entreprises etc. Qui soient plus parties prenantes plutôt que de vivre la situation comme victimes de décisions qu'elles considèrent mauvaises mais subies quoi. Et donc, je crois qu'il faut se réapproprier beaucoup de choses et redémocratiser finalement aussi bien les décisions publiques que la gestion des entreprises. Vraiment à tous les niveaux. Donc voilà, effectivement, on peut dire que c'est une crise mais ça dépasse même le monde politique.*

**Et les élus en eux-mêmes, pensez-vous qu'ils se soient déviés de leurs objectifs premiers ?**

*De nouveau, il n'y a pas de règle générale. Certains oui, certains sont là par pur intérêt passager etc. C'est très difficile d'incarner l'intérêt général donc parfois certains croient qu'ils le font et puis en fait ils ne prennent peut-être pas en fait toutes les dimensions.*

**Vous m'avez dit que cela fait 20 ans que vous faites de la politique...**

*Oui.*

**Est-ce que vous constatez un changement depuis toutes ces années ?**

*Non, je pense que c'est assez similaire. Ce qui est différent par contre, c'est la communication. Ça, ça a évolué considérablement. Quand j'ai commencé, il n'y avait pas Facebook, il n'y avait pas internet quasiment, on était au niveau du fax à ce moment-là. Donc, ça veut dire que tout était plus lent. Maintenant, tout se joue au niveau des heures. Le nombre de sollicitations, par exemple, qu'on reçoit. Mais ce n'est pas propre au politique hein mais en particulier en politique, le nombre de sollicitations qu'on reçoit par jour qu'il faut avoir traité le jour même, quand je dis le jour même c'est parfois dans l'heure, c'est énorme et c'est tout le temps. Ça veut dire qu'on est corvéable mais surtout confronté à l'immédiat. Nous ne pouvons plus avoir une prise de recul quoi. Et cette immédiateté sans prise de recul participe à ce que j'expliquais concernant la rupture de confiance et des effets d'annonces etc.*

